This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DESCRIPTION SOMMAIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

COMME

PAYS D'IMMIGRATION

CORRIGÉE [illegible] MENTÉ [illegible] RÉCENTES

Argentine.
II

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

STANFORD U
STACK
AUG 1

DESCRIPTION SOMMAIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

COMME

PAYS D'IMMIGRATION

2me ÉDITION

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE D'APRÈS LES INFORMATIONS LES PLUS RÉCENTES

BUENOS AIRES
IMPRIMERIE DE J. H. KIDD ET CIE., RUE RECONQUISTA 274
1904.

Buenos Aires

Avenida de Mayo.
(Avenue de Mai.)

DESCRIPTION SOMMAIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE. — La République Argentine est située à l'extrémité méridionale de l'Amérique du Sud, entre les parallèles 22° et 55°30′ de latitude Sud et les méridiens 54°20′ et 73°30′ à l'Ouest de Greenwich, ce qui fait que la plus grande partie de son territoire se trouve comprise dans la zone tempérée.

PAYS LIMITROPHES. — Au Nord, la Bolivie, le Paraguay et le Brésil; à l'Est, le Brésil et l'Uruguay; à l'Ouest, le Chili.

ÉTENDUE DES LIMITES. — La ligne terrestre est d'environ 4.800 kilomètres à l'Ouest et de 1.600 au Nord; les cours d'eau fournissent une ligne limitrophe de 1.200 kilomètres à l'Est. Les côtes de l'estuaire de la Plata et de l'Océan Atlantique, ont une longueur de 2.600 kilomètres. Le total, par conséquent, est de 10.200 kilomètres.

TERRITOIRE. — Le territoire de la République Argentine affecte la forme d'un triangle allongé dont le sommet se trouve à la réunion des deux océans, le Pacifique et l'Atlantique, et la base sur le parallèle 22° de latitude Sud, en offrant cette remarquable particularité que tout son côté oriental constitue des côtes maritimes ou fluviales, en contact direct avec le commerce universel par de nombreux ports d'un accès facile, parmi lesquels nous indiquerons, du Sud au Nord: sur les côtes de l'Atlantique, ceux de *Gallegos*, *Santa Cruz*, *San Julián*, *Comodoro Rivadavia*, *Camarones*, *Madryn*, *San Blas*, *San Antonio*, *Quequén*, etc.; sur le fleuve *Uruguay*, ceux de *Concordia*, *Gualeguaychú*, *Concepción del Uruguay*, etc.; et sur le fleuve *Paraná*, ceux de *Campana*, *Baradero*, *San Nicolás*, *Paraná*, *Santa Fé*, *Corrientes*, *Posadas*, *Resistencia*, etc. Tous ces ports, avec ceux de *Bahía Blanca*, *La Plata*, *Buenos Aires* et *Rosario*, sont autant de débouchés pour les besoins toujours croissants du commerce argentin.

La ville de Buenos Aires, sa capitale, dont les coordonnées géographiques sont 34°36′30″ de latitude Sud et 58°22′15″ de longitude Ouest de Greenwich, a son port situé à une moyenne de 18 jours de navigation des ports européens et nord américains de l'Atlantique.

OROGRAPHIE. — La Cordillère des Andes, qui parcourt la République Argentine dans toute son étendue, en formant sa limite occidentale, est le plus important des systèmes de montagnes du pays. Son point de départ se trouve à l'extrémité méridionale de la République et depuis là, sous forme de chaînes basses isolées par les eaux du Pacifique qui, en outre, ont envahi ses vallées en donnant lieu à des quantités de canaux pittoresques, elle s'élève et s'élargit peu à peu jusqu'à constituer, au Nord, les hauts plateaux d'*Atacama* et de *Jujuy*, d'une hauteur moyenne de 4.000 mètres sur le niveau de la mer.

Canal des Montagnes. — Détroit de Magellan.

L'abondante végétation qui recouvre son versant au Sud et qui a déjà donné lieu à des exploitations rémunératrices, disparaît à partir du parallèle 37, de même que la neige, au Nord, n'a le caractère de perpétuelle que sur les sommets les plus élevés de la

Cordillère, certains desquels, comme le *Tupungato*, l'*Aconcagua*, le *Cachî* et l'*Acay*, ont plus de 6.000 mètres de hauteur.

Une autre particularité intéressante de la partie méridionale de la Cordillère, est celle de l'existence de profondes déchirures qui la traversent et permettent le passage de rivières importantes, formées par les eaux de son versant oriental qui, différemment, auraient dû chercher leur écoulement vers l'Océan Atlantique.

Le restant du pays, exception faite des régions montagneuses du Nord-ouest de la République, du Sud-est de la province de Buenos Aires et de celle formée par les provinces d'Entre Ríos, de Corrientes et le territoire de Misiones, très justement nommée la Mésopotamie Argentine, se présente sous l'aspect d'une vaste plaine s'étendant depuis le pied des Andes jusqu'aux côtes orientales, mais dans laquelle, cependant, il est permis de constituer, à grands traits, trois zones bien différentes, savoir:

La Piedra Movediza (Pierre branlante).
Tandil — Prov. de Buenos Aires.

1°—La zone occupée par la partie orientale des provinces de Jujuy, Salta et Tucumán, le territoire du Chaco, la province de Santiago del Estero et le Nord de celle de Santa Fé: chaude et boisée.

2°—La Pampa, proprement dite, extraordinaire par son uniformité, presque dépourvue d'arbres, mais en sa plus grande partie couverte de très bonnes herbes fourragères. C'est la zone tempérée par excellence; elle est formée par le Sud et l'Est de la province de Córdoba, le Sud de celle de Santa Fé, la partie méridionale des provinces de Mendoza et de San Luís, le territoire de la Pampa et la province de Buenos Aires.

3°—La Patagonie, occupée par les territoires de Río Negro, Chubut et Santa Cruz, descend de la Cordillère des Andes en trois sauts successifs se dessinant dans un profil transversal comme les immenses gradins d'un énorme amphithéâtre.

Dans l'ensemble de la région montagneuse du nord-ouest, on établit facilement une série de cordons ou chaînes parallèles, allant du nord au sud et appellées *sierras* (scies); beaucoup de celles-ci ont

déjà un nom célèbre par la bonté de leur climat, par leur richesse minérale ou par les vallées très fertiles qu'elles renferment.

Parmi les premières, se trouvent celles de Córdoba avec leurs stations sanitaires si réputées; parmi les secondes, les chaînes de *Famatina* et *Atajo* dans les provinces de La Rioja et de Catamarca, celles de *Tontal* et *Gualilán* dans la province de San Juán et *Uspallata* dans celle de Mendoza.

La troisième série, ou système de l'*Aconquija*, comprend les chaînes d'*Ancasti*, *Ambato*, *Zenta*, etc., qui renferment les belles vallées de *Tafí* et *Aconquija* dans la province de Tucumán, de *Santa María* et *Catamarca* dans la province de ce dernier nom; de *Calchaquí*, *San Carlos*, *Lerma* et les grands ravins de *Toro*, *Escoipe* et *Guachipas*, dans la province de Salta; enfin, celles de la province de Jujuy, parmi lesquelles se trouve la vallée *Humahuaca*, porte par où sont actuellement lancés les rails argentins destinés à transporter aux ports les produits des plateaux boliviens.

La Calavera. (La tête de mort.)
Prov. de Mendoza.

Pour terminer cette nomenclature, il faut faire mention des petites chaînes du territoire de Misiones, dont la hauteur ne dépasse guère 400 mètres, et les chaînes de la province de Buenos Aires, connues sous le nom de *Curamalal*, *Pillahuincó*, *La Ventana*, *Balcarce* et *Tandil*, d'une direction générale nord-ouest et sud-est, renfermant d'importantes carrières de pierres de taille, granits et autres matériaux de construction.

Hydrographie. — La classification des nombreux fleuves et des grandes rivières qui sillonnent le territoire argentin, ainsi que celle des lacs donnant naissance à plusieurs d'elles ou se formant sur leur passage, n'offre pas de difficulté et, en premier lieu, on peut citer le merveilleux bassin hydrographique de la *Plata*, commun aux républiques de l'Uruguay, Paraguay, Bolivie et Brésil, mais surtout argentin parce que la plus grande partie des cours d'eau qui le forment, traverse le territoire de la République.

Ce bassin est formé par les fleuves : la *Plata*, le plus large du monde et, par bien de raisons, considéré comme la porte d'entrée de

l'Amérique du Sud; l'*Uruguay* et le *Paraná*, qui pénètrent dans la *Plata* après un parcours de 1.500 kilomètres le premier et de 4.500 le second; le *Paraguay*, formant l'axe du système et débouchant dans le *Paraná*, après un parcours de 2.000 kilomètres; le *Pilcomayo* et le *Bermejo*, qui naissent en Bolivie et se jettent dans le *Paraguay*, après avoir traversé le territoire du Chaco; le *Salado* du nord, qui descend des vallées de *Santa María* et de *Calchaquí*, traverse les provinces de Santiago del Estero et de Santa Fé et débouche dans le *Paraná*, près de la ville de Santa Fé; le *Carcarañá*, affluent du *Paraná*, formé par la réunion des rivières *Tercero* et *Cuarto* venant des chaînes de Córdoba; et d'autres rivières moins importantes, parmi lesquelles on peut citer les nommées: *Arrecifes*, *Luján* et *Las Conchas*, originaires de la province de Buenos Aires et affluents des fleuves *Paraná* et la *Plata*.

Los Paredones. (Les grandes murailles) Prov. de Córdoba.

Vient ensuite le bassin central intercalé dans le précédent et produit par une vaste dépression dont la partie inférieure est occupée par les grandes lagunes *Porongos* et *Mar Chiquita*. Vers ce bassin affluent les rivières *Dulce*, dont la source se trouve dans la chaîne de l'*Aconquija*, et qui traverse les provinces de Tucumán et de Santiago del Estero pour aller se jeter dans la lagune *Porongos;* et celles nommées *Primero* et *Segundo*, venant aussi des montagnes de Córdoba, mais perdant leurs eaux dans la lagune *Mar Chiquita*.

Le bassin hydrographique du fleuve *Colorado*, commence au nord de la province de La Rioja avec les eaux des rivières *Jagüel*, *Jachal* et *Vinchina*, lesquelles, après avoir formé le fleuve *Bermejo*, vont se perdre dans les lagunes de *Huanacache*, de même que les rivières *San Juán* et *Mendoza*. Celles-ci sont suivies, du nord au sud, par les rivières *Tunuyán*, *Diamante* et *Atuel*, qui mêlent leurs eaux à celles du *Desagüadero*, ou canal d'écoulement des lagunes de *Huanacache* et, ensemble, courent vers le sud sous les noms de *Salado*, *Chadileuvú* et *Curicó*, pour rejoindre le fleuve *Colorado*, après avoir laissé des nombreuses lagunes et marais sur leur parcours. En dernier lieu, les rivières *Grande* et *Barrancos*, qui s'unissent pour former le *Colorado*, lequel, ayant traversé la Pampa de l'est à l'ouest, débouche dans

l'Océan Atlantique un peu au sud de l'estuaire de Bahia Blanca.[1]

Le bassin du fleuve *Negro* est très important aussi. Il se trouve formé par les eaux qui descendent de la Cordillère des Andes, depuis le parallèle 37° jusqu'au 41° latitude sud. Ce bassin, de même que ceux qui sont plus au sud, offre la particularité de renfermer de nombreux lacs ayant une excellente influence sur le régime des eaux et constituant, en outre, une des principales attractions de la Cordillère. Parmi ces lacs, on peut indiquer ceux de *Cabiahue* (sur le trajet de la rivière *Agrio*, affluent du fleuve *Neuquén*), de *Moquehué*, *Aluminé*, *Quillén*, *Tromen*, *Huechu-Lafquen*, *Lolog*, *Traful* et, enfin, le *Nahuel-Huapí*, dont l'écoulement naturel est le fleuve *Limay*, qui forme le *Negro* par son union avec le *Neuquén*. Ce fleuve *Negro* débouche dans l'Océan Atlantique un peu au sud du *Colorado ;* sur son parcours il forme l'île de *Choele-Choel*, très réputée par sa fertilité.

Les autres grands lacs de la Cordillère sont : le *Plata* et le *Fontana*, qui s'écoulent par la rivière *Senguer*, affluent du fleuve *Chubut ;* le *Buenos Aires* et le *San Martin*, très beaux, et dont les eaux s'échappent à travers la Cordillère des Andes pour se jeter dans l'Océan Pacifique, ainsi que celles du lac *Lagar*, situé plus au nord, et de bien d'autres ; enfin, les lacs *Argentino* et *Viedma*, dont l'écoulement forme le fleuve *Santa Cruz*, un des plus importants de la Patagonie et qui complète le système hydrographique de cette région avec les grandes rivières *Deseado* et *Gallegos*.[2]

Les plus importantes rivières de la province de Buenos Aires sont : *Salado* du sud, dont la vallée est considérée comme une suite de celle de la rivière *Quinto*, venant des chaînes de San Luís. Cette rivière donne lieu aux grandes lagunes *Chañar*, *Mar Chiquita* et *Gomez* et reçoit l'excès des eaux de beaucoup d'autres lagunes, parmi lesquelles se trouve celle de *Chascomús*, avant de déboucher dans l'immense baie de *San Borombon*. Les autres rivières, qui toutes débouchent dans l'Océan Atlantique, sont les nommées : *San Borombón*, *Quequén Grande*, *Quequén Chico*, *Napostá*, *Sauce Grande* et *Sauce Chico*.

Quant à la Mésopotamie argentine, grâce à l'imperméabilité de son sol, c'est une région traversée par de nombreuses rivières et ruisseaux, affluents des fleuves *Paraná* et *Uruguay*. La province de Corrientes, surtout, renferme les immenses lagunes de *Iberá* et *Maloya*, presque entièrement inconnues.

Pour clore cette description hydrographique de la République

(1) Le lac *Bebedero*, dans la province de San Luís, fait partie du même bassin.

(2) Les lacs *Munster* et *Colhué* méritent d'être aussi mentionnés ; ils sont formés sur le trajet de la rivière *Senguer* par une dépression située près de l'Océan Atlantique.

Argentine, il faut appeler l'attention du lecteur sur l'existence d'un certain nombre de dépressions occupées par des salines formant autant d'autres bassins vers lesquels affluent des cours d'eaux saumâtres qui, en s'évaporant, déposent les sels qu'elles contenaient auparavant en dissolution, et forment alors de véritables gisements, quelques uns exploités pour les besoins des habitants du pays. Parmi ces dépressions, on peut indiquer la *Salina Grande*, sur les limites des provinces de La Rioja, Santiago del Estero et Córdoba; les salines de Catamarca, La Rioja et San Juán; les *Salinas Grandes,* situées entre les provinces de Salta et Jujuy, qui fournissent de sel tout le nord de la République; et, surtout, les salines d'*Antofalla*, *Hombre Muerto*, *Caurchari*, *Arízaro*, *Rincón*, etc., situées dans les hauts plateaux de *Jujuy* et d'*Atacama*, doublement intéressantes par les gisements de borate qu'elles contiennent. En outre, et distribués par toute la région andine, il existe de nombreux cours d'eau utilisés près de leur source pour l'irrigation, lesquels, trouvant sur leur parcours d'immenses zones perméables, se perdent bien vite dans le sous-sol. Comme exemple, on peut citer les rivières *Tala*, *Valle* et *Paclin*, qui alimentent la belle vallée de Catamarca et la ville du même nom.

Chutes de l'Iguazú.—(Fleuve Alto Paraná)

SURFACE ET POPULATION

La République Argentine est divisée en 14 provinces et 10 territoires, dont voici la surface et la population:

PROVINCES ET TERRITOIRES		SURFACE — Kilomètres carrés 1903	POPULATION — Recensement National en 1869	POPULATION — Recensement National en 1895	POPULATION — Bureau Démographique National 1902
Buenos Aires	Capitale	186	187.346	663.854	865.490
"	Province	305.121	307.761	921.168	1.208.937
Santa Fe	"	131.906	89.117	397.188	576.385
Entre Ríos	"	74.571	134.271	292.019	354.596
Corrientes	"	84.402	129.023	239.618	288.426
Córdoba	"	161.036	210.508	351.223	436.859
San Luís	"	73.923	53.294	81.450	93.976
Santiago del Estero	"	103.016	132.898	161.502	184.194
Mendoza	"	146.378	65.413	116.136	152.720
San Juán	"	87.345	60.319	84.251	97.803
La Rioja	"	89.498	48.746	69.502	79.442
Catamarca	"	123.138	79.962	90.161	100.613
Tucumán	"	23.124	108.953	215.742	251.857
Salta	"	161.099	88.933	118.015	132.613
Jujuy	"	49.162	40.379	49.713	54.287
Misiones	Territoire	29.229		33.163	36.286
Formosa	"	107.258		4.829	5.844
Chaco	"	136.635		10.422	12.958
Pampa	"	145.907		25.914	48.391
Neuquén	"	109.703	93.291	14.517	16.874
Río Negro	"	196.695		9.241	14.947
Chubut	"	242.039		3.748	4.911
Santa Cruz	"	282.750		1.058	1.631
Tierra del Fuego	"	21.499		477	1.042
Los Andes	"	64.900		—	1.166
		2.950.520	1.830.214	3.954.911	5.022.248

La population approximative des capitales de provinces et de territoires, est indiquée ci-dessous:

Province	de Córdoba	Capitale	Córdoba	55.000
,,	,, Buenos Aires	,,	La Plata	50.000
,,	,, Tucumán	,,	Tucumán	36.000
,,	,, Santa Fé	,,	Santa Fé	32.000
,,	,, Mendoza	,,	Mendoza	30.000
,,	,, Entre Ríos	,,	Paraná	26.000
,,	,, Corrientes	,,	Corrientes	17.000
,,	,, Salta	,,	Salta	17.000
,,	,, San Juán	,,	San Juán	11.000
,,	,, San Luís	,,	San Luís	10.000
,,	,, Santiago del Estero	,,	Santiago del Estero	10.000
,,	,, Catamarca	,,	Catamarca	8.000
,,	,, La Rioja	,,	La Rioja	7.000
,,	,, Jujuy	,,	Jujuy	4.000
Territoire	,, Misiones	,,	Posadas	5.000
,,	,, Formosa	,,	Formosa	2.000
,,	,, Chaco	,,	Resistencia	2.000
,,	,, Pampa	,,	General Acha	2.000
,,	,, Río Negro	,,	Viedma	1.500
,,	,, Chubut	,,	Rawson	700
,,	,, Neuquén	,,	Chos-Malal	600
,,	,, Tierra del Fuego	,,	Ushuaia	300
,,	,, Santa Cruz	,,	Puerto Gallegos	200
,,	,, Los Andes	,,	S. Antonio de los Cobres	200

En plus des capitales de provinces et de territoires, les villes suivantes peuvent être considérées comme principales par leur population:

Province de Buenos Aires—Arrecifes, Baradero, Nicolás Avellaneda, Campana, Cañuelas, Chacabuco, Chascomús, Chivilcoy, Junín, Lobos, Lomas de Zamora, Luján, Mercedes, Morón, Mar del Plata, Necochea, Olavarría, Pergamino, Salto, San Fernando, San Nicolás, San Pedro, Zárate, 9 de Julio, Azúl, Bragado, Dolores, Bahía Blanca, 25 de Mayo, Tandil; villes de 5 à 20.000 habitants.

Province de Santa Fé—Rosario (125.825 habitants), seconde ville de la République, par sa population et par son commerce; Alberdi, Cañada de Gomez, Carcarañá, Villa Casilda, Villa Consti-

tución, Corondá, Esperanza, Gálvez, Helvécia, Reconquista, Rafaela San Carlos et San Lorenzo; villes de 2 à 10.000 habitants.

Province de Entre Ríos — Colón, Concordia, Concepción del Uruguay, Diamante, Gualeguay, Gualeguaychú, Nogoyá, La Paz, Rosario del Tala, Victoria et Villaguay; villes de 4 á 15.000 habitants.

Province de Corrientes — Alvear, Bella Vista, Curuzú-Cuatiá, Esquina, Goya, Mercedes, Monte-Caseros, Paso de los Libres, San Martín et Santo Tomé; villes de 3 à 7.000 habitants.

Province de Córdoba—Bell Ville, Cruz Alta, Laboulaye, Marcos Juárez, Pilar, Río Segundo, Río Cuarto, San Francisco et Villa María; villes de 2.500 à 12.000 habitants.

Province de San Luís — Luján, Villa Mercedes, Quines, San Francisco; villes de 1.600 à 7.000 habitants.

Province de Santiago del Estero—La Banda, Frías, Ojo de Agua, Loreto, Salavina; villes de 1 à 2.000 habitants.

Province de Mendoza—Junín, San Martín, Maypú, San Cárlos, San Rafael; villes de 800 à 2.000 habitants.

Province de San Juán — Jachal, Valle Fértil; villes de 800 à 1.200 habitants.

Province de La Rioja — Chilecito, Unión, Chamical, Castelli; villes de 600 à 3.500 habitants.

Province de Catamarca —Belén, Chumbicha, La Plaza, Tinogasta, Recreo; villes de 500 à 2.700 habitants.

Province de Tucumán — Concepción, Medina, Monteros; villes de 1.500 à 3.000 habitants.

Province de Salta—Cafayate, Orán, Rosario de la Frontera, Lerma, Cerrillos; villes de 1.000 à 1.500 habitants.

Province de Jujuy—Tilcara, Ledesma, Perico del Cármen, Humahuaca; villes de 700 à 3.200 habitants.

Territoire de Misiones—Apóstoles, Candelaria, Concepción, San Javier et San José; villages de 500 á 1.000 habitants.

Territoire du Chaco—Puerto Bermejo, Las Palmas; villages de 400 á 600 habitants.

Territoire du Río Negro — Coronel Pringles, Conesa, General Roca; villages de 300 á 1.000 habitants.

Territoire du Chubut—Gaiman, Trewel; villages de 200 à 300 habitants.

D'après des calculs et des études du Bureau Démographique National, le mouvement de la population de la République Argentine durant l'année 1902, a été celui-ci:

PROVINCES ET TERRITOIRES	Population au 31 Décem. 1901	Mariages en 1902	Naissances en 1902	Décès en 1902	Excédent de naissances en 1902	Immigration internée en 1902	Croissance absolue en 1902	Population au 31 Décem. 1902
Provinces —								
de l'Est ou Litoral	3.216.617	18.868	117.292	53.584	63.708	13,509	77.217	3.293.834
du Centre	706.018	3.985	21.498	13.908	7.590	1.421	9.011	715.029
de l'Ouest ou Andines	424.354	2.003	16.054	11.064	4.990	1.234	6.224	430.578
du Nord	440.308	2.263	14.357	16.246	—*1.889*	338	—*1.551*	438.757
Territoires —								
du Nord	53.011	300	2.214	954	1.260	817	2.077	55.088
du Centre	47.490	161	1.313	537	776	125	901	48.391
de l'Ouest	16.354	105	775	283	492	28	520	16.874
du Sud	21.595	157	1.094	368	726	210	936	22.531
du Nord Ouest	1.166	—	—	—	—	—	—	1.166
Totaux	4,926.913	27.842	174.597	96.944	77.653	17.682	95.335	5.022.248

On observe, mais comme une exception, que dans les provinces du Nord, les décès ont dépassé les naissances en 1902. En 1901, les naissances avaient chiffré 16.094 et les décès, 13.487.

La proportion des naissances, mariages et décès par millier d'habitants en 1901-02, a été de 34.8, 5.5 et 19.3, respectivement· donc, la proportion de l'excédent de naissances, était de 15.5.

Les populations de quelques pays européens comparées à celle de la République Argentine, offrent ces proportions dans leur densité par kilomètre carré: (1)

PAYS	Étendue en Kilomètres carrés	POPULATION	Densité par Kilomètre carré
République Argentine	2.950.520	5.022.248	1. 702
France	528.700	38.962.000	73. 694
Suède et Norvège	770.000	7.415.000	9. 630
Belgique	29.450	6.694.000	227. 300
Hollande	32.800	5.263.000	160. 457
Allemagne	540.800	56.367.200	104. 229
Suisse	41.400	3.315.000	80. 072
Autriche-Hongrie	625.100	45.400.000	72. 628
Italie	287.000	32.475.000	113. 153
Portugal	93.300	5.428.700	58. 185
Totaux	2.948.550	201.319.900	

(1) Statesman's Year Book, 1903.

Palais du Gouvernement. — Buenos Aires.

LOIS ET ADMINISTRATION

La Constitution Nationale garantit l'existence parallèle du gouvernement central et de ceux de chaque province, comme une conséquence du système républicain représentatif fédéral qui a été adopté par la Nation Argentine, en établissant, de plus, que les constitutions provinciales devront être basées sur cette même forme de gouvernement, d'après les principes par elle consacrés et résumés dans son préambule, qui dit:

" Nous, les représentants du Peuple de la Nation Argentine, " réunis en Congrès Général Constituant, par volonté et élection " des provinces qui la composent et en exécution de pactes pré- " existants, dans le but de constituer l'union nationale, de garantir " la justice, de consolider la paix intérieure, de pourvoir à la dé- " fense commune, de favoriser le bien être général et d'assurer les " bénéfices de la liberté pour nous, pour notre postérité et pour " tous les hommes de la terre qui voudront habiter le sol argentin, " en invoquant la protection de Dieu, source de toute raison et

" justice; ordonnons, décrétons et établissons cette Constitution " pour la Nation Argentine ".

On peut affirmer que, malgré que le système établi soit celui de la fédération nord américaine, les modifications substantielles qui lui ont été introduites, font du gouvernement fédéral argentin, un pouvoir plus centralisateur que celui ayant servi de modèle.

Ainsi, par exemple, le Congrès National jouit de l'attribution exclusive de dicter les Codes Civil, Pénal, Commercial et de Mines, sans que ces codes puissent altérer les juridictions locales, leur application appartenant aux tribunaux fédéraux ou provinciaux, selon que les faits ou personnes tombent sous l'une ou l'autre juridiction.

Le Congrès dicte aussi des lois générales pour toute la Nation sur la naturalisation et la nationalité, la banqueroute, la falsification de monnaie courante et des documents de l'État (art. 67, paragraphe 11).

Chaque province établit sa Constitution, dicte ses lois de procédure judiciaire et toutes celles nécessaires aux progrès de ses institutions, tant qu'elles ne sont pas contraires aux principes consacrés par la Constitution Nationale.

Tous les habitants jouissent des meilleures garanties pour leurs droits personnels et réels. Il est permis de dire que tous les principes consignés dans la Carta Magna et dans les lois organiques de l'Angleterre, ainsi que les conquêtes que dans ce sens ont été faites par les peuples européens depuis la révolution française, se retrouvent dans la Constitution Argentine.

Les étrangers sont particulièrement protégés par la Constitution, qui leur accorde (article 20) " tous les droits civils du " citoyen; ils peuvent exercer leur industrie, commerce et profession; " avoir des propriétés, en acheter et en vendre; naviguer sur les " rivières et les côtes; exercer leur religion en toute liberté; tester " et se marier, conformément aux lois. Ils ne sont pas obligés " d'admettre la nationalité, ni de payer des contributions forcées " extraordinaires. Ils obtiennent la naturalisation après une rési- " dence de deux ans continuels dans la Nation; cependant, l'au- " torité peut réduire ce terme en faveur de celui qui le sollicitant, " fait valoir et prouve des services rendus à la République ".

Les étrangers, dès qu'ils obtiennent leur carte de naturalisation, sont exempts de service militaire pendant 10 ans.

L'étranger naturalisé devient électeur inmédiatement et après un temps de 4 à 6 ans d'exercice de la nationalité, peut être élu à n'importe quel poste public, en exceptant toutefois, ceux de Pré-

sident et de Vice Président de la République, qui ne peuvent être remplis que par des citoyens natifs.

Une des libertés les plus garanties par la Constitution, est celle de la presse; le Congrès, à ce propos, ne peut voter des lois pour la restreindre.

Le Gouvernement Fédéral est divisé en trois pouvoirs: 1° le Législatif, qui dicte les lois de la Nation; 2° l'Exécutif, qui les applique et administre; 3° le Judiciaire, qui les interprète et applique dans les cas contentieux.

Le Pouvoir Exécutif est exercé par un Président, citoyen argentin natif et chef suprême de la Nation, ayant à sa charge l'administration générale du pays. Le président est assisté dans ses hautes fonctions par huit Ministres Secrétaires d'État.

Le Pouvoir Législatif est exercé par un Congrès National, composé d'un Sénat de 30 membres, 2 élus par chaque province et 2 par la Capitale Fédérale; et d'une Chambre de Députés, dont les membres sont élus directement par le peuple dans la proportion de 1 pour 33.000 habitants.

Le Vice Président de la République exerce les fonctions de Président du Sénat et remplace le Président en cas d'absence, mort, etc.

JUSTICE.—Le Pouvoir Judiciaire est exercé par des Tribunaux Fédéraux et par des Tribunaux Ordinaires, de la Capitale, des Territoires Nationaux et des Provinces, ce qui représente une véritable garantie pour les étrangers établis dans le pays.

La juridiction fédérale est représentée dans la République par une Cour Suprême (le plus haut tribunal de justice), par quatre Chambres Fédérales d'Appel et par des Juges Fédéraux de Section. Il existe trois de ces derniers dans la Capitale et un ou plus, dans chaque Province.

Dans les territoires nationaux, les Juges *Letrados* [1] ont à la fois la juridiction fédérale et l'ordinaire.

" Sont du ressort de la juridiction fédérale (Article 100), la con-
" naissance et décision: de toutes les causes touchant des points régis
" par la Constitution, par les lois de la Nation (avec la réserve faite
" au paragraphe 2 de l'article 67) et par les traités avec les nations
" étrangères; des causes touchant les ambassadeurs, ministres pu-
" blics et consuls étrangers; des causes d'amirauté et juridiction
" maritime; de celles où la Nation est une des parties; de celles qui

(1) Qui sont docteurs en loi ou avocats.

" se produisent entre deux ou plusieurs provinces; entre une pro-
" vince et les habitants d'une autre; entre les habitants de provinces
" différentes, et entre une province et ses habitants, contre un État
" ou citoyen étranger, etc."

La justice ordinaire dans les provinces est exercée par des juges *letrados*, des juges de paix et par des tribunaux supérieurs nommés Cour Suprême dans certaines provinces et Tribunal Supérieur de Justice, dans d'autres. Dans la province de Buenos Aires, en plus de la Cour Suprême, il existe des Chambres d'Appel.

Pour la justice ordinaire dans la Capitale de la République, il existe deux Chambres d'Appel, une pour la partie Civile et l'autre pour celle Commerciale, Criminelle et Correctionnelle. La justice criminelle, dans la Capitale Fédérale, est exercée par des juges d'instruction et par des juges de sentence.

La justice inférieure se trouve formée par des juges de paix, des juges de marchés (de fruits du pays, tels que laines, cuirs, céréales, etc.), et des juges de quartier ou alcades.

Dans huit, des dix territoires nationaux, la justice est exercée par des juges *letrados*, nommés pour 4 ans et par des juges de paix, élus pour deux ans par le peuple, si la population dépasse 1000 habitants, ou nommés par le Gouvernement, au cas contraire. Dans les deux autres territoires, il n'existe que des juges de paix.

Les sentences des juges *letrados* vont en appel par devant les Chambres Fédérales d'Appel, quelle que soit la nature du procès. Les juges *letrados* des territoires décident en dernière instance sur les sentences dictées par les juges de paix.

LÉGISLATION. — Les lois de la République sont codifiées pour la plupart et obligatoires pour tous ceux qui habitent le pays, qu'ils soient citoyens argentins ou étrangers, domiciliés ou de passage.

A citer celles-ci: Constitution Nationale et Constitutions Provinciales; codes Civil, Pénal, Commercial et de Mines; codes nationaux de procédure en matière civile et commerciale et celui de procédure en matière criminelle, pour les juridictions fédérale et ordinaire de la Capitale; les mêmes codes pour les tribunaux de province; codes ruraux, d'irrigation, etc., de quelques provinces; loi sur le registre d'état civil des personnes, sanctionnée pour la Capitale et territoires nationaux, et dans la suite, adoptée par presque toutes les provinces; lois d'immigration et colonisation, nationalité, éducation, travaux publics, chemins de fer, brevets d'invention, marques de fabrique et de commerce, élections nationales, forêts, etc., etc.; enfin, lois annuelles de budget, contributions, timbres et autres.

La loi de nationalité établit ceci: Sont citoyens argentins: 1.°—Toutes les personnes nées sur le territoire argentin, quelle que soit la nationalité de leurs parents, en exceptant seulement les enfants des représentants diplomatiques étrangers et des membres des légations établies dans le pays; 2.°—Les enfants de citoyens argentins natifs, qui naissent à l'étranger et qui choisissent la nationalité de leurs parents; 3.°—Toutes les personnes nées dans les légations argentines à l'étranger ou à bord des navires de guerre de la République; 4.°—Toutes les personnes nées en eaux neutres sous le drapeau argentin.

Sont citoyens argentins naturalisés:

1.° Les étrangers âgés de plus de 18 ans qui ayant séjourné pendant deux années suivies dans la République, établissent par devant les juges de section qu'ils veulent obtenir la nationalité "*ciudadanía*".

2.° Les étrangers qui, par devant les juges, prouvent avoir prêté quelques uns des services suivants, quel que soit le temps de leur résidence:

§ 1.° Avoir rempli honnêtement des emplois de la Nation ou des provinces, dans l'intérieur ou en dehors de la République; 2.° Avoir servi dans l'armée ou dans la marine, ou bien avoir pris part à une action de guerre en défense de la Nation; 3.° Avoir établi quelque nouvelle industrie dans le pays ou y avoir introduit une invention utile; 4.° Etre entrepreneur ou constructeur de chemins de fer dans n'importe laquelle des provinces; 5.° Faire partie des colonies établies dans les provinces ou dans les territoires nationaux et y posséder quelque bien foncier; 6.° Habiter ou peupler des territoires nationaux entre ou en dehors des actuelles lignes de frontière; 7.° S'être marié avec une femme argentine dans n'importe laquelle des provinces; et 8.°, y exercer le professorat dans une des branches de l'éducation et de l'industrie.

Les étrangers ayant rempli les conditions indiquées par les articles précédents, obtiendront la carte de naturalisation, qui leur sera accordée par le juge fédéral par devant lequel ils l'auraient requise, sans payer aucun frais.

Les étrangers ont droit au vote dans l'ordre municipal et peuvent former partie des municipalités du district ou ville de leur résidence.

Service militaire.—La Constitution a établi (article 21), que tout citoyen argentin est obligé de prendre les armes pour la défense de la patrie et de cette même Constitution, conformément aux lois dictées par le Congrès et aux décrets du Pouvoir Exécutif.

que, ch

Les lois militaires établissent que les argentins sont dans l'obligation—égale pour tous—de prêter le service militaire pendant sa durée nominale, c'est-à-dire, 25 ans.

L'armée de la Nation est composée par: 1° L'armée de ligne; 2° La garde nationale; 3° La garde territoriale.

L'armée de ligne est formée par l'armée permanente et sa réserve, avec les chefs, les officiers et les sergents et caporaux déterminés par les lois, les contingents de conscrits de 20 ans accomplis à 28 ans, aussi accomplis, mariés ou non, et les volontaires. L'armée permanente est formée par les conscrits de 20 ans (entre lesquels se recrutent par le tirage au sort: le contingent pour la marine, $^1/_5$ de la classe pour le service de 2 ans et le reste, pour celui de 6 mois) et par la réserve de la même armée, constituée par tous ceux qui sortant de la permanente, n'ont pas encore accompli leurs 28 ans.

La garde nationale se compose de tous les citoyens compris entre 28 et 40 ans accomplis; et la garde territoriale, par ceux âgés de 40 à 45 ans.

Les forces n'appartenant pas à l'armée permanente, ne se mobiliseraient qu'en cas de guerre.

Les étrangers naturalisés argentins sont exemptés pendant dix ans du service militaire.

Cuirassé "San Martin".

Conseil National
d'Éducation.

—

Buenos Aires.

—

INSTRUCTION PUBLIQUE

L'instruction publique comprend trois divisions: Primaire, Secondaire et Supérieure.

L'instruction primaire est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes, âgés de 6 à 14 ans. L'enseignement religieux est interdit dans les écoles publiques, excepté, toutefois, dans les cas où les enfants désirent le recevoir après les heures officielles. Il y a des écoles publiques dans tout le territoire de la République; l'enseignement qu'on y donne est gratuit. En plus, il y a des écoles primaires pour l'enseignement gratuit de cours d'écriture, lecture, arithmétique, éléments d'histoire, géographie, etc., pendant le jour ou la nuit, à des personnes âgées de plus de 14 ans.

L'enseignement secondaire n'est pas obligatoire. Il est gratuit et comprend des cours d'arithmétique, géométrie, algèbre, trigonométrie, littérature, physique, chimie, sciences naturelles, histoires

ancienne, moderne et contemporaine, langues étrangères, etc., donnés dans 19 collèges nationaux, dont quatre dans la Capitale Fédérale, un dans chacune des 14 provinces et le dernier à Concepción del Uruguay. Les élèves y sont admis après avoir fini les études primaires et y restent pendant 4 ou 7 ans, selon qu'ils suivent les cours généraux ou les préparatoires pour l'Université.

Il existe 28 Écoles Normales dans tout le pays, ainsi distribuées: 3 de "Professeurs" (dont 1 pour hommes et 2 pour femmes), dans la Capitale Fédérale; 1 de "Professeurs" mixte, dans la ville de Paraná; 3 "Régionales" pour instituteurs dans les villes de Corrientes, San Luís et Catamarca et 14 pour institutrices, établies dans chaque capitale de province. Il existe, en plus, 7 Écoles mixtes, pour instituteurs, installées dans plusieurs villes des provinces de Buenos Aires, Santa Fé, Córdoba et San Luís.

Les 3 écoles "Régionales" datent de 1903.

Les Universités sont en nombre de trois: une à Buenos Aires, une autre à Córdoba et la dernière à La Plata. On y exige un cours de 7 années d'études pour pouvoir obtenir le titre de docteur en médecine, et de 6, pour ceux d'avocat ou docteur en lois et d'ingénieur. Ces cours sont moins longs pour les professions de pharmacien, sage-femme, dentiste, arpenteur et architecte. Quant à ceux de doctorats ès sciences exactes et naturelles et philosophie ès lettres, les études sont plus sérieuses.

L'enseignement technique est très encouragé dans toute la République. Il est donné dans des Écoles de Commerce qui préparent des experts commerciaux, des comptables et des traducteurs publics et qui sont installées dans les villes de Buenos Aires (celle-ci avec 660 élèves matriculés en 1903), Rosario, Bahía Blanca et Concordia; des Écoles Industrielles avec leurs ateliers pour l'enseignement de divers métiers; la Faculté d'Agronomie et Vétérinaire à La Plata; l'École de Mines à San Juan et celle de Vitiviniculture à Mendoza; l'École de Pilotes, et enfin, plusieurs écoles d'Agriculture et d'Élevage.

L'influence de toutes ces importantes institutions se fait sentir dans le pays, en y apportant beaucoup de bons éléments pour le progrès général.

A citer aussi, des instituts spéciaux, tels que deux écoles de sourds-muets (une de chaque sexe), deux écoles commerciales de femmes et une École Normale de Kindergarten.

En outre, on vient de créer un Séminaire Pédagogique pour la préparation du professorat secondaire et normal.

Il y a une École des Beaux Arts et plusieurs Conservatoires de Musique, très fréquentés par des élèves des deux sexes.

L'assistance aux écoles primaires s'établit ainsi:

ANNÉES	NOMBRE D'ÉCOLES	ÉLÈVES
1885	2.486	158.188
1890	2.897	242.736
1895	3.325	285.854
1900	4.452	451.247
1901	4.538	460.229
1902	4.341	472.425
1903	4.341	481.657

L'assistance des élèves aux Collèges Nationaux, Écoles Normales et Universités, s'est ainsi chiffrée:

	En 1902	En 1903	
Collèges Nationaux	3.479	4.326	
Écoles Normales	2.865	3.150	
Université de Buenos Aires	3.602	3.825	(1)
,, ,, Córdoba	313	351	(1)
,, ,, La Plata	108	—	(2)

(1) Ces deux chiffres sont approximatifs.
(2) Le chiffre n'est pas encore connu.

École Sarmiento. — Buenos Aires.

RELIGION. — La religion de l'État est la Catholique Romaine; mais, conformément à la Constitution, toutes les autres sont tolérées. L'article 14 de cette Constitution établit que tous les habitants de la Nation *jouissent de la liberté de professer leur culte*, et l'article 20, qui accorde aux étrangers tous les droits civils des citoyens, spécifie qu'ils ont celui *d'exercer librement leur religion*.

Débarquement d'immigrants à la Darse Sud. Port de Buenos Aires.

IMMIGRATION

La Visite d'Immigration et son But. — Chaque bateau qui arrive au pays ayant à bord des immigrants, passagers de deuxième et troisième classes selon la loi, est très soigneusement inspecté par une Commission composée du Visiteur ou Inspecteur d'Immigration, du Médecin de la Santé et de l'Officier de la Préfecture Maritime.

Cette Commission vérifie les conditions d'hygiène et de salubrité du bateau, ses commodités pour le transport, la nourriture pendant le voyage, la fourniture des médicaments; si le bateau compte un médecin et un pharmacien parmi son personnel et si, par rapport à son tonnage, il transporte ou non un chiffre excédent de passagers; si les dimensions du pont, de l'entrepont et des couchettes sont celles établies par la loi; s'il y a un nombre suffisant de ventilateurs, de pompes à incendie, d'ustensiles de cuisine, bouées et canots de sauvetage; si le bateau conduit des malades contagieux et s'il a embarqué des passagers dans des ports où sévit quelque épidémie; si, dans la cargaison, il transporte des matières inflammables ou insalubres; enfin, elle recueille les protestations et plaintes des pas-

sagers au sujet de mauvais traitements, ainsi que les documents à remettre par le commandant ayant trait à la loi d'immigration et aux incidents du voyage, le tout en faveur des immigrants.

La Réception. — Les immigrants sont soigneusement interrogés et classés pour connaître leurs conditions de travail et lieux de destination. Quant à ceux qui refusent les bénéfices de la loi, ils sont inscrits sur une liste spéciale et leurs papiers marqués avec un timbre de "simple voyageur". De même, sont marqués d'un timbre "ancien résident", les passeports des immigrants ainsi classés.

Dès que l'inspecteur a timbré les passeports des immigrants soumis à la loi sur l'immigration, ces derniers sont reçus par les employés de l'Hôtel des Immigrants, qui les font conduire à l'Hôtel en les installant dans des tramways préparés à l'avance; les bagages sont transportés à l'Hôtel par des domestiques de l'Asile même.

Hôtel des Immigrants.

Logement gratuit. — Les immigrants, une fois arrivés à l'Hôtel, sont annotés dans des registres et pourvus d'un bulletin de séjour, valable pendant cinq jours, délai qui peut être renouvelé en cas de maladie. Les immigrants sont logés convenablement, les femmes et les enfants dans des salles séparées de celles occupées par les hommes. Les bagages sont emportés dans un bâtiment spécial par des domestiques de l'Hôtel pour être visés par la Douane, comme un service spécial en faveur des immigrants.

Nourriture gratuite. — Les immigrants sont nourris avec des vivres de première qualité, dans les suivantes proportions, qui sont celles d'une ration journalière pour chaque personne adulte: viande,

600 gr.; pain, 500 gr.; pommes de terre, carottes, choux (alternés), 150 gr.; riz, pâtes ou haricots (alternés), 100 gr.; sucre, 25 gr.; café, 10 gr. On donne du lait aux enfants. La nourriture, préparée dans de bonnes cuisinières à la vapeur, est servie par des garçons dans une grande salle à manger.

Assistance de Médecins. — Les malades sont soignés constamment dans l'infirmerie installée à l'Hôtel même; les enfants sont vaccinés et aussi les adultes qui s'y prêtent. Il y a des médecins, des infirmiers et des infirmières et une pharmacie amplement pourvue des médicaments et des éléments de désinfection nécessaires.

Le Bureau national du Travail.—Dès l'arrivée des immigrants, ils sont questionnés au sujet des lieux où ils désirent être envoyés; le Bureau du Travail leur offre les places et emplois qu'il peut fournir, d'après les demandes reçues, demandes qui se trouvent documentées à la disposition des immigrants, avec indication des salaires payés et autres conditions, le tout dûment enregistré dans des livres spéciaux. Quand, pour le moment, il n'y a pas de demandes de travailleurs de la profession d'un immigrant qui désire être placé, le Bureau même se charge de lui chercher du travail, soit en l'adressant aux fabriques, établissements ou ateliers, ou en télégraphiant à l'intérieur du pays. Dans le cas où les immigrants demandent à être envoyés vers un point donné du territoire où manque justement le travail de la nature de leur profession, ils sont préalablement avertis de ce fait, afin d'éviter des conséquences fâcheuses pour leurs intérêts. Les immigrants sont libres d'aller où il leur plaît, aucune pression n'étant faite sur leur esprit.

Expédition et Internation gratuites. — Les immigrants qu'on aura placé à l'intérieur du pays ou ceux qui voudront aller rejoindre leurs familles, seront conduits par des Officiers expéditionnaires, chargés de faire transporter leurs bagages, soigneusement étiquetés, d'annoter les immigrants sur les listes d'expédition, de les pourvoir des bulletins de voyage et de leur prêter bon office jusqu'à les laisser parfaitement installés dans les trains ou dans les vapeurs des rivières.

Réception dans les Provinces ou Lieux de destination. — Les immigrants qui vont aux provinces ou aux territoires nationaux pour être placés, sont reçus au débarcadère du train par le Secrétaire de la Commission Auxiliaire, logés et nourris pendant dix jours, en attendant qu'on leur fournisse un emploi ou qu'ils partent pour leur destination définitive. Dans le cas où ils doivent continuer

leur voyage par un autre chemin de fer, ils restent sous la garde de ce même employé, lequel les accompagne, comme à Buenos Aires, depuis que le train arrive et jusqu'au départ de celui qui doit les emporter ailleurs.

Poste et Télégraphe. — Il y a un bureau de Poste et Télégraphe à l'Hôtel des Immigrants, pour le meilleur service de la correspondance des immigrants et pour que le Commissariat Général et le Bureau National du Travail puissent transmettre, par tout le pays, les ordres et les instructions nécessaires au fonctionnement général.

Bureaux où peuvent s'adresser les Immigrants. — À Buenos Aires : *Division de l'Immigration,* rue Alsina, n° 627. — *Hôtel des Immigrants,* Retiro. — *Bureau National du Travail et Expéditions,* Retiro.

Commissions auxiliaires — Province de Buenos Aires: *La Plata, Bahía Blanca, Juárez, Pergamino, Trenque-Lauquén, Tandil, Tres Arroyos.* — Province de Santa Fe: *Santa Fe, Rosario, Vera.* — Province de Entre Ríos: *Paraná, Concordia.* — Province de Corrientes: *Corrientes.* — Province de Córdoba: *Córdoba.* — Province de Mendoza: *Mendoza, San Rafael.* — Province de San Luis: *San Luis.* — Province de Jujuy: *Jujuy.*—Province de Catamarca: *Catamarca.*—Province de San Juan: *San Juan.* — Province de Santiago del Estero: *Santiago del Estero.* — Province de La Rioja: *La Rioja.* — Province de Tucumán: *Tucumán.* — Territoires: de Formosa: *Formosa.* — Chaco: *Resistencia.* —Misiones: *Cerro-Corá, Posadas, Candelaria, Concepción de la Sierra, Santa Ana.* — Pampa Central: *General Acha, Bernasconi, Toay, Victorica.*—Río Negro: *Viedma, General Roca.*—Chubut: *Rawson, Camarones, Comodoro Rivadavia.*—Santa Cruz: *Gallegos, Puerto Deseado, Puerto Santa Cruz.* — Neuquén: *Chos-Malal.* — Tierra del Fuego: *Ushuaia.*

ENTRÉE D'IMMIGRANTS DANS LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

DEPUIS 1857 JUSQU'À 1903

ANNÉES	PERSONNES.	NATIONALITÉS	
1857-60	20.000	Italiens	1.331.536
1861-70	159.570	Espagnols	414.973
1871-80	260.613	Français	170.293
1881-90	846.568	Anglais	35.435
1891-900	648.326	Autrichiens	37.953
1901-903	223.346	Allemands	30.699
		Suisses	25.775
		Belges	19.521
		Autres nationalités	92.238
	2.158.423		2.158.423

IMMIGRANTS ARRIVÉS EN 1903

Classification par nationalités

Italiens	42.358
Espagnols	21.917
Français	2.491
Anglais	560
Autrichiens	1.378
Allemands	1.000
Suisses	272
Belges	174
Autres nationalités	5.077
	75.227

Puits artésien Fourous. — 400 mètres à l'Ouest du Cap Curioso. (Territoire de Santa Cruz).

EAU

La République Argentine offre des conditions très favorables sous le rapport de l'eau, aussi bien pour les courants superficiels que pour les nappes souterraines.

En effet, les transports peu coûteux qui favorisent et développent la production s'effectuent évidemment par eau en profitant directement des fleuves quand ils sont navigables, ou indirectement, quand ils peuvent servir à alimenter des canaux artificiels. Et, non seulement l'on trouve dans la République Argentine d'importantes voies fluviales au long desquelles se développeront d'immenses zones qui n'attendent pour cela que les bras de l'immigrant, mais, bien aussi, il résulte que les conditions orographiques sont essentiellement propices à l'ouverture de canaux navigables partant des provinces Andines et aboutissant aux ports commerciaux des fleuves *Paraná* ou *la Plata* ou des côtes de l'Océan Atlantique.

Nappes d'Eau Souterraines. – Les nappes d'eau souterraines sont de deux sortes :

1° Les nappes d'eau phréatiques, vulgairement connues sous le nom d'eaux d'infiltration ou eaux de puits; et

2° Les nappes d'eau profondes, renfermées sous pression dans les couches perméables du sous-sol et caractérisées par une force ascensionnelle parfois suffisante pour les faire surgir de terre, quand on fait des perforations.

Nappes d'Eau Phréatiques. — Ces eaux se trouvent à peu de profondeur dans tous les terrains perméables qui absorbent l'eau des pluies tombant sur eux. Dans les terrains à peine ondulés des provinces de Buenos Aires, Santa Fé, Córdoba (partie Est), Entre Ríos et Corrientes, territoires de Missiones et de la Pampa, ainsi qu'une partie de ceux du Chaco et Formosa, les puits ordinaires rencontrent généralement l'eau d'infiltration à une profondeur de cinq à vingt-cinq mètres, quoique dans la Pampa il existe certains puits (*jagüeles*) qui arrivent jusqu'à soixante et quatre-vingts mètres. Un des caractères particuliers de la nappe d'eau phréatique de la zone en question, est celui de sa variété de degré de potabilité, puisqu'il est très fréquent de trouver de l'eau douce et de l'eau saumâtre à dix mètres de distance seulement. Cela est dû certainement à l'existence de dépôts locaux de sels dans les terrains renfermant ces eaux.

Dans les territoires du sud de la République, plus accidentés que les antérieurs, les nappes d'eaux phréatiques se manifestent à l'extérieur par l'intermédiaire de nombreuses sources également caractérisées par la variation dans le degré de potabilité. Dans les provinces Andines, l'eau se manifeste dans toute la zone montagneuse. Mais cela n'arrive pas dans quelques points de la plaine où, soit parce que les terrains de transport ont une épaisseur exagérée, comme à San Juán et Mendoza, par exemple, ou bien parce que le loess imperméable, comme dans les plaines de La Rioja et de Santiago del Estero, empêche la formation de nappes phréatiques, les habitants doivent se pourvoir dans le premier cas au moyen de canaux artificiels (appelés *acequias*) et, dans le second, en construisant des barrages destinés à recueillir l'eau de pluie qui n'est pas toujours suffisante pour garantir leur vie et celle du bétail, pendant l'intervalle de deux pluies.

D'autres régions, telles que les vallées andines de la partie occidentale des territoires de Neuquén, Río Negro, Chubut et Santa Cruz, grâce à l'épaisse végétation qui recouvre la Cordillère, ont le privilège de voir courir pendant toute l'année d'innombrables ruisseaux d'eaux claires et pures.

Mais, par ci par là, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, se trouvent quelques déserts appelés *travesías*, dont la traversée impose au voyageur la précaution de s'assurer de la résistance de ses mulets. Parmi ces déserts, nous citerons : une grande partie du territoire Los Andes (*Puna de Atacama*), les plateaux de la province de Catamarca, les grandes salines de celles de La Rioja et Santiago del Estero, la vallée du *Bermejo* dans la province de San Juan, le plateau qui sépare les fleuves *Negro* et *Colorado*, la *travesía* de Valcheta, etc. Cependant, il est bon de dire que ces régions peuvent être favorablement transformées par des perforations à la recherche des eaux ascendantes.

Nappes d'Eaux Ascendantes.—L'existence d'importantes nappes d'eaux ascendantes a été constatée par de nombreuses perforations dans différentes parties du territoire de la République et le Ministère de l'Agriculture se préoccupe activement d'augmenter les renseignements et données que l'on a sur le régime de ces eaux, en faisant pratiquer des perforations systématiques d'étude et de recherches. On sait maintenant que le 90 % du sous-sol de la province de Buenos Aires renferme une nappe d'eau ascendante (appelée *semi-surgente*) d'une qualité excellente et se trouvant à la profondeur moyenne de 40 à 60 mètres.

A Bahía Blanca et ses alentours, cette eau est excessivement saumâtre; mais en augmentant la profondeur des perforations, on a trouvé successivement à 180 et à 230 mètres, en moyenne, des nappes d'eau qui s'améliore en qualité et qui jaillit à plusieurs mètres de la surface.

Dans les provinces de Santa Fé et Córdoba, on a trouvé des eaux ascendantes à des profondeurs de 70 à 150 mètres et dans beaucoup de cas, jaillissantes à la surface. Les études faites jusqu'à présent, font prévoir l'existence d'autres nappes plus profondes et de meilleure qualité.

Dans la province de San Luís, l'eau artésienne a été trouvée à 600 mètres de profondeur au *Balde*, gare du chemin de fer Grand Ouest Argentin.

Dans la vallée du fleuve *Negro*, près de la gare Río Negro, du Chemin de fer au Neuquén, l'eau jaillissante a été trouvée à 55 mètres de profondeur.

Enfin, de nombreux sondages, ne dépassant pas 200 mètres, pratiqués un peu partout, ont démontré l'existence de nappes d'eaux plus ou moins bonnes.

Quant aux moyens d'exploitation des eaux des puits ordinaires,

des *jagüeles* et des puits absorbants, nous ajouterons qu'en plus des moyens vulgaires qui sont pour ainsi dire innombrables, l'emploi des moulins à vent s'est beaucoup généralisé dans le pays par suite des conditions très favorables de leur installation.

Eaux Minérales. — Il existe de nombreuses sources d'eaux minérales sulfureuses, carbonatées, alcalines, etc., dont l'étude commence à préoccuper les autorités. Plusieurs études ont été déjà faites sur les sources thermales de *Rosario de la Frontera* (prov. de Salta); de *Puente del Inca*, *Cacheuta* et *Borbollón* (prov. de Mendoza); de la *Laja* et *Villacún* (prov. de San Juán) et des *Copahúes* (territoire du Neuquén).

TERRES PUBLIQUES

La Nation possède actuellement trente-deux mille cent soixante-cinq lieues carrées de terre publique, situées dans les dix territoires directement gouvernés et administrés par le Pouvoir Exécutif National.

Ces champs appartenant au fisc sont ainsi distribués :

TERRITOIRE	HECTARES	ARES	CENTIARES
Misiones	843.608	85	21
Formosa	6.985.691	67	94
Chaco	7.190.938	82	13
Pampa	2.182.671	36	05
Río Negro	12.980.993	26	37
Neuquén	5.085.553	38	98
Chubut	18.761.695	22	47
Santa Cruz	19.401.632	74	21
Tierra del Fuego	1.284.647	31	86
Los Andes	5.696.600	—	—
Total	80.414.032	65	22

soit: 32.165 lieues kilométriques carrées et 6.130 dix millièmes de lieue.

Par suite de l'énorme différence de latitudes, de hauteurs sur le niveau de la mer et de composition du sol, ces champs peuvent avoir les applications les plus variées. Tandis que le territoire des Andes, par son sol pierreux, son manque d'eau et ses hauteurs qui oscillent entre trois mille et cinq mille mètres, n'est guère susceptible d'aucune exploitation, hormis cependant celle qui peut surgir des dépôts de borax et des filons métalifères que ses montagnes recèlent, les territoires

de Misiones, de Formosa et du Chaco se prêtent à la culture des plantes des climats chauds, parmi lesquelles on peut citer le coton, le café, le tabac, la canne à sucre, l'arachide, le manioc, etc. Ces territoires, en outre, sont couverts par des centaines et des centaines de lieues d'essences forestières d'une grande valeur, telles que le *quebracho* pour la tannerie. Le bétail prospère sur beaucoup de points de ces trois territoires.

Mais les champs qui se prêtent le mieux à l'élevage, sont ceux de la Patagonie, depuis la Pampa centrale jusqu'à la Terre de Feu, où le Gouvernement a déjà formé des noyaux de colonies dans lesquelles l'agriculture est aussi possible.

La Loi de Terres et son décret réglementaire indiquent le procédé suivi pour que l'exploitation privée utilise peu à peu les champs appartenant au fisc.

Depuis deux ans, le Ministère de l'Agriculture envoie des ingénieurs et des agronomes vers les champs de propriété publique afin qu'ils les mesurent et les étudient, en établissant soigneusement l'objet auquel ils peuvent être affectés. Ces études se poursuivent encore, mais l'étendue est grande ; cependant et conformément aux résultats de la première campagne, le Ministère a déjà décrété la vente et la location de 1.700 lieues dans le territoire du Chubut et de presque 2.000 dans celui de Santa Cruz et 800 dans les vallées andines de celui de Neuquén.

LOI DE TERRES, N° 4.167

La Loi de Terres, numéro 4.167, datée le 8 Janvier 1903, a été réglementée dans ses différents objets, terres, forêts et *yerbales* (*), par les décrets en date du 2 et du 27 novembre et du 18 décembre 1903.

Concernant la terre fiscale, cette loi et sa réglementation peuvent se résumer ainsi :

La terre fiscale pourra être destinée :

1° A l'établissement de colonies agricoles et de villages ;
2° A l'établissement de colonies d'élevage de bétail (*pastoriles*);
3° A la vente aux enchères publiques ;
4° A la location ou affermage (*arrendamiento*).

1°) COLONIES AGRICOLES

Ces colonies seront ainsi tracées :

a) Plan urbain ou village, divisé en rectangles de cent mètres de façade par cent mètres de profondeur, à leur tour divisés en

(*) Champs à herbe *mate*.

lots appelés *solares* (*), dont la plus grande étendue sera de cinquante mètres de façade par cinquante de profondeur, et la moindre, de vingt-cinq mètres de façade par cinquante de profondeur.

b) Plan rural divisé en lots appelés *quintas* et *chacras* (**); les *quintas*, c'est-à-dire les lots immédiats aux villages, auront une étendue de quinze hectares au maximum et de cinq hectares au minimum.

c) *Chacras* ou lots ruraux, dont l'étendue sera de cent hectares au maximum, selon l'article 2 de la Loi.

Dans ces colonies, personne ne pourra acquérir plus de quatre *solares* ou lots urbains (*a*), ni plus de deux *quintas* (*b*), ni plus de deux *chacras* ou lots ruraux (*c*).

2°) COLONIES D'ÉLEVAGE

Ces colonies seront formées par des lots de mille deux cent cinquante ou de deux mille cinq cents hectares affectés à l'exploitation rurale (élevage de bétail), aussi bien qu'à celle agricole et rurale, ou mixte.

Aucune personne ou société ne pourra acquérir plus d'un de ces lots.

3°) VENTE ET 4°) LOCATION

La terre fiscale qui ne sera pas affectée d'après les conditions précédemment exposées (1° et 2°), pourra être vendue aux enchères publiques par la mise à prix établie par le Gouvernement, ou bien affectée à la location, au prix que le Gouvernement établira de même.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La concession de lots agricoles ou d'élevage et la vente ou la location de la terre publique, ne pourront être sollicitées et obtenues que dans les occasions indiquées par le Gouvernement au moyen d'un décret affectant une ou plusieurs zones de terre à ces différents objets.

Dans ces décrets seront établis des délais pour présenter les demandes ou requêtes nécessaires; ces délais une fois échus, il en sera de même pour les dispositions qui ne pourront servir de base à aucune demande de concession, tant qu'un nouveau délai ne sera pas établi

(*) Lots urbains.

(**) Les *quintas* et les *chacras* sont des fermes ou terrains de culture. L'étendue des premières est bien plus réduite.

par le Gouvernement, en affectant de nouvelles zones de terre pour la colonisation, la vente ou la location.

DEMANDES DE LOTS AGRICOLES

Les demandes pour obtenir des lots urbains ou colonies agricoles, seront établies dans chaque village ou au siège du gouvernement du territoire respectif; dans la Capitale Fédérale, elles seront établies à la Division des Terres et des Colonies. Les demandes ne seront pas établies par document spécial écrit et consisteront simplement en une annotation faite sur un livre dûment marqué, annotation qui fera constater la signature de la personne intéressée, la date de sa demande et le lot qu'il désire. Les demandes pourront aussi se faire par lettre recommandée ou par télégramme aux fonctionnaires chargés de les recevoir.

DEMANDES DE LOTS D'ÉLEVAGE

Les demandes de lots d'élevage ou pâturage, devront être établies de la même façon que pour les lots agricoles avec la différence, cependant, que dans leur cas, l'annotation du livre devra contenir le nom, le domicile, l'âge, la nationalité, l'état-civil, le nombre et sexe des enfants et les emplois précédemment remplis; de même que pour les lots agricoles, elles pourront être faites par lettre recommandée ou par télégramme aux fonctionnaires chargés de les recevoir.

Ces lots seront directement concédés aux intéressés sans licitation publique ou privée, en tenant seulement compte que les sollicitants remplissent les conditions de la Loi (voir Acquisition de lots d'élevage).

ACHAT DE TERRES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Pour acheter de la terre fiscale n'ayant pas été affectée à la colonisation, il suffira de se présenter aux enchères publiques qui auront lieu pendant deux jours consécutifs, après avis et publication de plans descriptifs pendant quatre-vingt-dix jours. L'adjudication sera faite au plus offrant; une seule offre suffit pourvu qu'elle ne soit pas moindre de la mise à prix fixée par le Gouvernement pour la vente.

Les acheteurs devront payer comme acompte, au moment de l'adjudication, un dix pour cent de la valeur de la vente.

Dans les terres achetées, qu'elles soient des lots agricoles ou d'élevage, ou bien dans celles acquises aux enchères publiques effectuées, les acheteurs ne pourront exploiter les bois y existant qu'après avoir obtenu le titre de propriété définitif. Dans les terres louées, les

locataires ne pourront exploiter, en aucun cas, les bois existants. Ces acheteurs et ces locataires ou fermiers ne pourront profiter des bois existants dans les terres adjugées, autrement que pour leurs besoins de chauffage et matériaux de construction.

Les acheteurs de terre fiscale ou leurs successeurs, ne pourront jamais s'opposer à l'ouverture de rues ou de chemins dans leurs terrains ni au tracé de chemins de fer et de canaux. Dans ces cas, ils n'auront pas le droit d'être indemnisés pour la superficie occupée par ces ouvrages, à moins que ces derniers n'affectent une extension supérieure au trois pour cent de la surface totale. Cependant, ils auront le droit d'être indemnisés de la valeur des bâtiments et des cultures détruites.

Les demandes pour obtenir de la terre publique en location, devront être faites de la même façon que celles ayant trait aux lots de colonies agricoles.

Aucune personne ou société ne pourra acquérir par achat plus de vingt mille hectares, soit directement ou par des transferts faits en sa faveur par des personnes n'ayant pas payé la totalité du prix des terres cédées.

Aucune personne ou société ne pourra acquérir en location plus de vingt mille hectares, soit directement ou par transfert fait en sa faveur par d'autres locataires.

Le Gouvernement, conformément à l'article 8 de la Loi, peut céder gratuitement aux premiers colons qui s'établiront personnellement dans ces centres, jusqu'au cinquième des lots urbains et des colonies agricoles et d'élevage; de même et au lieu de cette concession, il pourra rabaisser d'un cinquième le prix de chacun de ces lots.

Pour la fondation de chaque colonie, le Gouvernement établira dans le décret respectif, s'il décide d'accorder l'une ou l'autre de ces concessions.

L'État n'est pas responsable des erreurs pouvant être comprises dans les renseignements fournis aux personnes intéressées pour des terres publiques, car il sera toujours présumé que celles-ci auront été examinées avant d'être demandées.

Toute location, concession ou vente de lots pourra être déclarée caduque, si les obligations de la Loi et celles établies par les décrets déjà dictés ou qui pourraient l'être pour chaque centre, n'auront pas été strictement remplies; dans quel cas, les améliorations introduites et les sommes payées resteront au bénéfice de l'État.

PRIX

La Loi ne fixe que des mises à prix ; le Gouvernement doit déterminer les prix dans chaque cas. Les mises à prix établies par la Loi sont :

Pour la vente de terre aux enchères publiques, quarante *centavos* or, ou une piastre monnaie nationale, l'hectare.

Pour chaque *solar*, lot urbain, dix piastres monnaie nationale.

Pour chaque *chacra* ou *quinta*, deux piastres cinquante *centavos* monnaie nationale l'hectare.

Le prix des terres achetées, selon l'article 2 de la Loi, devra être payé dans un délai maximum de cinq ans, avec l'intérêt de six pour cent par an.

TITRES DE PROPRIÉTÉ

Les titres de propriété, d'après l'article 3 de la Loi, seront des certificats à talon, tirés des livres à souche qui seront tenus par les bureaux de la Division de Terres et de Colonies (située dans la Capitale Fédérale); ces certificats indiqueront l'étendue, les mitoyens de la terre dont la propriété est adjugée et tous les autres renseignements nécessaires. Ces titres auront force d'acte public (art. 3 de la Loi) et devront être annotés sur les registres publics correspondants. (Registre de la Propriété et Registre des Hypothèques).

La Loi autorise le Gouvernement à remettre le titre définitif de propriété aux acheteurs qui auront payé au comptant le sixième du prix et qui auront rempli les conditions de colonisation, culture et introduction de bétail, selon qu'il s'agisse de lots agricoles et d'élevage ou de terre achetée aux enchères.

Dans ce cas, la terre restera hypothéquée jusqu'au paiement du restant du prix ; celui-ci une fois payé, l'hypothèque cessera.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DU DÉCRET DU 2 NOVEMBRE 1903.

ACQUISITION DE LOTS DANS LES COLONIES AGRICOLES

Solares ou lots urbains : leur prix ne pourra être moindre de dix piastres monnaie nationale le lot. Le Gouvernement, en établissant une colonie, fixera sur cette mise le prix de vente des lots en question.

Les acquéreurs devront les clôturer et y construire une habitation avec ses dépendances dans le délai d'un an après son acquisition.

Quintas et *chacras :* leur prix ne pourra être moindre de deux piastres cinquante *centavos* monnaie nationale l'hectare et le Gouvernement, en établissant chaque colonie, fixera sur cette mise le prix auquel ils devront être vendus.

Les acquéreurs de *quintas* et de *chacras* devront y bâtir une habitation dans le délai de deux ans et cultiver la terre dans les proportions que fixera le Gouvernement pour chaque colonie. Ces proportions ne pourront être moindres du cinquième de l'étendue du lot.

Le paiement de la valeur de ces terres sera fait en six annuités dont la première à la fin de la seconde année de l'achat.

Le titre définitif de propriété sera obtenu après avoir rempli les conditions établies et payé le prix de la terre. Ce titre pourra aussi s'obtenir une fois ces conditions remplies et le sixième du prix payé, auquel cas la terre restera hypothéquée en garantie du paiement du restant.

Les chemins servant de limites entre les lots des colonies agricoles, devront être conservés par les propriétaires mitoyens proportionnellement à leurs façades, moyennant des contributions en espèces ou en travail personnel, qui seront administrées par ces mêmes propriétaires.

Les acheteurs qui ne rempliront pas les conditions établies par la Loi ou celles qui pourraient être dictées pour chaque colonie, perdront les améliorations introduites et le prix payé, le tout au bénéfice de l'État ; leurs concessions seront déclarées caduques.

Les demandes devront être présentées après les quatre-vingt-dix jours de la publication des plans descriptifs de chaque colonie. Pendant ce même délai, et une fois que les lots demandés auront été obtenus, l'acquéreur devra en prendre possession, à son seul compte, et dans les mêmes conditions, il devra faire déloger les intrus s'ils existaient.

Ces dispositions n'ont pas trait aux territoires de Misiones, Chaco et Formosa, dans les zones que le Gouvernement fixera et qui seront déclarées *de pan llevar* (pour la culture de céréales uniquement), exception faite de celles qui soient principalement couvertes de forêts de bois de construction ou de *yerbales* (terrains où croît l'herbe *mate*).

ACQUISITION DE LOTS D'ÉLEVAGE

Ces lots, qui selon la Loi auront chacun une étendue de deux mille deux cent cinquante ou de deux mille cinq cents hectares, pourront

être sollicités si le Gouvernement affecte par décret une ou plusieurs zones à la colonisation d'élevage.

Dès que les plans descriptifs auront été publiés pendant quatre-vingt-dix jours, la présentation des demandes pourra se faire pendant une nouvelle période de cette même durée. Les demandes devront être faites de la même façon que celles pour les lots agricoles, c'est-à-dire, par annotation dans un livre dûment marqué, avec la différence cependant que dans ce cas-ci, cette annotation devra contenir, en plus du nom du pétitionnaire, son âge, sa nationalité, son état-civil, le nombre et le sexe de ses enfants et les emplois remplis auparavant.

Le prix de vente des lots d'élevage sera fixé par le Gouvernement; à ce prix sera ajouté le coût de l'arpentage à raison de six *centavos* monnaie nationale l'hectare, qui devra être ainsi payé :

Le dixième, plus la valeur de l'arpentage, au comptant; le restant, en cinq annuités égales, avec l'intérêt du six pour cent par an.

Les conditions pour être acheteur de lots d'élevage, sont celles-ci :

1° Être citoyen natif ou naturalisé dans les deux ans après la vente du lot;

2° Être majeur de 22 ans et s'il s'agit d'une femme veuve, avoir au moins un fils de seize ans;

3° S'engager à occuper personnellement le lot; à y introduire, dans les deux premières années au moins, quatre cents moutons ou chèvres ou l'équivalent en bêtes à cornes, à raison d'une pour cinq moutons; à y construire les enclos et bâtiments nécessaires à l'exploitation; à planter cent arbres et à bâtir une maison avec ses dépendances. L'engagement de planter des arbres peut s'éviter par le paiement de cinquante *centavos* monnaie nationale pour chacun d'eux.

Tant que les acquéreurs de lots d'élevage n'auront pas obtenu le titre définitif de propriété, ils ne pourront exploiter les bois existant dans leurs terrains autrement que dans les proportions nécessaires à leurs clôtures, leurs bâtiments et leur chauffage.

Le titre de propriété pourra être obtenu après paiement du prix total et accomplissement des dispositions de la Loi, ou aussi, après avoir rempli cette condition et payé au comptant le sixième du prix; dans ce cas, la terre restera hypothéquée en garantie du paiement du restant du prix.

Si à l'écoulement de la deuxième année, les engagements pris n'ont pas été remplis, la vente sera annulée avec perte des sommes payées; cela même se produira faute de paiement des quotes-parts échues avant l'obtention du titre de propriété; dans ce cas, les améliorations introduites resteront au bénéfice de l'État. Ces terres ne pourront être cédées qu'après paiement de leur valeur totale.

ACQUISITION DE LOTS POUR L'EXPLOITATION AGRICOLE ET D'ÉLEVAGE

Ces lots pourront avoir une étendue comprise entre 200 et 2.500 hectares. Leurs conditions d'achat, de colonisation, etc., seront égales à celles établies pour les lots d'élevage.

VENTE DE TERRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Les ventes de terre aux enchères publiques auront lieu à la Division de Terres et de Colonies pendant deux jours consécutifs, de midi à quatre heures de l'après-midi et après la publication des plans descriptifs pendant un terme de quatre-vingt-dix jours au moins.

L'adjudication sera faite au plus offrant.

Pour les terres du territoire de la Pampa et de ceux de la Patagonie, le prix minimum pour la vente sera de *une piastre monnaie nationale* l'hectare.

L'étendue que l'on vendra annuellement de cette façon, ne pourra dépasser 2.500.000 hectares et la mise pour la vente, en ce qui concerne l'étendue, sera celle d'un lot de deux mille cinq cents hectares dans lesquels aura été préalablement divisée chaque fraction de vingt mille hectares.

Aucune personne ou société ne pourra acquérir, soit directement, soit par cession antérieure au paiement total, une étendue supérieure à vingt mille hectares.

Les acheteurs devront coloniser les terres dans le terme de deux ans en y introduisant, soit en animaux ou en bâtiments, un capital de cinq cents piastres monnaie nationale par chaque deux mille cinq cents hectares.

Le paiement du prix sera fait ainsi : le dixième, plus le coût de l'arpentage à raison de six *centavos* l'hectare, au comptant, au moment de recevoir le certificat provisoire; le restant, en cinq annuités avec intérêt de six pour cent par an. L'acheteur devra signer des traites pour le montant de ces annuités, la terre restant hypothéquée en garantie de leur paiement.

Le titre de propriété pourra être obtenu : dès l'accomplissement des obligations légales et après paiement total, ou aussi, une fois ces obligations remplies et le sixième du prix payé au comptant; dans ce dernier cas, la terre restera hypothéquée en garantie du restant du prix.

Les personnes qui ne rempliront pas les conditions établies dans le délai indiqué, paieront une amende égale au double de la contribu-

tion directe pendant le temps qui s'écoulera sans que ces conditions soient remplies; cela arrivera si la dette est au jour. Si passé un délai de cinq ans, les conditions n'ont pas été remplies, la vente sera déclarée caduque, avec perte des intérêts et des améliorations introduites.

En cas de non paiement d'une traite échue, le terrain sera vendu aux enchères publiques pour le compte de l'acheteur, après un avis de trente jours.

LOCATIONS

L'étendue maximum de chaque lot loué par une seule personne ou société, ne dépassera pas vingt mille hectares.

Le terme du bail sera de dix ans et son prix sera fixé par le Gouvernement dans un décret spécial pour chaque région; dès la cinquième année, ce prix augmentera tous les ans d'un dix pour cent sur le primitif; il devra être payé par annuités anticipées et les locataires devront aussi payer l'arpentage à raison de six *centavos* l'hectare.

Les locataires sont dans l'obligation d'introduire un capital minimum de cinq cents piastres, monnaie nationale, en bétail et bâtiments par chaque deux mille cinq cents hectares et dans le délai de deux ans après la signature du contrat. Si le terrain le permet, ils devront planter cent arbres fruitiers ou forestiers par lieue et s'il y avait des fractions pouvant être cultivées, ils devront ensemencer jusqu'à un centième de leur étendue.

La condition de planter des arbres pourra être commuée par le paiement de cinquante *centavos*, monnaie nationale, par arbre; les contrats établiront ces conditions selon le cas.

Les locataires ne pourront exploiter les bois, les salines ou les mines qui se trouvent dans leur terrain, autrement que pour leur usage personnel ou pour l'exploitation d'élevage.

Le capital en bétail qu'ils devront introduire, ne sera pas moindre de 30 moutons ou chèvres; ou aussi, d'une bête à cornes ou d'un cheval par cinq des autres animaux.

Les locataires devront prendre possession de la terre louée, à leur seul compte et sans intervention de l'État.

Le paiement de la location se fera à l'avance; la première annuité sera payée au moment de signer le contrat dans les bureaux de la Division de Terres et de Colonies; les suivantes seront payées dans les soixante premiers jours de chaque année.

Les contrats de location cesseront dans leurs effets faute de paiement d'une traite ou du montant de l'arpentage et faute d'accomplissement des conditions de colonisation et autres dispositions en vigueur.

Si, durant la période du bail, la terre venait à être colonisée pour le compte de l'État ou affectée à quelque objet d'intérêt public, le locataire aura le droit d'acheter une étendue équivalente au cinq pour cent de la totalité et par chaque année d'écoulée, au prix en cours dans la région au moment de l'annulation des contrats respectifs.

Tout solliciteur de terre en location devra signer le contrat et faire les paiements au comptant, dans le terme de soixante jours après l'adjudication, sous peine de son annulation *ipso facto*.

A la fin du bail, le locataire pourra acquérir jusqu'à la moitié du terrain loué, au prix en cours à cette époque. Ce prix est un prix maximum, sujet aux réductions que le Gouvernement pourra établir pour chaque région, au moment de l'offrir en location, et qui devra être consigné sur le contrat, de même que la mise pour le déterminer; le locataire renoncera à tout droit en contraire.

Les demandes de location seront présentées de la même façon que celle établie pour les lots agricoles et d'élevage. Les contrats seront célébrés immédiatement après l'acceptation des demandes, sans intervention de notaire et faits en trois exemplaires dont un sera remis au locataire.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DU DÉCRET DU 27 NOVEMBRE 1903

Concernant l'exploitation des bois ou forêts, la Loi n° 4.167 du 8 janvier 1903, a été réglementée par le second des décrets déjà indiqués, c'est-à-dire, celui du 27 novembre de la même année; ses dispositions peuvent être ainsi résumées :

Les forêts destinées à l'exploitation seront divisées en lots de dix mille hectares, avec indication approximative de l'espèce et de la quantité de bois pouvant être exploité qu'elles contiennent, ainsi que les moyens de communication avec les ports ou lieux d'expédition des produits.

La plus grande étendue qui pourra être accordée pour exploiter des forêts, est celle d'un lot de dix mille hectares.

Les concessions ne pourront être faites pour une durée de plus de dix ans

L'adjudication de ces lots sera faite aux enchères publiques, à la Division de Terres et de Colonies, après un avis publié pendant quatre-vingt-dix jours dans le territoire où se trouvent les forêts et dans la Capitale Fédérale.

Les enchères publiques auront lieu conformément aux conditions établies à l'effet.

Les adjudicataires devront payer à ce moment la remise établie dans les avis respectifs.

La mise à prix pour les enchères sera le dix pour cent de la valeur du bois que l'on extraie. L'évaluation sera faite annuellement par le Ministère de l'Agriculture, au prix courant des bois et sur le lieu d'embarquement ou expédition.

Cette mise à prix aura la durée que le Gouvernement lui fixera par ses décrets.

L'adjudication de ces lots pourra aussi être faite directement par le Gouvernement, dans les conditions auparavant indiquées.

Autour des centres urbains, dans un rayon que le Gouvernement fixera, il pourra faire des concessions pour la coupe de bois dans des lots ayant moins de cent hectares; la valeur du bois à couper par an, ne pourra dépasser trois mille piastres monnaie nationale.

Les demandes de ces lots devront exprimer :

1° Lieu de l'exploitation, en le désignant par son nom connu;

2° Étendue et mitoyens du terrain demandé;

3° Espèces et quantité maxima et minima de bois à exploiter, en exprimant s'il sera exporté ou utilisé dans le pays;

4° Durée de l'exploitation;

5° Lieu d'embarquement ou d'expédition des produits;

6° Lieu où seront payés les droits;

7° Garantie offerte au Gouvernement pour l'accomplissement du contrat.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La coupe de bois, la préparation de charbon végétal et l'extraction de n'importe quel produit forestier, sont défendues dans les forêts appartenant à l'État sans l'autorisation du Ministère de l'Agriculture.

Les terrains boisés dont la valeur liquide soit de dix piastres l'hectare au moins, ne pourront être vendus ou loués, étant réservés pour des concessions de forêts.

La location de ces terrains pour l'élevage ou l'agriculture ne pourra être accordée qu'aux personnes qui auront obtenu leur concession pour exploiter les bois.

Dans les terrains boisés, déjà loués, le locataire seul pourra obtenir leur exploitation.

La coupe de bois est défendue pendant les époques de végétation active des arbres, ainsi que celle des arbres n'ayant pas le développement nécessaire.

Tout concessionnaire ou adjudicataire de forêts devra donner une garantie suffisante pour le strict accomplissement du contrat.

L'usage d'une marque officielle est obligatoire pour le bois provenant des forêts appartenant à l'État.

Tous les produits des forêts appartenant à l'État ou à des particuliers et qui devront sortir de la région où se trouvent ces forêts, ne pourront être transportés qu'avec un bulletin accréditant leur véritable provenance, sous peine d'être saisis et retenus jusqu'à preuve de leur légitimité.

Les concessionnaires de forêts sont obligés d'ouvrir des sentiers pour le transport des produits jusqu'aux chemins ou routes, côtes ou môles d'embarquement; l'usage de ces sentiers sera commun à tous, si toutefois cela ne porte pas préjudice aux concessionnaires.

Les concessionnaires qui exploitent des espèces d'arbres non concédées ou en plus grande quantité de celle qui a été établie par les contrats, seront passibles de la perte des produits et de l'annulation du contrat.

Ceux qui détruisent par le feu ou coupent des arbres dans les terrains de l'État, sans y avoir été autorisés, seront mis en prison à la disposition des juges compétents.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DU DÉCRET DU 18 DÉCEMBRE 1903.

L'exploitation des *Yerbales* (*) a été soumise aux prescriptions administratives du décret indiqué, dont voici le résumé :

Les *yerbales* du territoire de Misiones sont divisés en quatre groupes, savoir:

Yerbales anciens, comprenant ceux qui sont situés à l'Ouest de la rivière *Acoraguay* ou *Barra Bonita*;

Yerbales nouveaux, ou ceux compris entre cette rivière et le sentier de *Facran* ou *Paggi*, sur le fleuve *Uruguay*;

Yerbales de *San Pedro*, comprenant ceux qui sont situés entre ce sentier et la limite avec le Brésil; et

Yerbales de *San Antonio*, situés dans la région limitée par les rivières *San Antonio* et *Uruguay* et les fleuves *Yguazú* et *Alto Paraná*.

Une étendue de cinq mille hectares dans les parties Sud et Est du tracé du village de San Pedro a été réservée pour la colonisation

(*) Champs à herbe *mate*.

et culture de l'herbe *mate* dans des lots de vingt-cinq hectares au maximum.

Les permissions d'installation de campements pour l'exploitation de l'herbe *mate*, dans un rayon qui ne pourra dépasser une demi-lieue, devront être sollicitées depuis le 1er Décembre jusqu'au 1er Janvier.

Le solliciteur détaillera le plus exactement possible la situation du campement, en indiquant sa distance d'un parage connu, sa position à droite ou à gauche du sentier général qui croise le *yerbal* et sa distance de ce sentier; il devra déclarer si le terrain est de propriété de l'État ou particulière.

Le Gouvernement de Misiones devra s'occuper de tout ce qui concerne le service interne des concessions.

Les permissions d'exploitation seront accordées pendant la première quinzaine de Janvier.

L'installation d'un campement ne pourra se faire à moins d'une lieue de distance d'un autre déjà installé, si entre les deux ne se trouve pas un cours d'eau de quelque importance.

Le concessionnaire aura toujours la préférence dans le terme de six ans pour le maintien de la concession pendant une autre année, malgré qu'elle aurait été demandée par une autre personne; cette préférence sera donnée si le concessionnaire a exploité la concession en toute régularité, s'il n'a pas dû payer des amendes et tant que le Pouvoir Exécutif n'ordonnera pas la division ou la vente ou la location du terrain dans la forme qu'il jugera convenable.

L'intervention fiscale dans l'exploitation de *yerbales*, sera pratiquée par un inspecteur résidant à Posada.

Dans les trois derniers groupes de *yerbales* se tiendra un inspecteur ou *fiscal* muni d'attributions d'agent de police, lequel devra assister à l'installation de chaque campement.

Les infractions aux prescriptions réglementaires seront passives d'amendes en espèces.

Les différends sur meilleurs droits à l'exploitatian de *yerbales* seront résolus, en dernière instance, par le Ministère de l'Agriculture, après connaissance de tous les détails que le gouvernement du territoire devra lui faire parvenir.

Ushuaia. — Terre du Feu.

TERRITOIRES NATIONAUX

Territoire de Misiones. — L'étendue totale de ce territoire est de 2.922.900 hectares approximativement; et celle qui appartient encore à l'État, de 843.508 hectares 85 ares 21 centiares.

Par sa situation, son climat, ses terres fertiles, ses forêts immenses et le grand nombre de rivières et de ruisseaux qui le traversent en tous sens, le territoire de Misiones est réputé, entre les autres, comme celui renfermant le plus de richesses et appelé à devenir une des principales provinces de la République.

La chaîne *Imán* le divise en deux parties dans toute sa longueur. Cette chaîne est formée par une série ininterrompue de colines et de montagnes peu élevées, au pied desquelles coule toujours un ruisseau ou surgit une source d'eau.

Ce territoire offre des parties de terrain ayant l'aspect d'une plaine ondulée où se trouvent des champs ouverts; mais la plupart du terrain est très accidenté et couvert de forêts séculaires et impénétrables.

Les champs n'ont pas besoin d'irrigation artificielle, car les nombreux ruisseaux et les sources qui coulent des montagnes se chargent d'arroser suffisamment ses terres si fertiles.

Le climat est sain. La chaleur n'est pas trop forte; le froid, moins encore. La température la plus élevée en été est de 42° centigrades; elle est parfaitement supportable grâce à la brise un peu fraîche qui s'élève le soir. Le thermomètre marque difficilement 0° centigrades en hiver.

Les fleuves *Alto Paraná, Alto Uruguay* et *Iguazú* sont les importantes voies fluviales qui mettent ce territoire en communication avec d'autres contrées du pays.

Il existe des colonies nationales et des centres agricoles, établis en lieu et place des anciennes colonies des jésuites.

Territoire de Formosa. — Sa superficie est de 10.725.800 hectares, dont 6.985.691 hectares 67 ares 94 centiares appartiennent encore à l'État.

Son climat est chaud, mais sain. La température en été arrive à 40° centigrades et par exception à 0° en hiver.

Ses terres sont fertiles; elles n'ont pas besoin d'irrigation par suite des pluies fréquentes et des rosées abondantes qui tombent dans cette région.

Ce territoire est baigné par trois grands fleuves: le *Paraguay*, le *Pilcomayo* et le *Bermejo*, sans compter beaucoup de rivières moins importantes.

Territoire du Chaco. — L'étendue de ce territoire est de 13.663.500 hectares, dont 7.190.938 hectares 82 ares 13 centiares appartiennent encore au Gouvernement national; le reste a été vendu ou loué.

Ce territoire est formé par une vaste plaine, plus sèche et plus argileuse que celle du territoire de Formosa, en partie couverte de grandes forêts remplies d'une belle variété d'arbres qui fournissent d'excellents bois.

Les fleuves *Paraguay*, *Paraná*, *Paraná-Miní* et *Bermejo* sont ses principaux cours d'eau; les trois premiers servent au commerce pour l'écoulement des produits du territoire.

En outre, le territoire est traversé par des rivières permettant le transport des marchandises aux ports d'embarquement pendant la plus grande partie de l'année.

De même que pour les territoires de Misiones et Formosa, la fertilité du sol et les conditions climatériques rendent son irrigation innécessaire. Le climat est sain et diffère peu de celui de Formosa.

Territoire de La Pampa. — Ce territoire a une étendue de 14.590.700 hectares, dont 2.182.671 hectares 36 ares 05 centiares appartiennent encore à l'État.

Ses terres, sauf de rares exceptions, sont fertiles; elles s'améliorent avec les nouvelles cultures et l'augmentation de la population.

C'est le territoire le plus peuplé et vers lequel, quiconque le connaisse, peut diriger son capital et son travail en toute sécurité.

La rareté des pluies et les vents continuels font qu'une partie de cette région soit assez sèche, sans laisser d'offrir, toutefois, de très belles conditions pour l'élevage du bétail.

Son climat est sain; en été, la température s'élève parfois à 40°c; en hiver, il gèle de temps en temps.

Territoire du Rio Negro.—Son étendue est de 10.669.500 hectares, dont 12.980.993 hectares 26 ares 37 centiares, sont encore de propriété nationale.

Ses terres sont bonnes pour le pâturage ; la partie du territoire comprise dans la vallée se prête admirablement aux travaux de l'agriculture.

Ce territoire se trouve compris entre les deux grands fleuves *Colorado* et *Negro* qui pourront fournir des canaux afin de permettre l'irrigation de ses excellentes terres.

Le second de ces deux fleuves est navigable et s'utilise comme voie de communication. Il existe un chemin de fer reliant cette région avec la capitale de la République.

Le climat ressemble à celui de la Pampa, quoique un peu plus froid.

Territoire du Neuquén.—L'étendue est de 10.970.300 hectares, dont 5.085.553 hectares 38 ares 89 centiares appartenant encore au Gouvernement National.

Ses terres sont très bonnes; la végétation est excellente.

Il est traversé par de grandes rivières qui pourront contribuer à l'irrigation des terres.

La température est très froide dans sa région occidentale; les hautes montagnes sont presque couvertes de neige.

Territoire du Chubut.—Son étendue est de 24.203.900 hectares dont 18.761.695 hectares 22 ares 47 centiares sont de propriété nationale.

Son sol n'est pas aussi fertile que celui des autres territoires, mais il existe des régions assez bonnes permettant l'élevage de bétail et pouvant suffire à l'établissement de centres de population.

En plus du fleuve *Chubut*, il existe d'autres cours d'eau moins importants, ainsi qu'une série de lacs.

Le climat est sec et tempéré dans toute la partie orientale du territoire; les températures extrêmes sont de + 39° c. et — 10° c.

Dans la région des Andes, le climat change beaucoup selon les élévations du sol.

Les voies de communication sont maritimes et terrestres par l'Atlantique et par le chemin de fer de *Puerto Madryn* à la colonie *Chubut*.

Territoire de Santa Cruz. — L'étendue est de 28.275.000 hectares, dont 19.401.632 hectares 74 ares 21 centiares appartenant encore à l'État.

La zone voisine de la côte de l'Océan Atlantique et celle qui se trouve au sud du fleuve *Santa Cruz*, sont couvertes d'excellents pâturages. La partie limitée par la Cordillère des Andes se fait remarquer par les grands bois qui couvrent de vastes étendues.

Outre le *Santa Cruz*, ce territoire est traversé par d'autres fleuves et rivières; parmi les premiers, on peut citer le *Deseado* et le *Gallego*. Il existe de grands lacs.

Les pluies sont peu abondantes.

Les moyens de communication sont formés par la ligne de vapeurs qui font escale dans les différents ports que possède le territoire.

Territoire de la Tierra del Fuego (Terre du Feu). — Sa superficie est de 2.149.000 hectares; l'État possède encore 1.284.647 hectares 31 ares 86 centiares.

Le climat est assez froid, quoique pas exagéré. Les pluies augmentent en automne; en été, les vents régnants sont secs.

Les voies de communication sont les mêmes que celles de Santa Cruz, c'est-à-dire, les vapeurs qui touchent à ses ports.

Vue partielle de Buenos Aires.

CLIMAT

La République Argentine étant située entre les parallèles 23° et 55° de latitude, son territoire, à l'exception d'une petite partie qui pénètre dans la zone tropicale, reste compris dans la tempérée.

Par suite des accidents hypsométriques de son sol, qui s'élève depuis les côtes de l'Atlantique jusqu'aux sommets de la Cordillère couverts de neige perpétuelle, les conditions climatologiques sont excessivement variées dans les hauteurs progressives que l'on trouve de l'Est à l'Ouest du pays. Etant donné les deux facteurs principaux, latitude et élévation, qui, en si haut degré, sont la cause de l'intensité des divers éléments météorologiques, on s'explique facilement toutes les variations de climat expérimentées entre les limites de la République, ainsi que les conditions exceptionellement favorables qu'elles fournissent pour toutes les cultures végétales, quand elles sont exploitées dans des régions appropriées.

Température. — Sur la carte jointe à ces pages, sont tracées les lignes isothermes correspondantes à la température moyenne par an, sans réduction au niveau de la mer. Inutile de dire que pour le tracé de ces lignes, les températures des régions élevées des montagnes n'ont pas été tenues en compte, car dans ce cas, et dans

70
Trópico de Capricornio
25
30
Valparaiso
ACÍFICO
E
L
I
SA
H

les proximités des différents systèmes de montagnes ou ramifications de la Cordillère des Andes, on aurait obtenu des lignes représentant des températures sous zéro intercalées parmi celles des températures sous-tropicales.

En vérité, dans beaucoup de régions du pays, en dehors de la zone contigüe aux Cordillères, on peut sortir de la chaleur équatoriale et se trouver de suite avec les froids polaires.

Si l'on observe les lignes isothermes, il est facile de voir que dans les régions centrale et centrale Nord, elles croisent la République dans sa partie plate, de l'Est à l'Ouest; mais, qu'en se rapprochant de la partie montagneuse, elles font un angle parfait et suivent alors parallèlement au cordon central des Cordillères, de telle façon que, sur la limite du Nord, avec la Bolivie, les isothermes ont la direction Sud au Nord. Sur cette même ligne de frontière, dont l'étendue est de 800 kilomètres, il se produit une diminution de 4 degrés de température depuis l'Est jusqu'à l'Ouest : diminution qui résulte proportionnellement plus prononcée que celle existant dans le sens Nord-Sud. L'isotherme plus élevé, celui de 22° (sans réduction au niveau de la mer), passe par le nord de Misiones, traverse le Paraguay et dans le territoire de Formosa, tourne vers le Nord. A l'autre extrémité, l'isotherme de 5° passe par les îles au sud de la Terre du Feu, à la latitude 56°; il résulte ainsi une décroissance de 17 degrés de température, avec une augmentation de près de 34° de latitude, soit 0.5 degrés de température par degré de latitude.

Les températures de la région du littoral se distinguent principalement de celles de l'intérieur du pays par leur réduction dans les variations par jour et par an; et quoique l'on expérimente des changements brusques, ceux-ci ne sont pas aussi accentués ni aussi fréquents, en général, que ceux des régions méditerranée et andine, par les mêmes degrés de latitude.

Dans la partie Nord du littoral, les températures supérieures à 41° et inférieures à 5° sont rares; dans la partie Sud, à la latitude de Buenos Aires, on peut signaler comme extrêmes ordinaires celles de 39° et 0°. La température de la région méditerranée réunit les températures extrêmes qui existent dans toute la République, exception faite de celles des sommets des Cordillères.

Dans les parties nord et centrale de cette région, la température plus élevée des températures observées a été de 48°, dans la province de Catamarca; la partie sud a offert des températures jusqu'à —18°, ce qui donne une étendue de 66° pour les observations.

Les chiffres des tableaux qui viennent ensuite mettent en

évidence le caractère général de la marche annuelle de la température, d'après les valeurs moyennes et les extrêmes mensuels provenant de 26 stations parfaitement distribuées. Les températures moyennes mensuelles sont celles qui résultent de la moyenne des annotations prises à 7 heures du matin, 2 heures de l'après-midi et 9 heures du soir, tandis que les températures maximum et minimum sont celles qui correspondent à toute la période des observations sur chaque lieu, de façon que celles-ci ne sont pas les expérimentées annuellement, mais bien celles pouvant être considérées comme exceptionnelles et représentant toute l'étendue des variations.

TEMPÉRATURES

MOYENNES ET EXTRÊMES PAR MOIS

EN GRADES DE CELSIUS

RÉGION DU LITTORAL

	Asunción (Paraguay)			Formosa			Santa Maria (Misiones)			Corrientes		
Latitude	25° 18'			26° 12'			38° 4'			27° 28'		
Longitude	57° 40'			58° 6'			55° 33'			58° 50'		
MOIS	Moyenne	Max.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.
	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
Janvier	27.2	40.8	15.0	27.0	39.8	14.3	26.0	37.5	12.2	27.0	40.2	13.0
Février	27.0	41.3	11.4	26.6	40.0	14.8	24.8	36.3	12.0	26.7	41.5	14.5
Mars	25.8	39.2	11.0	25.2	37.0	14.8	23.6	35.2	13.1	25.4	38.5	11.5
Avril	22.4	37.6	5.8	21.5	37.5	3.8	19.1	32.0	7.0	21.6	38.0	9.0
Mai	19.1	34.6	1.0	18.0	31.5	4.5	15.2	28.2	0.1	18.2	32.0	5.5
Juin	16.6	32.2	0.8	16.3	30.2	—0.5	9.7	27.1	0.1	15.5	28.5	3.2
Juillet	18.6	33.6	2.4	17.1	31.5	1.3	15.0	28.2	1.0	16.3	31.5	3.5
Août	19.4	38.0	1.4	18.8	36.0	1.3	14.1	31.2	—2.1	17.5	33.0	5.0
Septembre	20.1	39.0	4.0	19.5	36.0	4.3	14.0	31.0	0.1	19.0	38.9	6.0
Octobre	22.8	41.0	7.2	22.1	37.8	9.8	18.3	32.2	1.3	21.5	37.5	7.0
Novembre	24.8	41.0	9.2	24.5	38.8	11.8	22.1	36.0	8.3	24.0	39.0	12.5
Décembre	27.1	41.4	8.2	25.7	39.8	15.3	26.5	42.0	8.2	26.4	40.7	12.5
Année	22.6	41.4	0.8	21.9	40.0	—0.5	19.0	42.0	—2.1	21.6	41.5	3.2

Région du Littoral (Suite)

	Goya (Corrientes)			Paraná			Concepción (Entre Ríos)			Ceres (Santa Fe)		
Latitude	29° 9'			31° 44'			32° 30'			29° 55'		
Longitude	59° 16'			60° 31'			58° 13'			62° 0'		
MOIS	Moyenne	Maxim.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.
	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
Janvier	25.7	38.4	11.8	25.0	38.2	12.8	24.4	39.5	11.0	26.6	46.0	8.5
Février	25.2	40.2	12.9	24.8	39.2	11.6	24.3	38.0	11.0	26.8	45.5	8.5
Mars	23.8	36.5	11.0	23.1	36.5	6.5	22.5	36.5	4.0	23.9	39.5	4.0
Avril	19.6	35.0	5.0	18.6	39.2	6.6	18.9	35.0	3.0	19.3	37.6	1.5
Mai	16.1	30.2	0.2	14.8	29.8	3.8	15.2	30.0	0.0	16.5	33.5	—4.5
Juin	13.7	27.6	0.0	12.0	25.3	—1.2	12.1	27.0	0.0	13.3	31.0	—6.0
Juillet	14.6	30.7	—0.5	12.4	28.0	—0.6	12.0	29.0	—2.5	13.7	34.0	—5.5
Août	15.8	34.0	1.0	13.8	32.2	0.0	13.5	33.0	—1.0	13.1	38.0	—7.0
Septembre	17.3	36.5	3.2	16.0	39.0	4.0	15.2	36.5	—1.0	16.9	44.0	—0.5
Octobre	19.9	36.2	4.6	18.6	36.0	4.5	17.5	35.0	—1.0	20.3	42.0	0.5
Novembre	22.7	36.4	1.9	21.9	36.8	7.5	21.1	38.0	4.0	23.2	41.5	4.0
Décembre	25.2	39.4	4.3	24.2	38.8	11.8	23.9	40.8	6.0	25.7	42.5	7.0
Année	20.0	40.2	—0.5	18.8	39.2	—1.2	18.4	40.8	—2,5	19.9	46.0	—7.0

	Rosario (Santa Fe)			Buenos Aires			Bahia Blanca (Buenos Aires)			Patagones (Buenos Aires)		
Latitude	32° 57'			34° 37'			38° 45'			40° 50'		
Longitude	60° 38'			58° 22'			62° 11'			62° 57'		
	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
Janvier	24.7	41.2	6.9	23.7	37.0	10.0	23.2	41.0	7.5	23.4	39.3	13.4
Février	24.3	44.0	3.9	23.1	39.5	9.0	22.2	40.0	7.5	21.1	36.2	9.3
Mars	21.2	37.0	1.4	21.0	34.0	6.4	19.4	40.0	3.0	18.7	35.0	9.2
Avril	16.9	34.4	0.6	16.7	29.2	1.7	15.0	31.1	—1.1	13.0	27.2	0.0
Mai	13.3	31.4	4.3	13.3	26.0	0.3	11.2	29.5	—2.0	10.1	21.2	0.0
Juin	9.6	28.7	—7.8	10.6	24.0	—1.0	8.3	22.0	—5.0	7.6	18.0	0.0
Juillet	10.9	28.9	- 6.2	10.2	24.3	—2.0	8.1	24.0	—5.0	7.4	22.0	—1.9
Août	11.3	30.6	—6.1	11.6	24.2	0.0	9.4	28.3	—8.0	8.3	27.0	—1.9
Septembre	13.9	35.4	—5.0	13.4	29.9	—1.0	12.0	31.4	—5.0	10.8	26.0	1.0
Octobre	16.8	37.9	—1.7	16.4	30.4	3.0	15.0	33.0	—3.0	15.2	31.2	4.1
Novembre	20.8	38.6	—0.6	19.9	35.2	4.7	18.5	37.0	1.0	18.0	37.0	8.1
Décembre	23.7	40.6	4.3	22.4	37.8	8.0	21.4	39.0	4.0	20.1	35.1	12.0
Année	17.2	44.0	—7.8	16.8	39.5	—2.0	15.3	41.0	—8.0	14.5	39.3	—1.9

RÉGION MÉDITERRANÉE

	Tucumán			Santiago del Estero			Córdoba			San Luis		
Latitude	26° 51'			27° 48'			31° 25'			33° 19'		
Longitude	65° 13'			64° 16'			64° 12'			66° 20'		
	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
Janvier	25.0	44.4	12.3	27.7	43.2	16.2	23.4	41.8	5.8	24.7	31.1	11·5
Février	24.2	44.0	9.9	26.4	41.0	15.2	22.7	43.7	7.0	23.4	37.9	10.5
Mars	22.2	36.9	8.0	24.6	37.0	11.2	20.4	37.3	2.5	20.2	38.7	9.8
Avril	19.1	33.2	5.0	20.4	32.5	7.0	16.3	34.1	—3.8	15.1	28.0	3.6
Mai	15.2	31.0	0.2	19.9	29.2	4.4	13.0	33.0	—5.8	11.4	24.5	—1.8
Juin	12.2	33.8	- 3.2	13.2	29.3	—0.3	9.8	29.1	—8.2	7.9	22.8	—1.3
Juillet	12.6	37.3	—2.5	14.9	29.9	—1.0	10.6	31.5	—8.9	10.0	26.0	—4.6
Août	14.8	36.7	—3.0	16.2	35.2	—2.5	12.2	36.5	—6.8	11.0	29.6	—3.0
Septembre	17.7	41.2	—0.6	18.9	40.6	3.2	14.8	37.5	—4.9	14.5	31.7	0.9
Octobre	20.5	41.2	2.1	22.8	40.0	7.9	17.8	40.0	—0.2	18.1	34.5	5.3
Novembre	23.1	41.3	7.2	26.0	41.0	13.7	20.9	39.4	2.2	20.0	35.3	6.9
Décembre	24.6	40.6	8.2	27.4	40.7	12.3	23.0	39.7	4.2	22.0	39.4	7.8
Année	19.3	44.4	—3.2	21.3	43.2	—2.5	17.1	43.7	—8.9	16.5	39.4	—4.6

RÉGION ANDINE

	Jujuy			Salta			Catamarca		
Latitude	24° 11'			24° 46'			28° 28'		
Longitude	65° 22'			65° 24'			65° 55'		
MOIS	Moyenne	Max.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.
	°	°	°	°	°	°	°	°	°
Janvier	22.8	33.2	13.4	22.1	33.0	12.0	28.2	43.1	15.4
Février	21.7	34.6	15.0	21.6	31.0	13.0	26.8	40.2	16.2
Mars	20.8	30.5	12.5	19.8	31.0	11.9	25.1	38.0	14.2
Avril	17.8	26.5	10.5	16.8	27.8	5.0	18.7	35.2	8.9
Mai	14.7	24.2	2.5	13.8	27.6	— 0.1	15.8	30.8	4.0
Juin	11.4	28.0	0.0	10.6	27.0	— 4.3	9.9	21.0	0.8
Juillet	15.1	33.0	3.5	11.6	29.0	— 2.0	12.8	30.5	1.4
Août	14.7	29.5	2.0	14.0	30.9	— 1.0	16.2	33.0	— 0.4
Septembre	16.1	31.0	2.5	16.5	32.0	0.5	20.0	37.8	6.7
Octobre	19.2	35.0	6.5	19.0	35.0	6.1	22.8	40.4	11.1
Novembre	21.6	33.0	9.0	21.6	33.4	12.2	25.7	40.4	14.2
Décembre	22.2	34.0	12.0	22.4	33.1	9.4	27.7	41.6	16.7
Année	18.2	35.0	0.0	17.5	35.0	— 4.3	20.8	43.1	— 0.4

	La Rioja			San Juan			Mendoza		
Latitude	29° 19'			31° 32'			32° 53'		
Longitude	67° 1'			68° 31'			68° 49'		
	°	°	°	°	°	°	°	°	°
Janvier	27.3	42.6	15.6	26.6	44.0	10.0	24.4	39.4	8.1
Février	20.0	41.0	13.3	26.1	43.5	10.0	23.4	38.4	7.4
Mars	23.6	38.5	13.3	23.1	42.8	5.0	20.1	34.8	3.6
Avril	19.7	32.0	9.0	18.0	37.0	3.0	16.0	31.0	— 3.0
Mai	14.5	26.4	3.0	13.1	34.0	— 2.5	11.8	28.4	— 5.1
Juin	10.6	24.0	0.0	9.1	29.0	— 4.0	8.3	25.1	— 8.4
Juillet	12.3	25.6	0.0	10.0	31.8	— 5.5	8.3	28.0	— 6.5
Août	15.1	34.5	1.5	12.4	32.8	— 2.5	11.3	30.0	— 7.5
Septembre	18.6	39.0	7.0	15.6	37.0	— 0.5	14.5	36.2	— 4.3
Octobre	22.1	39.4	8.1	19.5	40.6	3.0	18.2	36.7	— 3.6
Novembre	25.1	40.0	12.0	23.6	41.0	5.0	21.9	40.0	1.0
Décembre	26.5	41.0	14.9	26.0	45.5	11.4	23.6	41.5	5.7
Année	19.6	42.6	0.0	18.6	45.5	— 5.5	16.8	41.5	8.4

TERRITOIRES DU SUD

	Chos Malal (Neuquén)			Rawson (Chubut)			Ile des États (Terre du Feu)			Ushuaia (Terre du Feu)		
Latitude	37° 27'			43° 17'			54° 23'			54° 52'		
Longitude	69° 50'			65° 5'			63° 47'			68° 7'		
MOIS	Moyenne	Max.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.	Moyenne	Max.	Minim.
	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
Janvier	22.0	38.0	9.0	21.0	39.0	7.0	9.2	18.6	2.4	11.5	27.0	0.4
Février	22.8	39.1	8.5	20.1	38.0	5.4	8.6	19.0	2.2	10.3	24.6	0.0
Mars	17.6	33.5	2.5	17.5	35.0	3.2	7.7	17.4	— 1.2	8.2	21.0	— 1.5
Avril	13.6	27.8	0.0	12.3	30.0	— 4.0	6.2	16.8	— 2.5	5.3	17.4	— 6.0
Mai	9.4	25.5	— 9.0	8.7	25.0	— 6.0	4.6	11.3	— 3.5	3.4	13.4	— 4.6
Juin	5.7	20.1	— 8.0	5.3	19.0	— 9.0	3.0	9.5	— 7.0	1.1	13.2	— 11.0
Juillet	7.5	24.0	— 10.0	6.1	24.0	— 10.2	2.6	9.0	— 7.8	0.9	12.0	— 10.6
Août	8.0	24.0	— 7.5	6.9	22.0	— 9.0	3.0	8.6	— 10.0	1.9	14.8	— 11.6
Septembre	10.3	26.9	— 3.0	10.5	30.0	— 2.0	3.9	12.2	— 9.4	4.8	16.3	— 5.8
Octobre	12.9	29.4	0.0	14.1	31.0	— 2.0	4.9	15.0	— 2.2	6.9	21.2	— 2.0
Novembre	18.7	35.4	2.5	17.1	33.0	1.2	6.8	15.2	— 0.2	9.2	23.0	0.4
Décembre	20.0	35.2	5.5	19.5	36.2	5.0	8.1	17.9	1.6	9.8	26.8	1.5
Année	14.1	39.1	— 10.0	13.3	39.0	— 10.2	5.7	19.0	— 10.0	6.1	27.0	— 11.6

L'étendue moyenne de la variation annuelle de la température dans les différentes régions de la République, peut être exprimée par les chiffres suivants :

Littoral	Méditerranée	Andine	Territoires du Sud
Formosa..... 10°	Tucumán .... 13°	Salta..... 12°	Rawson (Chubut) 16°
Corrientes 11	S. del Estero 15	Jujuy..... 11	Ushuaia..... 12
Paraná (E. Ríos) 13	Córdoba 14	Catamarca.. 17	Ile des États.... 6
Rosario (Sta. Fé) 16	San Luis 16	La Rioja 17	
Buenos Aires.... 14		San Juan..... 17	
Bahía Blanca... 16		Mendoza..... 17	
		Chos Malal.. 17	

Les gelées, assez intenses pour causer du préjudice à la végétation, sont aussi peu fréquentes dans les territoires de Misiones et Formosa et dans la province de Corrientes qu'elles n'en méritent pas la mention, en exceptant, toutefois, les plus hautes collines de Misiones où presque tous les ans on expérimente des températures inférieures à zéro dans les mois de Juillet et d'Août. Il gèle rarement dans la ville de Buenos Aires; ce fait se produit, en moyenne, une fois en dix ans. L'agglomération d'édifices dans la ville même, agissant comme un abri, doit être la cause de ce manque de gelées, car aux alentours, ce phénomène est comparativement très fréquent depuis le mois de Juin jusqu'à celui de Septembre.

Dans les territoires de Chubut, Santa Cruz et Terre du Feu, l'époque des gelées commence avec le premier mois de l'automne et dure jusqu'au dernier du printemps. Dans ces régions, on a enregistré des températures sous zéro dans tous les mois d'été, mais rarement dans tous les mois d'une même année.

Le tableau suivant démontre la moyenne annuelle de jours dont la température est inférieure à zéro dans différentes régions de la République, de même que les mois où cela se produit :

		Nombre de gelées	Époque
Jujuy.....	Capitale	3	Juillet
Salta.....	,,	6	Mai à Août
Catamarca.....	,,	2	Juillet à Août
La Rioja.....	,,	2	Juillet à Août
San Juan.....	,,	4	Mai à Septembre
Mendoza.....	,,	21	Avril à Septembre
Santiago del Estero.....	,,	2	Juin à Août

		Nombre de gelées	Époque	
Córdoba	Capitale	23	Mai	à Septembre
San Luis	,,	6	Mai	à Août
Santa Fé	(Section Nord)	3	Juin	à Août
,,	(Rosario)	31	Mai	à Octobre
Entre Ríos	(Concordia)	2	Mai	à Août
Buenos Aires	(Trenque Lauquen)	12	Mai	à Septembre
,, ,,	Bahía Blanca	18	Avril	à Octobre
La Pampa	(Gral. Acha)	56	Avril	à Octobre
Neuquén	(Chos Malal)	25	Mai	à Octobre
Chubut	(Rawson)	40	Avril	à Septembre
Santa Cruz		133	Février	à Novembre
Ile des États		39	Mars	à Décembre

La température du sol à des profondeurs différentes, est indiquée dans le tableau ci-dessous, dont les chiffres peuvent être considérés comme caractéristiques de la plus grande partie de l'énorme étendue de la Pampa.

TEMPÉRATURES MOYENNES MENSUELLES DU SOL

Mois	A la surface	A la profondeur					
		m. 0.10	m. 0.25	m. 0.50	m. 1.20	m. 1.70	m. 3.75
	o	o	o	o	o	o	o
Janvier	23.1	21.6	21.4	21.3	20.2	19.5	17.9
Février	22.4	21.5	21.4	21.4	20.8	20.2	18.4
Mars	19.9	19.4	19.6	20.1	20.5	20.3	18.9
Avril	16.0	16.1	16.5	17.6	19.2	19.5	19.3
Mai	12.1	12.8	13.6	15.1	17.5	18.3	19.3
Juin	8.7	9.6	10.2	12.2	15.5	16.7	19.1
Juillet	9.6	12.2	10.6	11.7	14.1	15.3	18.6
Août	11.3	11.3	11.6	12.3	14.0	14.6	17.8
Septembre	13.9	13.3	13.1	13.3	14.2	14.8	17.5
Octobre	17.0	16.0	15.7	15.6	15.4	15.5	17.2
Novembre	20.1	18.7	18.1	17.7	16.8	16.6	17.1
Décembre	22.5	21.1	20.7	20.2	18.8	18.1	17.4
Année	16.4	16.0	16.0	16.5	17.3	17.4	18.2

HUMIDITÉ RELATIVE. — Le degré de saturation de l'air dans les limites du territoire argentin a relativement plus de variation que la température ou n'importe lequel des autres éléments atmosphériques. La plus grande humidité se trouve aux extrémités nord et sud, dans les territoires de Formosa et Terre du Feu, et la moindre, au nord de la région andine.

Sur la même latitude, entre le territoire de Formosa et les versants de la Cordillère, les valeurs de la saturation se rappro-

chent du maximum et du minimum observés dans toute la République.

Dans toute la région du littoral, l'humidité est très accentuée, surtout dans la partie nord comprenant les territoires de Formosa, Chaco et Misiones et la province de Corrientes. Dans les provinces de Santa Fé, Entre Ríos et Buenos Aires, le degré de saturation diminue de 20 % en moyenne, quand il est comparé avec celui de la région du Nord. La moindre humidité est observée en été et la plus grande en hiver.

Dans la région méditerranée, l'humidité est généralement inférieure à celle du littoral. Dans cette région, l'automne est la saison de la plus haute saturation et le printemps celle de la moindre.

Dans la région Andine, au nord des 35° de latitude, règne le degré minimum de saturation qu'on ait observé dans toute la République, en même temps que se produisent les fluctuations les plus prononcées. Les cas où l'humidité ne dépasse 2 ou 3 % de saturation ne sont pas rares, et des nombreuses observations du psychromètre, faites avec le plus grand soin, accusent une sécheresse complète de l'air selon les formules en usage pour la réduction des indications des thermomètres de dépôt sec et humide.

Le tableau suivant détaille l'humidité relative qui règne normalement dans les différentes contrées de la République, d'après les observations faites à 7 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi et à 9 heures du soir, dans 15 stations distribuées d'une manière équitable. Les valeurs sont exprimées en centièmes de la saturation complète.

MARCHE ANNUELLE DE L'HUMIDITÉ RELATIVE.

	Buenos Aires	Bahía Blanca	Salta	Tucumán	Catamarca	San Juan	Mendoza	Chos Malal (Neuquén)	16 de Octubre (Chubut)	Ile des États	Córdoba	Villa Formosa	Goya (Corrientes)	Concordia (Entre Ríos)	Rosario (Santa Fé)
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Janvier.....	73	56	76	78	49	52	52	34	71	77	64	70	74	63	72
Février.....	74	59	77	80	51	54	56	36	69	78	65	71	75	67	69
Mars	79	65	81	85	56	57	59	44	75	79	73	75	79	72	77
Avril.....	82	69	77	85	63	60	64	48	82	82	71	77	79	78	82
Mai.....	83	72	75	83	62	61	66	51	88	84	68	82	84	79	86
Juin.....	86	77	69	81	71	63	63	60	92	87	67	81	86	83	86
Juillet.....	86	71	64	75	69	61	61	58	91	86	63	81	84	82	85
Août.....	83	70	58	69	53	57	55	55	87	84	57	73	79	78	83
Septembre	79	64	58	62	42	52	45	40	81	81	55	72	76	73	79
Octobre....	76	58	59	67	44	50	44	40	77	99	59	71	74	70	75
Novembre	72	55	63	70	45	49	44	36	75	76	60	73	73	65	74
Décembre.	72	53	68	74	46	49	48	33	71	76	63	72	72	64	73
Année.	79	64	69	76	54	55	55	45	80	81	64	75	78	73	73

Pluie. — La distribution géographique des pluies dans toute l'étendue de la République Argentine, offre des contrastes vraiment remarquables. Ainsi, la seule région ayant une surabondance de pluie dans sa moyenne annuelle, est celle de la partie sud du territoire du Neuquén, sur le versant est de la Cordillère, entre les parallèles 38° et 41°. Les registres des observations pratiquées dans les dernières années, accusent pour cette région une quantité moyenne supérieure à 2.000 millimètres; mais, 200 kilomètres à l'est du centre de la région la plus pluvieuse, la quantité diminue à moins de 400 millimètres; cette quantité représente la pluie tombée dans les territoires Río Negro, Chubut et Santa Cruz.

Au nord de la latitude 35°, la diminution des pluies de l'Est à l'Ouest, soit depuis le fleuve *Uruguay* jusqu'aux premiers contreforts de la Cordillère des Andes, correspond en moyenne à 100 mm. de pluie par chaque 100 kilomètres d'extension. Ainsi, la quantité normale qui tombe dans les contrées voisines du fleuve *La Plata* est approximativement de 1000 millimètres, tandis qu'en suivant le même degré de latitude, de là jusqu'à la partie sud de la province de Mendoza, soit un trajet de 800 kilomètres, la quantité moyenne diminue à 200 millimètres. Depuis le territoire de Misiones jusqu'à la province de Catamarca, sur une distance de 1.500 kilomètres en chiffres ronds et qui se trouve être la plus large section de la République, il résulte que la quantité moyenne pour le territoire est d'environ 1.700 millimètres et pour la province, de 200 millimètres.

La diminution des pluies de l'Est à l'Ouest se manifeste généralement avec beaucoup de régularité, surtout dans les plaines. L'influence des chaînes de San Luis, de Córdoba et celle d'Aconquija avec ses ramifications, se manifeste en même temps par l'interception de la vapeur d'eau apportée par les vents du Nord et du Nord-Est qui produisent, par conséquent, une augmentation très marquée de la quantité de pluie tombée sur les versants faisant face au vent, comparée à celle reçue par ceux qui se trouvent contre lui; c'est-à-dire, à l'Est ou à l'Ouest des chaînes.

En consultant la carte jointe à ce chapitre, on remarquera que les pluies normales de toute la région du littoral et d'une grande partie de la région méditerranée, au nord de la latitude de 40°, sont suffisantes pour les besoins agricoles; mais, dans la région andine, le manque de pluie est tel que les cultures sont uniquement possibles grâce à l'irrigation.

La distribution annuelle des pluies est aussi variable que la géographique. Au nord de la latitude 38°, l'année peut être divisée

Trópico de Capricornio
25
30

en deux saisons : *pluvieuse* et *sèche*. La première correspond aux mois d'Octobre à Mars; la seconde, d'Avril à Septembre. Cette désignation des saisons se rapporte aussi bien à la quantité qu'à la fréquence des pluies. Vers le littoral, la différence dans la quantité d'eau qui tombe normalement en ces saisons, vient à être moins accentuée dans la section du sud que dans celle du nord. A Buenos Aires, par exemple, le 55 % de la quantité annuelle tombe parfois pendant la saison pluvieuse, et à Corrientes, le 65 %. Dans la région méditerranée, caractérisée par les pluies à Córdoba, cette relation est représentée par 86 % en été et 14 % en hiver; à Salta, il est de 96 % et 4 %. Au sud du 38°, la distribution est plus équitable; il tombe autant d'eau en été qu'en hiver, exception faite de la région des grandes pluies dans les environs des Andes, où la plus grande partie de l'eau tombe en hiver et provoque, de temps en temps, des inondations dans les vallées des fleuves *Negro* et *Chubut*.

Les tableaux suivants expriment la quantité de pluie moyenne par mois qui tombe dans un nombre suffisant de points pour démontrer la distribution annuelle de cet élément.

QUANTITÉ MOYENNE MENSUELLE DE PLUIE

RÉGION DU LITTORAL

MOIS	Formosa	Corrientes	Garrucho (Corrientes)	Goya (Corrientes)	Monte Caseros (Corrientes)	Concordia (Entre Ríos)	Paraná (Entre Ríos)	Ceres (Santa Fé)	Rosario	Buenos Aires	Azul (Buenos Aires)	Mar del Plata (Buenos Aires)	Tres Arroyos (Buenos Aires)	Bahía Blanca (Buenos Aires)
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
Janvier	167	158	227	127	71	101	112	145	103	74	78	50	81	39
Février	173	135	122	96	92	102	06	94	100	66	61	62	44	56
Mars	168	135	149	114	77	121	95	84	140	117	121	69	88	70
Avril	126	137	193	84	80	127	96	48	67	72	55	50	63	46
Mai	87	95	109	68	95	78	46	22	56	76	49	71	65	31
Juin	83	94	130	35	66	66	22	11	35	71	33	34	44	30
Juillet	38	37	80	41	59	69	23	10	39	55	58	70	44	27
Août	32	37	100	35	103	65	32	47	42	59	62	54	36	28
Septembre	76	66	101	50	84	61	51	26	45	79	45	39	34	40
Octobre	157	113	123	113	113	84	108	77	78	92	90	54	56	55
Novembre	160	128	123	98	85	71	91	105	102	73	69	44	61	55
Décembre	184	115	96	112	107	122	126	116	145	99	97	62	57	48
Année	1451	1250	1558	973	1032	1067	898	785	952	933	818	659	673	525

RÉGION MÉDITERRANÉE

MOIS	Tucumán	Santiago del Estero	Córdoba	Río Cuarto (Córdoba)	San Luis	La Carlota (Pampa)	General Roca (Río Negro)
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
Janvier	191	71	115	145	56	37	7
Février	180	68	109	67	71	96	10
Mars	161	106	90	67	80	82	12
Avril	58	34	36	38	36	26	13
Mai	25	14	19	18	10	39	18
Juin	15	8	8	35	10	32	30
Juillet	11	6	4	5	2	26	11
Août	13	2	11	28	6	24	9
Septembre	15	18	22	54	19	35	13
Octobre	59	37	63	48	39	41	11
Novembre	94	55	104	91	106	50	7
Décembre	143	78	118	107	112	59	6
Année	965	497	696	703	547	547	147

RÉGION ANDINE

MOIS	Ing. Esperanza (Jujuy)	Salta	Catamarca	La Rioja	San Juan	Mendoza	Chos Malal (Neuquén)
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
Janvier	120	137	76	58	12	23	0
Février	104	121	65	51	28	31	5
Mars	73	101	51	38	6	24	26
Avril	77	28	17	10	3	11	2
Mai	15	9	13	0	2	6	11
Juin	13	0	4	2	1	6	19
Juillet	2	0	1	3	0	4	51
Août	4	2	3	2	1	6	42
Septembre	4	5	8	3	1	12	0
Octobre	23	13	16	18	4	20	15
Novembre	44	56	35	35	3	16	18
Décembre	83	85	33	52	11	18	2
Année	562	558	321	272	72	177	191

Concernant la fréquence des pluies, voici un tableau qui détaille la moyenne de jours pluvieux ou neigeux dans différents points du pays, en prenant comme jour de précipitation celui où la quantité tombée a pu être appréciée au pluviomètre.

MOYENNE MENSUELLE DE JOURS DE PRÉCIPITATION

Mois	Formosa	Corrientes	Goya (Corrientes)	Concordia	Paraná
Janvier	7.1	5.1	5.4	3.5	6.7
Février	4.6	3.8	3.5	6.0	3.6
Mars	4.7	5.0	3.8	5.8	6.0
Avril	5.1	4.5	3.2	6.2	4.7
Mai	4.2	3.6	2.6	4.2	2.4
Juin	3.9	2.9	1.9	5.8	1.6
Juillet	2.4	2.7	1.7	4.2	2.4
Août	2.1	1.8	1.8	2.8	2.6
Septembre	4.2	4.2	2.2	3.0	2.0
Octobre	5.5	4.7	4.2	5.2	5.7
Novembre	6.7	5.1	4.1	4.8	5.7
Décembre	5.0	4.8	4.8	4.2	6.8
Année	55.5	48.2	39.2	55.7	50.3

Mois	Rosario	Buenos Aires	Bahía Blanca	Salta	San Luis
Janvier	9.1	4.8	4.4	9.7	9.3
Février	7.4	5.6	5.4	8.8	7,3
Mars	6.5	4.9	5.4	8.0	7.0
Avril	6.4	4.3	4.8	2.1	4.3
Mai	5.6	4.0	3.7	0.4	2.2
Juin	5.5	5.4	3.2	0.1	3.2
Juillet	4.7	3.2	2.2	0.0	1.0
Août	4.8	4.1	2.7	0.2	2.8
Septembre	4.6	5.0	4.6	1.2	3.5
Octobre	7.6	6.0	6.6	2.4	5.2
Novembre	5.7	6.0	5.9	6.0	6.2
Décembre	9.5	5.9	4.6	7.2	6.8
Année	77.4	59.2	53.5	46.1	58.8

Mois	Tucumán	Santiago del Estero	Catamarca	San Juan	Mendoza
Janvier	8.5	5.0	6.3	3.0	5.9
Février	9.4	5.1	4.0	1.9	5.4
Mars	10.1	5.9	4.0	1.2	3.8
Avril	5.3	4.4	3.0	0.6	2.8
Mai	3.4	1.5	2.0	0.4	2.3
Juin	2.9	1.1	2.0	0.4	1.7
Juillet	1.1	0.9	0.0	0.8	1.9
Août	1.1	0.6	0.2	0.5	1.7

Mois	Tucuman	Santiago del Estero	Catamarca	San Juan	Mendoza
Septembre	2.5	1.7	0.5	0.9	2.4
Octobre	5.8	4.0	2.8	1.3	4.0
Novembre	6.6	5.8	4.3	1.6	4.9
Décembre	8.7	5.2	4.0	2.9	5.3
Année	65.4	41.2	33.1	15.6	42.1

Mois	Chos-Malal (Neuquén)	Córdoba	Rawson (Chubut)	C. 16 de Octubre (Chubut)	Ile des États
Janvier	0.0	8.9	3.9	3.0	20.0
Février	1.5	7.6	3.4	3.5	18.7
Mars	1.6	8.0	5.7	3.6	21.6
Avril	0.5	4.6	6.3	6.8	20.4
Mai	0.8	3.3	6.1	7.8	24.7
Juin	2.2	2.2	7.8	4.6	25.9
Juillet	3.6	2.4	4.2	9.2	24.4
Août	3.0	2.6	6.6	4.2	20.6
Septembre	2.0	4.1	6.4	2.6	18.4
Octobre	1.2	7.8	5.4	3.0	17.8
Novembre	1.8	9.4	4.8	2.6	17.6
Décembre	0.5	9.4	6.2	2.0	21.4
Année	18.7	70.3	66.8	52.9	251.5

Mois	Ushuaia (Terre du Feu)
Janvier	16.2
Février	14.5
Mars	13.9
Avril	14.3
Mai	15.5
Juin	12.7
Juillet	10.7
Août	9.8
Septembre	7.2
Octobre	13.9
Novembre	13.0
Décembre	15.3
Année	156.7

Le tableau ci-dessous indique la quantité d'eau qui correspond à une seule pluie, réunies par mois, dans différentes sections de la République.

QUANTITÉ MOYENNE D'EAU CORRESPONDANTE À UNE SEULE PLUIE

MOIS	Formosa	Corrientes	Goya	Buenos Aires	Bahía Blanca	Salta	Tucumán	Mendoza	Córdoba	Rawson (Chubut)
	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.
Janvier	18.0	32.0	25.9	12.3	8.2	12.6	22.4	5.9	13.0	2.5
Février	31.8	36.4	25.9	12.8	9.2	9.6	16.8	6.2	13.2	2.5
Mars	29.8	28.0	41.7	13.8	14.1	11.4	16.5	6.1	11.5	3.8
Avril	27.8	32.7	32.8	12.5	10.2	6.1	9.4	4.4	7.3	2.4
Mai	19.1	25.9	30.4	12.5	5.8	2.8	7.8	3.7	5.8	3.7
Juin	23.6	23.6	24.6	11.1	7.7	1.4	3.6	4.2	2.4	3.8
Juillet	17.5	20.0	22.0	11.5	9.3	0.0	11.4	3.3	1.7	2.6
Août	18.0	16.6	19.2	9.4	6.7	5.0	9.4	4.1	4.2	3.3
Septembre	19.0	19.9	21.6	12.6	8.7	3.9	5.2	4.6	5.7	3.2
Octobre	25.9	24.6	26.7	9.8	7.9	4.5	11.8	4.7	8.5	2.0
Novembre	25.4	22.9	28.2	10.3	8.8	11.0	14.6	5.3	12.2	4.5
Décembre	31.9	30.0	32.8	11.1	10.7	10.3	15.7	4.8	12.4	3.8
Année	24.5	26.9	28.6	11.6	9.1	10.1	14.3	5.0	10.0	3.2

La plus longue série d'observations de pluie qui a été faite dans la République Argentine, est celle qui nous a été communiquée par M. Herbert Gibson. Cette série comprend 45 années de mesures complètes de la quantité d'eau tombée dans son établissement rural (*estancia*) nommé " Los Ingleses " et situé dans le département d'Ajó (province de Buenos Aires), latitude 36° 31′. Le point où les observations ont été faites se trouve à dix kilomètres de la côte de l'Atlantique. Dans le premier des tableaux suivants, sont marquées les quantités annuelles, prises du registre en question; les deux autres tableaux indiquent les observations de 43 ans dans la ville de Buenos Aires et de 31 ans dans celle de Córdoba.

QUANTITÉ DE PLUIE TOMBÉE À L'ESTANCIA "LOS INGLESES" (AJÓ)

Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité
	mm.		mm.		mm.		mm.		mm.
1859	595	1868	891	1877	894	1886	759	1895	1010
1860	1102	1869	837	1878	875	1887	812	1896	731
1861	507	1870	717	1879	741	1888	987	1897	695
1862	842	1871	969	1880	819	1889	1020	1898	976
1863	654	1872	886	1881	838	1890	722	1899	1293
1864	1024	1873	631	1882	606	1891	879	1900	1518
1865	969	1874	904	1883	968	1892	746	1901	880
1866	816	1875	586	1884	877	1893	538	1902	670
1867	582	1876	915	1885	1125	1894	743	1903	949

Quantité moyenne annuelle 847 mm.

QUANTITÉ DE PLUIE TOMBÉE À BUENOS AIRES

Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité
	mm.		mm.		mm.		mm.		mm.
1861	564	1870	962	1879	654	1888	1001	1897	817
1862	1025	1871	715	1880	841	1889	1355	1898	1002
1863	764	1872	733	1881	932	1890	870	1899	1124
1864	775	1873	812	1882	1015	1891	965	1900	2004
1865	792	1874	1012	1883	1256	1892	689	1901	887
1866	844	1875	829	1884	1109	1893	596	1902	789
1867	578	1876	973	1885	915	1894	798	1903	1044
1868	1094	1877	884	1886	966	1895	1345		
1869	1176	1878	1016	1887	707	1896	834		

Quantité moyenne annuelle 932 mm.

QUANTITÉ DE PLUIE TOMBÉE À CÓRDOBA

Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité	Année	Quantité
	mm.		mm.		mm.		mm.		mm.
1873	899	1880	420	1887	480	1894	766	1901	551
1874	679	1881	751	1888	539	1895	458	1902	669
1875	563	1882	617	1889	1007	1896	677	1903	988
1876	944	1883	687	1890	635	1897	828		
1877	494	1884	724	1891	822	1898	634		
1878	991	1885	705	1892	884	1899	741		
1879	717	1886	526	1893	697	1900	614		

Quantité moyenne annuelle 700 mm.

Dans la région du litoral, au nord de la province d'Entre Ríos, la neige est un phénomène inconnu; et dans celle des Andes, à la même latitude, il ne se produit que sur les hauteurs des contre-forts de la Cordillère. Les chaînes de San Luís et de Córdoba sont quelquefois couvertes de neige, tous les ans; mais, par exception seulement, cette neige arrive au niveau de la plaine attenante. Dans la ville de Córdoba, depuis 1873 jusqu'à 1886, il a neigé neuf fois et tout juste pour que cela fut visible sur le sol ; mais dans les dix-sept dernières années, le fait ne s'est reproduit qu'une seule fois. Dans la partie Sud et Ouest de la province de Buenos Aires et dans le territoire de la Pampa, la neige est tellement rare qu'elle ne mérite guère d'être remarquée. Plus au Sud, dans les territoires du Chubut et Santa Cruz, la neige tombe fréquemment au mois d'Octobre; mais en dehors de la zone située au pied de la Cordillère, la terre ne reste généralement couverte que pendant quelques jours et l'épaisseur de la neige ne dépasse guère 20 ou 30 centimètres. Dans la Terre du Feu et les îles voisines,

on a observé qu'il tombait de la neige presque tous les mois, car dans ceux de Décembre et de Janvier, c'est seulement par exception qu'on la remarque.

Pour la distribution des orages de tonnerres et d'éclairs, leur chiffre maximum se trouve dans la région du littoral, et le minimum à l'extrémité sud du Continent. Durant une série de 9 années d'observations faites à l'Ile des États, les annotations de tonnerres et d'éclairs sont au nombre de huit seulement. Les registres d'une période de six ans, tenus à la Terre du Feu, accusent quelques annotations d'éclairs lointains et un seul orage avec pluie, accompagné de décharges électriques. En suivant la côte, vers le Nord, jusqu'aux alentours de l'estuaire du fleuve *La Plata*, les manifestations électriques augmentent au point qu'elles semblent arriver à leur maximum dans cette dernière région avec la moyenne annuelle de 52, d'après les observations faites à Buenos Aires. Leur moyenne à Bahía Blanca est de 16 et de 10 à Rawson (territoire du Chubut). De Buenos Aires au Nord, jusqu'à la ville Asunción (capitale du Paraguay), il y a diminution, car le chiffre annuel descend à 32. Dans la région des *pampas*, les orages électriques sont fréquents depuis le mois d'Octobre jusqu'à celui de Mars. Les observations faites à Córdoba donnent la moyenne annuelle de 45, laquelle, du reste, peut être considérée comme indication des orages se produisant dans la partie centrale de l'intérieur du pays. Dans la région Andine, ces orages sont moins fréquents que dans la Méditerranée. Les annotations de Mendoza, comprenant une période de 42 ans avec de rares interruptions, donnent le chiffre de 27 pour l'année, chiffre qui diminue en allant vers le Sud, sur les versants de la Cordillère. A Chos-Malal, capitale du territoire de Neuquén, le phénomène s'est produit à de longs intervalles. Au nord de la région Andine, la fréquence de ces manifestations est assez inférieure à celle qui correspond aux provinces de Mendoza et de San Juan. Plus au Nord encore, au-dessus de la latitude 40°, le nombre de pluies et celui des décharges électriques ont un rapport intime dans leur distribution annuelle; la division de l'année en saisons pluvieuses et sèches est également applicable aux périodes orageuses. A Buenos Aires, le 74 % du chiffre total annuel de ces orages correspond aux mois d'Octobre à Mars; à Córdoba, le 85 % et à Mendoza, le 92 %.

Vents. — Les vents de la République Argentine, par rapport à leurs directions dominantes, peuvent être classés en deux systèmes bien différents, savoir: au nord du 35° de latitude, la direction moyenne

est de l'Est; et au Sud de cette latitude, elle est de l'Ouest. Dans la région andine, le vent sec et chaud appelé *zonda* souffle généralement du Nord au Nord-Ouest, parfois avec tant d'intensité qu'il rend la respiration difficile. Ces vents s'élèvent à midi et durent jusqu'au soir; mais, de temps à autre, ils continuent pendant deux ou trois jours de suite, soufflant avec la force d'un ouragan; ils sont plus fréquents et plus forts au printemps, surtout aux mois de Septembre et d'Octobre.

Dans les régions méditerranée et du littoral, les grandes chaleurs apportées par les vents du Nord finissent généralement grâce au vent très fort venant du Sud-Ouest et appelé le *pampero* (des *pampas*). Ces vents se produisent toute l'année, mais plus fréquemment en hiver et au printemps.

Afin que l'on puisse se faire une idée de la fréquence normale du vent dans chacune de huit directions principales, de même que celle des calmes, dans le tableau suivant ont été réunis les chiffres relatifs à mille vents annuels observés dans différentes régions du pays :

FRÉQUENCE RELATIVE ANNUELLE DES VENTS.

	N.	NE.	E.	SE.	S.	SO.	O.	NO.	Calme
Corrientes	265	88	131	81	397	19	8	3	7
Concordia	147	209	160	142	130	102	42	50	18
Rosario	157	173	160	122	163	71	30	52	72
Buenos Aires	154	168	195	111	106	123	72	69	1
Bahía Blanca	198	45	59	134	65	49	142	395	3
Salta	159	380	128	43	12	7	5	23	243
Tucumán	69	101	33	62	81	212	14	15	413
Santiago del Estero	180	72	93	60	246	15	10	9	314
Catamarca	150	141	161	60	70	77	81	27	233
La Rioja	23	31	90	132	352	154	54	12	182
San Juan	65	28	23	94	530	32	16	25	187
Córdoba	169	271	83	156	212	45	19	28	17
Mendoza	73	77	140	162	191	56	35	21	645
San Luis	117	74	175	130	39	26	37	100	302
Chos-Malal	143	14	28	113	43	70	228	165	192
Rawson (Chubut)	72	69	78	82	52	132	258	123	132
Ushuaia (Terre du Feu)	122	29	75	25	21	147	313	66	224

La région la plus venteuse de la République est celle de l'Ile des États, où la vitesse moyenne par heure, d'après les séries d'observations faites, arrive à 26 kilomètres. La côte et les plateaux des territoires de Santa Cruz et du Chubut sont positivement balayés par le vent régnant du cadran Ouest, dont la moyenne du parcours est de 14 à 17 kilomètres par heure.

Au sud de la province de Buenos Aires, la vitesse du vent est de 11 kilomètres par heure; cette vitesse diminue à 8 kilomètres dans la Capitale Fédérale. La moyenne des observations faites vers le

littoral, au nord de la province de Buenos Aires, donne 7 kilomètres par heure. Dans la région méditerranée, la force du vent est parfaitement indiquée par les observations faites à Córdoba accusant une moyenne de 11 kilomètres par heure. La région la plus calme est celle des versants orientaux de la chaîne de l'Aconquija, dont le mouvement normal du vent peut être représenté par les observations faites à Tucuman, donnent une vitesse moyenne de 54 kilomètres par jour.

En général, c'est au printemps que le mouvement du vent est plus sensible. La période venteuse arrive plus vite dans la Pampa et la section nord de la région fluviale dans la province de Buenos Aires, où elle se prolonge jusqu'à l'été. On observe également que dans la partie nord du littoral, l'époque la moins venteuse arrive avant celle de la section Sud, car à Formosa, la vitesse moindre des vents correspond aux mois de Février à Mai; à Corrientes, de Février à Avril; à Rosario, d'Avril à Mai; et enfin, à Buenos Aires et Córdoba, de Mai à Juin.

Muletiers dans la Cordillère.

Lac Nahuel-Huapí. — Territoire Neuquén.

AGRICULTURE

Le territoire Argentin dans son état actuel et au point de vue de l'exploitation de ses richesses, peut être ainsi divisé :

104.300.000 hectares de terre labourable pouvant être cultivée immédiatement; 100.000.000 hectares uniquement applicables, dans les actuelles conditions, à l'élevage de bétail; et 90.820.000 hectares comprenant : d'une part, des forêts et des montagnes avec leurs abondantes richesses forestières et minières, et de l'autre, les rivières, lacs, salines, régions arides, villes, etc:

Sur les 104.300.000 hectares de terre labourable, dix millions seulement sont cultivés maintenant. La densité des principales cultures se trouve démontrée dans les cartes graphiques ci-jointes (A. B. C.).

Les chiffres réunis dans les tableaux suivants, établissent situation et l'importance des différentes cultures.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Développement de l'agriculture — exportation de ses produits

1880 - 1903

1880

890.000 $ or

1890

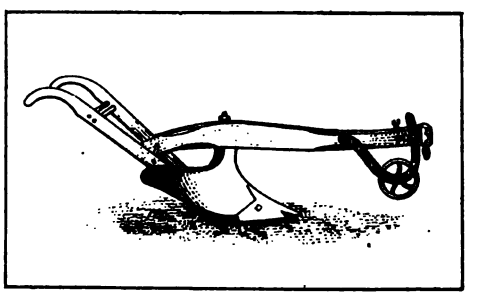

26.244.972 $ or

1903

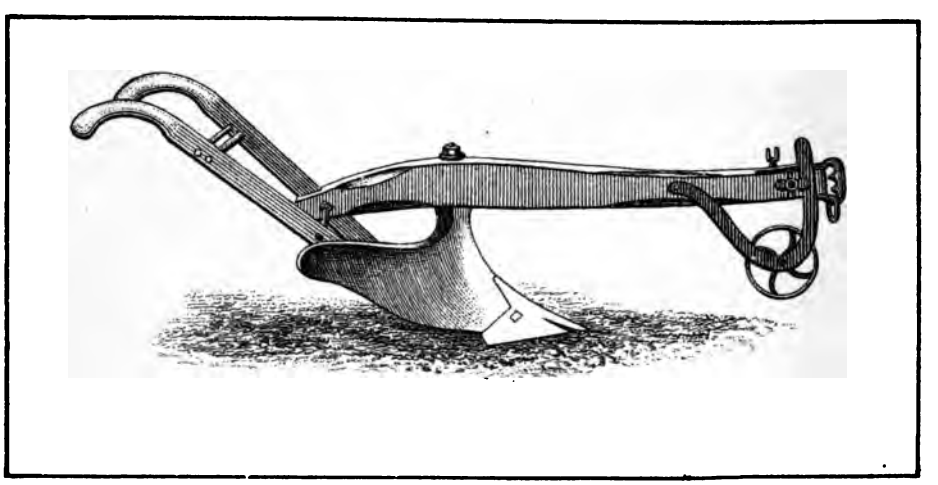

105.251.309 $ or

STATISTIQUE COMPARÉE — ANNÉES 1895 — 1902 - 3.

PROVINCES	Superficie territoriale	Population		Chemins de fer		Total de superficie cultivée		Étendue cultivée en hectares					
								Blé		Lin		Maïs	
	Hectares	Recensement National 1895	31 Décembre 1902	Année 1895 Kilom.	Année 1903 Kilom.	Culture en général Année 1895 Hectares	Culture en général Année 1903 Hectares	Recensement National 1895	Statist. agricole 1903	Recensement National 1895	Statist. agricole 1903	Recensement National 1895	Statist. agricole 1903
Capitale Fédérale	18.300	663.854	865.490	76.8	78.9	2.733	3.600	—	—	—	—	—	—
Buenos Aires	30.512.100	921.168	1.208.937	4.522.8	5.862.5	2.395.129	3.164.310	367.446	1.315.431	64.756	315.073	669.007	852.975
Santa Fé	13.190.600	397.188	576.385	3.301.8	3.511.9	1.684.937	2.937.820	1.030.898	1.257.628	266.606	728.219	185.898	548.970
Entre Ríos	7.457.100	292.019	354.596	717.8	853.9	430.596	488.628	292.108	259.680	19.665	90.144	72.721	86.560
Córdoba	16.103.600	351.223	436.859	1.958.7	2.451.8	660.125	1.536.926	293.700	766.362	35.877	170.794	95.217	116.662
Corrientes	8.440.200	239.618	288.426	400.2	727.3	83.706	77.263	802	700	186	150	53.982	39.170
San Luis	7.392.300	81.450	93.976	332.8	343.7	35.885	59.328	2.319	2.574	2	10	15.029	13.210
Santiago del Estero	10.301.600	161.502	184.194	1.065.6	1.065.6	52.912	46.816	11.731	10.100	11	420	31.825	20.055
Mendoza	14.637.800	116.136	152.720	372.7	627.3	147.095	200.390	5.358	9.668	12	—	5.688	8.841
San Juan	8.734.500	84.251	97.803	83.6	83.6	85.716	145.238	10.728	8.400	27	—	6.716	5.137
La Rioja	8.949.800	69.502	79.442	153.0	352.0	29.028	43.653	4.058	4.353	19	29	12.278	17.175
Catamarca	12.313.800	90.161	100.613	362.1	362.3	30.590	23.469	5.552	4.200	56	—	9.532	6.949
Tucumán	2.312.400	215.742	251.857	574.4	612.0	98.175	93.796	1.276	3.000	19	—	30.259	24.090
Salta	16.109.900	118.015	132.613	257.5	299.6	81.868	76.500	13.760	18.000	5	—	36.537	21.200
Jujuy	4.916.200	49.713	54.287	50.5	71.7	13.903	21.105	2.191	3.497	9	—	5.248	7.674
TERRITOIRES													
Misiones	2.922.900	33.163	36 286	—	—	26.348	52.155	59	-	16	—	6.246	10.493
Formosa	10.725.800	4.829	5.844	—	—	3.265	2.926	39	—	—	—	276	319
Chaco	13.663.500	10.422	12.958	—	20.0	8.567	10.989	10	23	50	57	4.464	4.369
Pampa	14.590.700	25.914	48.391	161.5	509.4	10.334	125.034	370	29.000	—	2.300	2.765	17.000
Neuquén	10.970.300	14.517	16.874	—	5.6	3.583	1.905	2.475	900	5	—	167	100
Río Negro	19.669.500	9.241	14.947	—	384.5	1.871	3.049	144	179	3	—	227	695
Chubut	24.203.900	3.748	4.911	70.1	70.1	5.598	3.210	4.659	1.648	—	—	—	—
Santa Cruz	28.275.000	1.058	1.631	—	—	20	78	—	—	—	—	—	—
Terre du Feu	2.149.900	477	1.042	—	—	21	22	—	—	—	—	—	—
Los Andes	6.490.000	—	1.166	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—
Totaux	295.051.700	3.954.911	5.022.248	14.461.9	18.293.7	4.892.005	9.118.216	2.049.683	3.695.343	387.324	1.307.196	1.244.182	1.801.644

ANNÉE AGRICOLE 1902-3 — HECTARES CULTIVÉS

Provinces	Blé	Lin	Maïs	Avoine	Orge	Seigle	Alpiste	Luzerne	Tabac	Canne à sucre	Vignes
Buenos Aires	1.315.431	315.073	852.975	10.000	7.009	1.000	5.000	550.000	150	5	2.500
Santa Fé	1.257.628	728.219	548.970	6.000	6.500	852	4.000	318.000	50	1.700	1.000
Entre Ríos	259.680	90.144	86.560	2.000	6.321	302	250	15.000	41	5	3.473
Córdoba	766.362	170.794	116.662	2.000	4.000	—	—	450.000	500	—	1.900
Corrientes	700	150	39.170	—	200	—	—	1.400	2.901	964	170
San Luis	2.574	10	13.210	—	333	—	—	38.000	—	—	600
Sgo. del Estero	10.100	420	20.055	83	1.969	—	—	8.645	5	590	87
Mendoza	9.668	—	8.841	—	350	—	—	116.800	—	—	22.129
San Juan	8.400	—	5.137	—	450	—	—	115.000	—	—	12.700
La Rioja	4.353	29	17.175	—	240	—	—	9.049	2	—	2.202
Catamarca	4.200	—	6.949	—	700	—	—	5.000	—	—	2.500
Tucumán	3.000	—	24.090	—	1.700	—	—	4.600	1.657	50.000	290
Salta	18.000	—	31.200	—	4.000	—	—	18.000	3.500	1.000	1.800
Jujuy	3.497	—	7.674	—	1.625	—	—	3.941	48	550	50
Territoires :											
Misiones	—	—	10.493	—	—	—	—	13	510	1.093	—
Formosa	—	—	319	—	43	—	—	13	8	1.000	—
Chaco	23	57	4.369	—	42	—	—	550	461	3.102	163
Pampa	29.000	2.300	17.000	650	165	—	—	73.610	—	3	26
Neuquén	900	—	100	—	40	—	—	300	—	—	5
Río Negro	179	—	695	—	100	—	—	1.615	—	—	30
Chubut	1.648	—	—	—	44	—	—	1.206	—	—	—
Santa Cruz	—	—	—	—	—	—	—	10	—	—	—
Terre du Feu	—	—	—	—	—	—	—	10	—	—	—
Los Andes	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
Totaux	3.695.343	1.307.196	1.801.644	20.733	35.822	2.154	9.250	1.730.163	9.833	60.012	51.625
Année 1890/91	1.202.228	58.023	825.495				1.221	601.855	5.193	25.670	29.115

Provinces	Coton	Arachides	Riz	Café	Pommes de terre et patates	Haricots	Légumes Lentilles Fèves etc.	Herbe mate	Manioc	Ricin	Fruitiers	Arbres jardins et autres
Buenos Aires	1	150	—	—	15.000	2.000	15.000	—	—	25	28.000	45.000
Santa Fé	1	16.400	—	—	10.000	1.500	9.000	—	—	3.000	10.000	15.000
Entre Ríos	82	8.350	—	—	700	600	4.120	—	—	—	7.000	4.000
Córdoba	8	700	—	—	500	4.500	2.000	—	—	—	10.000	7.000
Corrientes	430	1.678	—	—	4.100	100	450	—	8.200	50	9.100	7.500
San Luis	—	1	—	—	100	300	200	—	—	—	2.000	2.000
Sgo. del Estero	60	1	31	—	796	1.130	314	—	—	—	680	1.850
Mendoza	—	2	—	—	500	500	600	—	—	—	4.000	37.000
San Juan	—	1	150	—	100	800	500	—	—	—	1.000	1.000
La Rioja	135	—	—	—	41	1.277	1 150	—	—	—	2.000	6.000
Catamarca	20	—	—	—	100	700	300	—	—	—	2.500	500
Tucumán	25	15	1.867	2	900	250	3.000	—	—	—	2.000	1.000
Salta	30	170	—	—	1.500	1.000	1.300	—	—	—	4.000	1.000
Jujuy	10	50	1.210	—	500	150	700	—	—	—	600	500
Territoires :												
Misiones	2	286	275	—	708	2.445	2.200	19.613	2 517	—	400	11.600
Formosa	3	15	—	—	43	23	150	—	109	65	35	1.100
Chaco	300	141	—	—	14	227	150	—	—	250	450	690
Pampa	5	5	—	—	224	12	394	—	—	—	290	1.350
Neuquén	—	—	—	—	150	30	300	—	—	—	30	50
Río Negro	—	—	—	—	60	—	70	—	—	—	150	150
Chubut	—	—	—	—	92	90	80	—	—	—	50	—
Santa Cruz	—	—	—	—	10	—	8	—	—	—	50	—
Terre du Feu	—	—	—	—	5	—	7	—	—	—	—	—
Los Andes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
Totaux	1.112	27.965	3.533	2	36.143	17.634	41.993	19.613	10.826	3.390	84.335	144.295
Année 1890/91	11.482	1.531	26									

Différentes cultures : 234.209 hectares.

RÉSUMÉ :

1890/1	1902/3
Hect. cultivés, selon détail ci-dessus,	*Hect. cultivés, selon détail ci-dessus,*
2.996.048	9.114.616

s
le
s
le

e
t
e
i-
e
t
t
-

s
s
n
e
n
t
s
t
e
é
n
t

e
,

RÉGION DES CÉRÉALES

Les chiffres de ces tableaux démontrent que la culture des céréales et du lin représente le 75 % de l'étendue totale cultivée et qu'elle se trouve réunie dans la région comprenant les provinces de Buenos Ayres, Santa Fé, Córdoba, Entre Ríos et partie du territoire de la Pampa.

Les principales causes de ce fait, sont :

1° Les conditions du climat;

2° La proximité des ports d'embarquement.

Dans cette région, la température moyenne de l'année est de + 17° centigrades, le thermomètre descend rarement à 0° pendant les plus froides journées de l'hiver; les neiges y sont presque entièrement inconnues. Dans de telles conditions, la vie de l'agriculteur est extraordinairement commode et bon marché, puisque les frais d'installation peuvent être très réduits et qu'il ne doit pas perdre du temps ni dépenser de l'argent à se procurer et conserver les provisions que les hivers rigoureux rendent indispensables dans d'autres pays moins favorisés.

La proximité des ports d'embarquement est une autre des causes de la concentration indiquée, car la population du pays étant relativement insignifiante comparée à son énorme production agricole, la plus grande partie de cette production doit être exportée; dans ce cas, les frais du transport viennent à être un facteur important pour la fixation des prix de vente qui dépendent des cours des marchés étrangers acheteurs de ces produits. Ces circonstances font que la culture des céréales soit maintenant réduite à une région économique qui n'est certes pas celle comprise par l'étendue géographique de ces cultures, puisqu'il est avéré que certaines terres des territoires du Río Negro, de Neuquén et du Chubut, ainsi que des provinces andines et du Nord, offrent de très favorables conditions pour la production des céréales.

CONDITIONS DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET SES AVANTAGES

Les tableaux précédents démontrent que dans une courte période de dix ans, l'étendue cultivée a augmenté de 6.118.568 hectares, soit de 24 %.

La plus grande augmentation correspond à la production de blé, de lin et de maïs, dans les suivantes proportions :

	1891 Hectares	1903 Hectares	Augmentation %
Blé	1.202.228	3.695.343	207
Lin	58.023	1.307.196	2.153
Maïs	825.495	1.801.644	118

La culture du blé, du lin et du maïs se fait en trois formes, savoir :

a) Par le propriétaire et sa famille, avec ou sans l'aide de travailleurs (*peones*) ;

b) Sur terre louée, payant la location en espèces ou donnant une partie de la récolte en qualité de fermage;

c) En union du propriétaire, le fermier locataire percevant le 50, 40 ou 30 % de la récolte.

Pour la récolte de 1901-02, on sema 4.079.000 hectares de blé et de lin.

La statistique de récolte sur un nombre de 37.434 fermes (*chacras*), démontre que 13.150 étaient exploitées par les propriétaires, 18.819 étaient cultivées par des fermiers locataires et 5.465 par des *medianeros* et *tercianeros* (*).

Le capital nécessaire pour qu'une famille puisse exploiter une ferme (*chacra*) de 100, 50 ou 25 hectares, en y cultivant du blé, du lin et du maïs et qui se trouve située dans des terrains voisins des ports, peut être ainsi calculé :

Détails du Capital	Ferme de 100 hect. 80 cultivés 20 pour pâturage		Ferme de 50 hect. 40 cultivés 10 pour pâturage		Ferme de 25 hect. 20 cultivés 5 pour pâturage	
	Quantité	$ or	Quantité	$ or	Quantité	$ or
Terre à $ 17,50	—	1.750	—	875	—	438
Maisons, clôtures, enclos, puits	—	400	—	280	—	160
Bœufs à $ 16	13	208	9	144	4	64
Chevaux ,, ,, 12	3	36	2	24	1	12
Charrues ,, ,, 12	3	36	2	24	1	12
Herses ,, ,, 13	1	13	1	13	1	13
Chars ,, ,, 90	1	90	1	90	1	90
Moissonneuse	—	200	—	200	—	200
Divers	—	67	—	50	—	41
Frais de nourriture	—	300	—	200	—	150
		3.100		1.900		1.180

(*) *Medianero*, métayer. *Tercianero*, qui reçoit le tiers des bénéfices.

S'il s'agissait de terrains loués, il faudrait déduire la valeur de la terre, de la maison et des clôtures, en laissant de côté le calcul de la valeur de la location comme capital, puisque les paiements se font après la récolte. De façon que le capital serait, en tel cas, de 950 $ pour une ferme (*chacra*) de 100 hectares, de 745 $ pour une de 50 hectares et de 582 $ pour une de 25 hectares. Les loyers de bonnes terres pour l'agriculture peuvent être calculés de 1$50 à 5 $ l'hectare par an, selon la situation des fermes, voisinage des fleuves, chemins de fer et ports.

Quand l'agriculteur travaille comme associé du propriétaire, il en reçoit les machines et outils, les bêtes de somme et la semence et il doit faire la semaille personnellement ou aidé par sa famille. La récolte vendue et ses frais déduits, le bénéfice est partagé entre le propriétaire et l'agriculteur dans les conditions préalablement fixées.

Un homme et sa famille peuvent cultiver n'importe lequel des trois types de fermes et obtenir, en années normales, la terre étant bien travaillée, un rendement de 1.000 kilos de blé, de 2.000 kilos de maïs ou de 900 kilos de lin, par hectare.

Le bénéfice net dépend du coût de production et du rendement de chaque récolte. Ces deux facteurs varient à l'infini s'agissant de cultures aussi extensives comme celles qui se pratiquent dans ce pays, où, à côté des exploitations agricoles, se trouvent des centaines de milliers d'hectares de terre vierge et bon marché, dans laquelle il ne suffit que de jeter la semence après un labourage superficiel pour obtenir une récolte magnifique. Dans des conditions aussi favorables et grâce à la machinerie agricole qui permet de cultiver des grandes étendues avec peu de bras, l'agriculteur a toujours des probabilités de succès. C'est justement pour cette raison que les cultures ont augmenté aussi extraordinairement dans ces dernières années, soit dans des terres vierges divisées et vendues par le propriétaire à des prix et des conditions très accessibles, soit dans des terres louées pour quatre ou cinq ans, le loyer étant payé en espèces ou avec un tant de la récolte à la fin de chaque année.

Pour se rendre compte des résultats que l'on peut obtenir, il faut considérer que, si d'un côté, il y a des terres de peu de rendement et des récoltes désastreuses dans les meilleures terres, de l'autre, il y a les rendements de 1.500 à 2.000 kilogrammes de blé, de 3.500 à 4.000 de maïs et de 900 à 1.200 de lin par hectare, dans des terres n'ayant pas besoin d'irrigation ou d'engrais, rendements qui, en outre, ne sont pas du tout exceptionnels.

L'Orge et l'Avoine. — Leur culture peut se faire avec succès dans les mêmes régions que pour le blé et dans d'autres avec des terres moins fertiles, en obtenant des rendements élevés et des bénéfices différant très peu de ceux rapportés par le blé.

Le Riz. — L'étendue cultivée de riz peut être calculée à 3.533 hectares. D'après des renseignements recueillis par *l'Investigation Agricole Parlementaire*, les rendements varient de 2.500 à 5.000 kilogrammes par hectare, et la province de Tucumán, à elle seule, pourrait offrir 100.000 hectares de terre propre à la culture du riz.

Pommes de terre et *Racines.* — La culture des pommes de terre augmente tous les ans. Les régions les plus favorables pour cette culture sont : une grande partie de la province de Buenos Aires et le sud de celle de Santa Fé, où l'on fait un bon commerce de ce produit. Les pommes de terre peuvent se produire dans tout le pays, mais surtout dans les régions centrale et méridionale. Un hectare de pommes de terre peut donner un rendement annuel de 15.000 kilogrammes, avec un bénéfice de plus de 100 $ monnaie nationale pour le cultivateur.

Les *patates* viennent admirablement dans la provinee de Buenos Aires et dans les régions situées au nord. La *betterave* vient bien dans tout le pays, de même que le *topinambour.* Dans les terrains sablonneux de la région septentrionale et surtout dans la province de Corrientes et les territoires de Misiones, Chaco et Formosa, on cultive avec résultat le *manioc*, racine que l'on consomme de la même façon que la pomme de terre ou réduite en farine avec laquelle on prépare une espèce de pâte.

Textiles. — *Coton.* — La culture du coton tend à se développer dans les territoires du Chaco, de Formosa et de Misiones et aussi dans la province de Corrientes. La région septentrionale de la République se prête admirablement à cette culture destinée à un bel avenir.

Les chiffres du tableau précédent donnent 1.112 hectares cultivés avec du coton pour l'année agricole 1902-03; mais, les excellents résultats laissés par cette exploitation dans les terres du Chaco et de Misiones, si extraordinairement favorables, et la situation actuelle de ce produit dans le marché universel, ont été comme une révélation de l'importance de cette culture pour la République Argentine. Sans commettre d'exagération, on peut calculer à 3.500 hectares l'étendue actuellement cultivée avec du coton.

Il y a des textiles indigènes, tels que le *Chaguar*, *Caraguatá* et *Palma Caranday*, qui couvrent de grandes extensions dans certaines régions du pays et peuvent fournir des fibres qui ne sont

pas à dédaigner. Leur utilisation donnera lieu à une industrie rémunératrice dont l'avenir est intimement lié avec l'accroissement de la population et les progrès dans les moyens de transport.

Plantes oléagineuses. — Arachides ; Ricin commun. — Ces plantes sont surtout cultivées au Nord de la province de Santa Fé, à l'Est de celle d'Entre Ríos, à Corrientes et dans les territoires de Misiones, Chaco et Formosa. Leur rendement est satisfaisant. On a fait des essais encourageants dans la province de Córdoba et à l'Ouest de celle de Buenos Aires.

La demande de ces produits augmente d'année en année, ce qui leur assure un placement facile et rémunérateur.

En fait de plantes oléagineuses, la plus cultivée est celle du lin dont nous nous sommes déjà occupés.

Plantes fourragères. — Luzerne. — La culture des plantes fourragères et spécialement celle de la luzerne, augmente rapidement et donne lieu à une considérable occupation de bras pour les travaux de préparation de la terre, pour la semaille et pour la récolte. Malgré que les luzernières sont arrivées à couvrir 1.730.000 hectares en peu d'années, on peut dire que la transformation des prairies naturelles ne fait que commencer et qu'elle augmentera tous les ans, favorisée par les améliorations dans l'élevage du bétail qui la rendront plus nécessaire.

Canne à sucre.—La canne à sucre est particulièrement cultivée dans la province de Tucumán et en moins d'extension, dans certaines régions des provinces de Santiago del Estero, Salta et Jujuy. La canne à sucre croît très bien dans les territoires de Formosa, Chaco et Misiones et province de Corrientes où elle se cultive aussi.

On calcule qu'un hectare de canne à sucre exige une dépense de cent piastres monnaie nationale pour sa plantation et que la durée de l'état de production rémunératrice peut être de quinze ans et plus. La quantité de canne fournie par un hectare varie entre 25 et 35.000 kilogrammes, pouvant arriver jusqu'à 45.000 kilogrammes.

PRODUCTION SUCRIÈRE

Années —	Production tonnes	Exportation tonnes
1899	92.855	26.701
1900	115.934	15.270
1901	165.341	49.413
1902	126.440	41.694
1903	140.000 (calculée)	30.340

Arbres fruitiers. — Tous les arbres fruitiers prospèrent dans le pays, depuis le bananier, l'ananas et la *chirimoya*, jusqu'au pommier et néflier.

Le pêcher est très cultivé dans les provinces de Buenos Aires et de Córdoba; les orangers et les mandariniers dans celles de Corrientes, Tucumán, Entre Ríos, La Rioja, San Juán et Jujuy, ainsi que dans les territoires de Misiones, Chaco et Formosa. Les citronniers viennent très bien dans les mêmes contrées et dans les îles du delta du fleuve Paraná, près de la ville de Buenos Aires.

La culture des arbres fruitiers commence à se faire d'une manière rationnelle. Le placement des produits, favorisé par la rapidité des transports permettant l'écoulement d'une bonne partie de la production vers les marchés européens dans des conditions avantageuses, fait supposer qu'un brillant avenir est réservé à cette branche de l'agriculture qui trouve dans le sol et dans le climat de beaucoup de régions du pays, des éléments très favorables à son développement.

Tabac. — Cette culture convient spécialement aux provinces de Corrientes, Tucumán, Salta et Jujuy, ainsi qu'aux territoires de Formosa, Chaco et Misiones.

L'étendue cultivée est de 9.833 hectares, dans les proportions indiquées par le tableau statistique intercalé dans ce chapitre.

Le rendement du tabac offre une moyenne de 1.200 kilogrammes l'hectare.

Vignes. — La région des vignobles comprend les provinces de Mendoza, San Juan, La Rioja, Catamarca, Salta, San Luís, Entre Ríos et Córdoba.

L'étendue plantée de vignes, en 1892, était de 30.000 hectares; aujourd'hui, elle arrive à 51.625 hectares, comme l'établit le tableau n° 2, déjà cité.

La vigne en plein rendement produit 12 à 14.000 kilogrammes de raisin par hectare. La moyenne du rendement de vin par hectare peut être calculée à 60 hectolitres.

Forêts et Bois. — L'étendue de forêts à exploiter est de 385.000 kilomètres carrés, d'après les calculs faits. Dans ces forêts abondent les arbres de *quebracho*, palissandre, *lapacho*, bois de rose, santal, palme rouge, *tipa*, cèdre, noyer, etc.

L'exportation de produits forestiers en 1903 a chiffré 3.472.708 piastres or. Parmi ces produits, ont figuré les suivants :

Traverses (*durmientes*).....	$	41.511
Extrait de *quebracho*.....	,,	1.264.049
Rondins ,, ,, ...	,,	2.002.010

La quantité de bois transportée par les chemins de fer en 1901 a été celle-ci :

BOIS

Chiffres pour déterminer la production forestière dans la République Argentine.

Tonnes métriques de bois et bois de chauffage transportées (1).

I. — PAR LES CHEMINS DE FER EN 1901

DANS LA PROVINCE OU TERRITOIRE DE	BOIS Tonnes	BOIS DE CHAUFFAGE Tonnes
Buenos Aires	38.714	49.000
Santa Fé	316.000	44.988
Entre Ríos	6.037	42.333
Corrientes	21.906	2.327
Córdoba	61.561	238.412
Santiago del Estero	172.094	276.977
San Luis	17.054	11.216
Tucumán	42.330	77.244
Mendoza	7.133	24.674
San Juan	41	2.405
Catamarca	9.786	24.411
Rioja	73	600
Salta	7.122	12.827
Jujuy	1.773	6.510
Chaco	39.826	112
Pampa	2.090	8.315
TOTAUX	743.540	822.351

II. — PAR LES FLEUVES EN 1900

VENANT DE LA PROVINCE OU TERRITOIRE DE	BOIS Tonnes	BOIS DE CHAUFFAGE Tonnes
Buenos Aires	99.800	148
Santa Fé	253.633	152
Entre Ríos	10.336	53.370
Corrientes	15.047	6.561
Chaco	17.214	6.060
Misiones	925	40
TOTAUX	396.955	66.331

Bois de chauffage employé pour la traction des chemins de fer : 350.074 tonnes.

(1) 90.000 tonnes de bois étrangers sont compriscs dans ces chiffres

Vue dans une *estancia*. — Province de Buenos Aires.

ÉLEVAGE (*)

Aucun pays du monde ne possède une étendue de terre aussi grande et riche et alimentant les meilleures espèces fourragères que celle qui se trouve dans la République Argentine où le climat tempéré et doux permet que le bétail naisse, s'élève et engraisse absolument en plein champ, sans devoir être mis à l'étable ou sous des abris artificiels, et ne se nourrissant que de fourrages naturels. Les provinces de Buenos Aires, Entre Ríos, moitié de celle de Santa Fé, et sud de celle de Córdoba, peuvent alimenter une moyenne de 3 à 12 moutons ou de 1/2 à 2 bêtes à cornes par hectare; et les territoires de la Pampa, Santa Cruz, Río Negro, Neuquén et Chubut, de 1 à 3 moutons par hectare.

Les provinces de Buenos Aires, Santa Fé, Entre Ríos, Córdoba, San Luis et les territoires de la Pampa et du Neuquén, se prêtent admirablement à l'élevage de bœufs, chevaux, moutons et porcs; ceux du Río Negro, Chubut et de Santa Cruz, très spécialement pour celui des moutons; la province de Corrientes, le nord de celle

(*) Extrait d'un rapport présenté par M. Tidblom, chef de la Division de l'Élevage. Ministère de l'Agriculture.

de Córdoba, Santa Fé et Entre Ríos, ainsi que les territoires de Chaco et Formosa, conviennent particulièrement à l'élevage du bétail. Dans les provinces de Mendoza, San Juán, Salta et Jujuy, le bétail vit et engraisse dans des luzernières irriguées, où l'on maintient de 2 à 6 vaches par hectare et l'on engraisse de 2 à 3 *novillos* (*) par hectare.

Dans les champs moins raffinés des provinces de Buenos Aires, Santa Fé, Córdoba et San Luis, et du territoire de la Pampa, l'on sème de la luzerne et d'autres herbes fourragères en très grande quantité. Le coût de cette semaille devient nul en pratique, par la simple raison qu'elle se fait en même temps que celle du blé, lin, maïs ou avoine.

Le capital de bétail en 1888 et en 1901, l'existence actuelle par kilomètre et celle qui pourrait y avoir, se chiffrent ainsi :

ESPÈCES	CHIFFRE DE BÉTAIL		ANIMAUX PAR KILOMÈTRE	
	RECENSEMENT de 1888	CALCULÉ EN 1901	CHIFFRE ACTUEL	CHIFFRE POSSIBLE
Bêtes à cornes	21.961.657	30.000.000	10	40
Chevaux	4.234.032	5.600.000	2	20
Anes et mules	417.494	500.000	0.26	10
Moutons et brebis	66.706.099	120.000.000	40	250
Porcs	393.758	800.000	0.30	10
Chèvres	1.894.386	3.100.000	1	15

Deux courants d'importation se réunissant aux XVIe et XVIIe siècles donnèrent lieu à la formation des énormes troupeaux qui constituent le capital argentin de bétail. Un de ces courants partit directement de l'Espagne et s'établit sur les rives du fleuve *La Plata ;* l'autre commença au Pérou et vint à occuper les provinces de l'intérieur. Les bêtes à cornes, les chevaux et les moutons importés dans l'Argentine et au Pérou venaient surtout du sud de l'Espagne. Les premières et les seconds appartenaient aux variétés andalouses; les derniers étaient de la race *churra*, se caractérisant par le peu d'os et par la laine longue, dure et pas frisée.

L'importation de taureaux "Hereford" et "Shornthorn", de moutons et brebis "Mérinos" et de chevaux de trait et purs sang, commença dans les premiers temps du XIXe siècle et augmenta graduellement jusqu'à l'année 1870, époque où on initia l'importation en grande échelle de bétail appartenant à des races pures et améliorées. Depuis lors, on a importé une telle quantité de

(*) Le *novillo* est le bœuf jeune.

moutons et brebis Mérinos (français, allemands et espagnols), Leicester, Lincoln, Romney Marsh et autres races semblables; Southdown, Hampshiredown, Shropshiredown, Oxfordshiredown et autres races à tête noire; d'étalons et juments des races arabe, purs sang de course, Shire, Clydesdale, Percheronne, Flammande, Suffolk-Punch, Anglo-Normande, Cleveland, Yorkshire-Coacher, Norfolk, Hackney, Hunter, Oldembourgeoise, Trakehnen, Hambletonian et autres; et de taureaux et vaches, Shorthorn, Hereford, Aberdeen, Angus, Holstein, Flammande, Suisse et autres variétés, que le bétail sauvage, originaire du pays, a été si changé par le croisement que son poids, ses proportions et son rendement de viande et de laine offrent aujourd'hui une très grande augmentation.

Ainsi, la moyenne du rendement de laine des moutons ordinaires, sans être choisis, est maintenant de 2 kilogrammes et demi, tandis qu'en 1870, il était de 3/4 de kilo; les *novillos* ordinaires de 4 ans donnent aujourd'hui 250 kilos de viande, tandis qu'en 1870, ils n'en donnaient que 150.

Les prix courants du bétail aux établissements d'élevage "*estancias*" (exception faite du bétail spécial dont la valeur dépend surtout de la faveur momentanée que l'on accorde à certaines races, variétés ou familles), sont exprimés ci-dessous, en piastres or par animal :

Vaches *al corte*, c'est-à-dire, à séparer du troupeau composé de vaches de 3 à 8 ans, génisses et *novillos* de 2 ans et veaux d'un an, classe générale . . .	de 7	à 12	$ or par tête
Vaches de 8 à 9 ans pour l'engrais . . .	,, 8	,, 10	,, ,,
Novillos gras de plus de 600 kilos sur pied	,, 35	,, 45	,, ,,
,, ,, de 550 à 600 kilos ,, ,,	,, 25	,, 35	,, ,,
,, ,, de 500 à 550 kilos ,, ,,	,, 18	,, 25	,, ,,
,, maigres pour l'engrais	,, 13	,, 30	,, ,,
Bœufs de labour	,, 20	,, 30	,, ,,
Moutons et brebis *al corte*, pouvant produire 2 k. 1/4 de laine.	,, 1	,, 2.50	,, ,,
Moutons gras, âgés de 18 à 36 mois et pesant plus de 65 kilos.	,, 4	,, 5	,, ,,
Moutons gras de 55 à 65 kilos	,, 2.50	,, 4	,, ,,
Juments communes *al corte*.	,, 7	,, 15	,, ,,
Chevaux de selle de 3 à 4 ans, non dressés.	,, 12	,, 20	,, ,,
,, ,, trait	,, 30	,, 90	,, ,,
,, ,, selle	,, 15	,, 40	,, ,,
,, ,, gros trait	,, 60	120	,, ,,
Mules.	,, 20	,, 50	,, ,,
Anes	,, 8	,, 15	,, ,,

L'*estancia* argentine est formée par une étendue de terre de 10.000 hectares en moyenne, mais qui peut varier de 2.000 à 300.000 hectares. Elle se divise en sept types différents, savoir :

1° Exclusivement destinée à l'élevage de bêtes à cornes, de moutons et brebis et de chevaux;

2° Destinée à l'élevage de bêtes à cornes, moutons et brebis et à l'engrais de leurs produits;

3° Exclusivement destinée à l'engrais de bêtes à cornes, moutons et brebis;

4° Destinée à l'élevage combiné avec l'agriculture;

5° Destinée à l'élevage et à l'engrais de bétail, en combinaison avec l'agriculture;

6° Destinée à l'élevage et à l'engrais du bétail et à la laiterie;

7° Exclusivement destinée à la laiterie.

Toutes les *estancias* sont plus ou moins organisées d'après le même plan. Les contours de l'*estancia* sont clôturés avec des fils de fer, son intérieur divisé, de même, en enclos de 100 à 2.500 hectares, avec un ou plusieurs puits ou *jagüeles* avec leur abreuvoir pour le bétail (quand les enclos ne sont pas traversés par un ruisseau); un nombre donné de ces enclos est destiné au bétail de reproduction, en réservant pour l'engrais ceux qui ont de meilleurs pâturages; les autres enclos sont affectés à l'agriculture ou au bétail de laiterie. L'établissement principal, ou "maison" de l'*estancia*, se trouve généralement située au centre du champ; elle est entourée de jardins, de potagers, d'un bois d'arbres fruitiers, d'ornementation et de construction et chauffage. Cet établissement comprend : la maison du propriétaire, celle de l'intendant ou majordome et celles des *peones* (travailleurs, journaliers, etc); les hangars ou dépôts pour garder les outils et les machines, les cuirs, la laine, les céréales, etc.; le bâtiment pour la tonte et ceux pour les reproducteurs de race; le bain pour les moutons et brebis; les écuries et remises; le poulailler et autres dépendances utiles. Le gros bétail est tenu dans des pâturages séparés, selon le sexe et l'âge des animaux; il est gardé, soigné et travaillé par le personnel de l'établissement principal; les troupeaux d'animaux fins sont tenus dans des pâturages plus immédiats à l'établissement principal; les moutons et les brebis sont mis par troupeaux de 1.200 à 2.000 et gardés par des bergers (recevant un salaire mensuel ou bien le 25, le 30, le 40 ou le 50 pour cent du produit du troupeau) et qui vivent avec leurs familles dans des maisons indépendantes appelées *puestos*, généra-

lement situées aux contours de la propriété ou sur les lignes de séparation des pâturages.

Dans presque toutes les *estancias*, l'exploitation d'élevage se fait sur les trois principales espèces d'animaux : bêtes à cornes, moutons et brebis, chevaux; les cas d'élevage d'une seule espèce sont très rares. Dans les *estancias* exclusivement affectées à l'engrais de gros bétail, on ne maintient que les moutons nécessaires à l'alimentation du personnel, ainsi que le plus petit nombre de chevaux. Quand dans une *estancia* où l'on fait l'élevage et l'engrais de bétail, on fait aussi exploitation du lait, les vaches laitières sont tenues en nombre de 150 à 250 dans des laiteries appelées *tambos*, à la charge de laitiers (*tamberos*) qui les soignent et les traient; ces derniers reçoivent le 40 ou le 50 pour cent des bénéfices obtenus sur la vente du lait ou de la crême qu'ils envoient aux crêmeries ou aux fabriques de beurre. Quand l'agriculture est unie à l'élevage ou à l'engrais du bétail, elle est généralement confiée à des familles de fermiers qui reçoivent 50, 100 ou 200 hectares de terrain, dans des enclos indépendants de ceux occupés par le bétail, les outils et les bêtes de somme nécessaires et payent en retour le 50 % du produit net de la récolte. Parfois, le propriétaire de l'*estancia* ne fournit que la terre et les bêtes de somme et reçoit, en retour, le 10, le 15 ou le 20 % de la récolte, après avoir payé les frais de moisson de sa part.

L'industrie de l'élevage du bétail dans l'Argentine est une des affaires les plus profitables qui existent. Cela est dû principalement aux bas pris de la terre, de son affermage ou location et du bétail, de même qu'aux frais réduits du système d'élevage en pleine prairie naturelle. La mesure des bénéfices que l'on peut obtenir dépend en grande partie du capital employé, parce que, grâce au système d'élevage, les frais ne gardent pas une proportion arithmétique avec la quantité de bétail exploitée; bien au contraire, ils sont relativement moindres autant que le capital en bétail est plus important. En voici un exemple : le soin de 1.000 vaches coûte plus ou moins la même somme que celui de 500, et les frais d'entretien de 2.000 bêtes sont à peine de 15 à 20 % plus forts que ceux exigés par 1.000; donc, et s'agissant de personnes ne disposant que d'un capital modeste, l'association des capitaux est véritablement profitable, puisque de cette façon, les frais d'exploitation se trouvent sensiblement diminués.

L'élevage se pratique sous trois formes différentes :

a) En achetant le terrain; *b*) en le louant; et *c*) en union du propriétaire.

Les tableaux suivants donneront une idée de l'étendue de terre (*) et de la quantité de bétail, etc., qu'il est possible d'exploiter avec des capitaux différents, en prenant des chiffres fixes pour plusieurs régions et en laissant de côté les plus riches champs des provinces de Buenos Aires, Santa Fé et Entre Ríos, où les bénéfices de l'élevage et engrais de bétail peuvent être calculés de 12 à 15 %, quand on a acheté le terrain et de 20 à 25 %, quand le terrain a été loué.

A) SANTA CRUZ, EST DE NEUQUÉN, RÍO NEGRO OU CHUBUT

Terre achetée avec un capital de.....	$ or 10.000		$ or 25.000		$ or 50.000	
FORMATION DU CAPITAL	Quant.	$	Quant.	$	Quant.	$
Terre à $ 2.50 l'hectare...	1.400	3.500	3.200	8.000	6.800	17.000
Bêtes à cornes ,, ,, 12 pièce.....	10	120	50	600	50	600
Moutons et brebis ,, ,, 1.50 ,, ...	2.800	4.200	6.000	9.000	13.000	19.500
Chevaux ,, ,, 20 ,, ...	10	200	20	400	30	600
Maisons, clôtures, puits, etc.....	—	1.980	—	7.000	—	12.300
		10.000		25.000		50.000

B) CENTRE, NORD ET SUD DE PAMPA, SUD DE SAN LUIS, NEUQUÉN ET RÍO NEGRO

Terre à $ 1.25 l'hectare...	1.800	2.250	4.000	5.000	8.000	10.000
Bêtes à cornes ,, ,, 8 pièce.....	700	5.600	1.500	12.000	3.300	26.400
Moutons et brebis ,, ,, 1 ,, ...	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Chevaux ,, ,, 15 ,, ...	10	150	20	300	30	450
Maisons, clôtures, puits, etc.....	—	1.000	—	6.700	—	12.150
		10.000		25.000		50.000

C) EST, SUD-EST ET NORD-EST DE PAMPA

Terre à $ 5 l'hectare.	1.000	5.000	2.000	10.000	4.400	22.000
Bêtes à cornes ,, ,, 8 pièce.....	350	2.800	850	6.800	1.800	14.400
Moutons et brebis ,, ,, 1 ,, ...	1.000	1.000	2.000	2.000	4.000	4.000
Chevaux ,, ,, 20 ,, ...	10	200	15	300	30	600
Maisons, clôtures, puits, etc.....	—	1.000	—	5.900	—	9.000
		10.000		25.000		50.000

D) EXTRÊME OUEST, SUD-OUEST ET NORD-OUEST DE BUENOS AIRES, SUD-OUEST DE SANTA FÉ ET SUD DE CÓRDOBA

Terre à $ 10 l'hectare.....	520	5.200	1.400	14.000	2.800	28.000
Bêtes à cornes ,, ,, 8 pièce.....	350	2.800	700	5.600	1.500	12.000
Moutons et brebis ,, ,, 1 ,, ...	1.000	1.000	1.500	1.500	2.000	2.000
Chevaux ,, ,, 20 ,, ...	10	200	10	200	20	400
Maisons, clôtures, puits, etc.....	—	800	—	3.700	—	7.600
		10.000		25.000		50.000

Produit net dans les cas A, B, C, D : $ 800 à 1.200; $ 2.000 à 3.000; $ 5.000 à 6.500.

(*) Les affaires de terres ayant pris un plus grand essor après la préparation de ce rapport, les prix par hectare qui y sont indiqués ont souffert des augmentations qui pourront ou non être permanentes.

E) TERRITOIRES DE SANTA CRUZ, EST DU NEUQUÉN, RÍO NEGRO OU CHUBUT, PAMPA, BUENOS AIRES OU SANTA FÉ

Terre louée avec un capital de.....	$ or 10.000		$ or 25.000		$ or 50.000	
FORMATION DU CAPITAL	Quant.	$	Quant.	$	Quant.	$
Moutons et brebis à $ 1.50 pièce.....	5.800	8.700	14.500	21.750	30.000	45.000
Bêtes à cornes ,, ,, 12 ,, ...	—	—	50	600	50	600
Chevaux ,, ,, 20 ,, ...	15	300	20	400	40	800
Maisons, clôtures, puits, etc.....	—	1.000	—	2.250	—	3.600
		10.000		25.000		50.000

Produit net : $ 1.700 à 2.000 ; $ 2.000 à 3.000 ; $ 10.000 à 12.000.

F) CENTRE, NORD ET SUD DE PAMPA, SUD DE SAN LUIS, NEUQUÉN ET RÍO NEGRO, EXTRÊME OUEST ET SUD-OUEST DE BUENOS AIRES, SUD DE SANTA FÉ ET CÓRDOBA, EST, SUD-EST ET NORD-EST DE PAMPA

Terre louée avec un capital de.....	$ or 10.000		$ or 25.000		$ or 50.000	
FORMATION DU CAPITAL	Quant.	$	Quant.	$	Quant.	$
Bêtes à cornes à $ 8 pièce.....	950	7.600	2.700	21.600	5.600	44.800
Moutons et brebis ,, ,, 1 ,, ...	1.000	1.000	1.000	1.000	1.500	1.500
Chevaux ,, ,, 15 ,, ...	20	300	20	300	40	600
Maisons, clôtures, puits, etc.....	—	1.100	—	2.100	—	3.100
		10.000		25.000		50.000

Produit net : $ 1.500 à 1.800 ; $ 2.700 à 4.800 ; $ 8.000 à 10.000.

Généralement, les personnes ne disposant que d'un petit capital, peuvent très bien s'initier dans l'industrie de l'élevage du bétail, en s'associant avec le propriétaire du terrain. Voici les conditions de cette association :

Le propriétaire de la terre fournit une maison, les enclos, clôtures, etc., le champ nécessaire pour alimenter un troupeau et 800 moutons et brebis ; le berger en achète 800 de plus pour son compte et se charge de l'entretien du troupeau général. Le produit obtenu est partagé après en deux parts égales entre le propriétaire du champ et le berger, déduction faite des frais occasionnés par la tonte et par le bain, lequel est fourni par le propriétaire. Ces contrats se font habituellement pour une durée de trois ans. Le produit de la laine, des moutons à vendre, des peaux, est partagé

à la fin de l'année ; de même, les trois ans écoulés, le surplus d'animaux dû aux naissances, est divisé entre les associés.

Le capital nécessaire pour que le berger puisse entreprendre ce système d'exploitation, serait de:

800 brebis et moutons à 1 $.....	$ or	800
6 chevaux ,, 15 ,,.....	,, ,,	90
pour meubles, outils et frais de nourriture.....	,, ,,	250
	$ or	1.140

Avec ce capital et avec des animaux donnant de 2 ¼ à 3 kilogrammes de laine, on peut calculer que la part de bénéfices qui reviendra au berger, sera de 400 à 600 $.

Laine. — Le 75 % de la laine argentine provient de moutons et brebis des races Lincoln et Leicester ; c'est une laine longue. Le 20 % est produit par les Mérinos et le 5 % restant, par les races à tête noire et la créole.

La production de laine a augmenté considérablement dans les 50 dernières années. De 8.000.000 de kilogrammes qu'elle était en 1849-50, elle monta à 66.000.000 de kilogrammes en 1869-70, à 119.000.000 de kilogrammes en 1889-90 et à 239.000.000 en 1899-900. Ce remarquable accroissement doit être attribué à l'augmentation du capital animal et à l'amélioration de l'espèce par le croisement et la sélection.

La production argentine de laine est aujourd'hui estimée au quart de la production universelle qui se chiffre par 1.050.000.000 de kilogrammes.

La moyenne du rendement des laines argentines au lavage, est de:

PROVENANCE	MÉRINOS %	LINCOLN %
Buenos Aires, Nord.....	34 à 40	48 à 60
,, Ouest.....	32 ,, 42	50 ,, 58
,, Sud-Ouest.....	34 ,, 42	50 ,, 60
,, Sud.....	36 ,, 46	50 ,, 75
,, Est.....	40 ,, 46	52 ,, 75
Río Negro.....	30 ,, 34	38 ,, 48
Pampa, Neuquén, Chubut, Santa Cruz.....	32 ,, 42	40 ,, 60
Santa Fé.....	30 ,, 42	40 ,, 58
Córdoba, San Luis, Santiago.....	32 ,, 42	40 ,, 65
Entre Ríos.....	35 ,, 46	50 ,, 85
Corrientes.....	35 ,, 46	43 ,, 67

ÉTABLISSEMENTS FRIGORIFIQUES. — Le premier frigorifique fut établi en 1883 à Campana ; le second, en 1884, à Barracas al Sur (aujourd'hui N. Avellaneda); le troisième, en 1886, à Zárate; dernièrement, en 1903, deux autres de ces frigorifiques ont été établis à Bahía Blanca et à N. Avellaneda. Toutes ces villes se trouvent dans la province de Buenos Aires.

Le développement de cette industrie dérivée de l'élevage pourra être suffisamment apprécié en considérant les chiffres suivants: en 1883, elle utilisa 7.571 moutons pour être congelés et exportés en Europe ; en 1886, 1.992.304 moutons et 9.355 *novillos* ; en 1902, 3.423.285 moutons et 207.553 *novillos* ; et enfin, en 1903, 3.427.783 moutons et 254.971 *novillos*.

ÉTABLISSEMENTS DE SALAISON (*Saladeros*). — Le premier *saladero* pour la préparation de viande salée ou *tasajo*, fut établi au commencement du siècle dernier. Depuis lors, cette industrie a prospéré constamment ; le nombre des établissements qui préparent du *tasajo*, de l'extrait de viande et des viandes conservées en boîtes, est actuellement de 15. Ces établissements ont utilisé pendant les cinq dernières années le nombre suivant de bêtes à cornes : 1899 : 315.400 ; — 1900 : 328.700 ; — 1901 : 403.000 ; — 1902 : 454.900 ; — 1903 : 269.100.

INDUSTRIE LAITIÈRE. — Cette industrie a pris un grand essor dans ces derniers temps avec l'installation de nombreuses crèmeries pour la préparation de crême, immédiatement envoyée aux fabriques de beurre, de lait condensé, de lait stérilisé, etc., établies à Buenos Aires et préparant ces produits pour la consommation du pays et pour l'exportation.

La plupart des produits de laiterie sont exploités par les sociétés coopératives *Unión Argentina*, *El Progreso* et *La Tandilera* et le restant, par les compagnies *La Martona*, *La Marina* et *La Granja Blanca*.

Pour se faire une idée du développement que cette industrie doit avoir dans la République Argentine, il suffira d'apprendre qu'en 1891, l'exportation de beurre se chiffra par 1.230 kilogrammes, en 1894, par 19.500, en 1902, par 4.125.092 et en 1903, par 5.330.000 ; et aussi, que le pays possède dix millions de vaches pouvant produire du beurre à meilleur prix que dans n'importe quelle autre contrée du monde.

Les salaires des ouvriers, travailleurs, journaliers ou manœuvres, au dehors des grandes villes, sont :

Peones (*) agriculteurs, années normales (avec logement et nourriture)	0.50 à	0.70 $ or	par jour
,, agriculteurs, époque de récolte (avec logement et nourriture)	1.00 ,,	3.00 ,,	,, ,, ,,
,, pour la construction de chemins de fer, ports et travaux publics	1.00 ,,	2.50 ,,	,, ,, ,,
,, pour fabriques	1.00 ,,	2.00 ,,	,, ,, ,,
Mécaniciens, forgerons, charpentiers, etc	1.50 ,,	3.00 ,,	,, ,, ,,
Peones pour les champs, avec chevaux (avec logement et nourriture)	1.00 ,,	1.30 ,,	,, ,, ,,
,, ,, ,, ,, sans ,, ,, ,, ,, ,,	12.00 ,,	22.00 ,,	,, ,, mois
Jardiniers, cochers, charretiers (avec logement et nourriture)	20.00 ,,	40.00 ,,	,, ,, ,,
Tondeurs (avec logement et nourriture)	2.00 ,,	3.50 ,,	,, 100 bêtes
Conducteurs de bétail (avec ,,)	0.10 ,,	0.12 ,,	,, par kilm.
Faiseurs de tranchées et fossés	0.10 ,,	0.20 ,,	,, ,, m³.

Prix de produits du pays. — D'après la Direction de la Statistique Nationale, les prix moyens annuels des principaux produits de l'agriculture et de l'élevage, depuis 1896 jusqu'à 1903, ont été les suivants, en piastres or :

PRODUITS	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903
Laine, les 1.000 kilos	186.00	186.00	208.00	288.00	256.00	197.00	239.00	258.00
Cuirs de bœufs, secs, les 1.000 kilos.	285.00	298.00	290.00	329.00	332.00	330.00	330.00	337.00
,, ,, ,, salés, ,, ,, ,,	173.00	153.00	188.00	190.00	199.00	189.70	180.20	185.40
,, ,, chevaux, secs, pièce	1.72	1.26	1.71	1.59	1.75	1.63	1.58	2.14
,, ,, ,, salés, ,,	2.83	3.01	3.26	3.43	3.20	2.75	2.99	3.16
Peaux de moutons, les 1.000 kilos	130.00	110.00	140.00	210.00	210.00	170.00	200.00	240.00
,, ,, chèvre, ,, ,, ,,	461.00	509.00	589.00	374.00	637.00	692.00	715.00	647.00
Cornes le millier	46.98	41.11	46.25	49.71	67.23	56.62	49.81	53.67
Crin les 1.000 kilos	373.00	449.00	415.00	453.00	502.00	399.00	399.00	495.00
Blé ,, ,, ,,	27.10	36.40	33.90	22.30	26.70	29.20	28.60	25.80
Maïs ,, ,, ,,	10.00	18.10	14.00	12.40	16.20	17.20	20.30	16.70
Lin ,, ,, ,,	28.00	33.00	35.00	36.00	54.00	53.00	51.00	34.00
Farine ,, ,, ,,	37.00	59.00	50.00	34.00	32.00	37.00	40.00	43.00
Luzerne (fourrage). ,, ,, ,,	7.82	8.79	11.10	10.98	12.70	9.84	10.22	10.96

(*) Les "peones" sont les journaliers, ouvriers, manœuvres, valets de ferme, etc., qui travaillent soit à la journée, au mois ou autre terme.

Lavoir d'or. — Territoire du Neuquén.

MINES

L'existence de nombreux districts miniers a été démontrée sur toute l'étendue des versants orientaux de la Cordillère des Andes, depuis l'extrémité sud de la République, Terre du Feu, jusqu'à la frontière bolivienne. Dans les provinces de Mendoza, San Juán, La Rioja, Catamarca, Salta et Jujuy, ainsi que dans celles de Tucumán, Córdoba et San Luís, il y a encore des vestiges d'anciennes exploitations minières.

Depuis l'époque de la colonisation espagnole, de l'indépendance et même de nos jours, beaucoup de villages situés dans les districts miniers des provinces indiquées, ont vécu et vivent presque exclusivement des produits extraits de la partie superficielle des nombreux filons d'argent et de cuivre, ainsi que de l'or se trouvant dans le lit des rivières, ruisseaux et *placers*, exploités et travaillés par les procédés les plus primitifs.

Dans les dernières années, plusieurs Compagnies ont été formées pour exploiter les mines de certains districts et celles qui ont travaillé sérieusement sont arrivées à de bons résultats, malgré les difficultés de transport et de communications.

Depuis quelque temps, presque tous les districts miniers plus connus se trouvent rapprochés des embranchements des principales voies ferrées du pays; actuellement, on construit des transporteurs aériens pour relier ces districts aux embranchements du chemin de fer, circonstance qui doit imprimer plus d'activité aux travaux d'exploitation. A ce propos, il faut dire que l'intérêt pour les affaires de mines a augmenté très sensiblement. En outre, et en dehors des districts déjà indiqués, depuis des années on découvre constamment de nouvelles zones minières sur des points insuffisamment explorés; mais comme il arrive dans presque tous les pays, les mineurs tâchent de se réunir dans les centres connus, ne pouvant ou ne voulant pas entreprendre pour leur compte des voyages d'exploration à des districts éloignés.

La province de Mendoza possède des mines de cuivre, de galènes argentifères, des quartz aurifères, du pétrole, du charbon, des carrières d'albâtre, d'ardoise et de marbre, etc.; celle de San Juán, des quartz aurifères, des mines d'argent, de cuivre, d'antimoine, de charbon, de soufre et d'amiante.

La province de La Rioja est bien connue pour ses importantes mines d'argent natif, d'antimoniure et arséniure d'argent et d'autres sortes, ainsi que par ses cuivres riches en or et en argent et par ses *placers* aurifères. Avant la baisse du prix de l'argent, l'exploitation des mines était assez développée dans cette province; deux grands établissements étaient en plein mouvement et de nombreux travailleurs s'occupaient de cette industrie.

Les mines de cuivre avec alliage d'or et d'argent ne sont pas moins importantes; leurs minerais sont fondus dans plusieurs établissements.

On construit maintenant un transporteur aérien pour relier le centre minier de *Chilecito* ou *Villa Argentina* à tous les districts miniers compris dans la montagne *Famatina*. Ce centre est en communication avec les ports d'embarquement par des voies ferrées. Cette construction a attiré des capitaux étrangers vers la région des mines, mais dans la province indiquée, comme dans toutes les autres, il manque encore beaucoup de gens pratiques dans ces travaux.

La province de Catamarca compte avec une importante région minière, celle de *Capillitas*, montagne renfermant plusieurs mines de cuivre avec alliage d'argent et d'or, dont l'exploitation date de trente ans; ces mines sont très riches en minerai et viennent d'être achetées par une Compagnie étrangère qui a déjà commencé la construction d'un transporteur aérien pour faire descendre le minerai de la montagne.

Il existe deux établissements de fonderie : *Pilciau* et *La Constancia*, les deux situés au centre d'un grand bois d'*algarrobos*, arbres qui leur fourniront du combustible suffisant pour beaucoup d'années.

Autour du district de *Capillitas* et dans la région ouest de la province, se trouvent d'autres mines et beaucoup d'affleurements de filons de cuivre, galènes argentifères, bismuth, antimoine et quartz aurifères; on a trouvé ailleurs des *placers* aurifères et des mines de fer.

Les provinces de Salta et de Jujuy possèdent des riches filons de quartz aurifères, des galènes argentifères, du cuivre, du borate de chaux, de la lignite et du pétrole; les rivières qui coulent entre leurs montagnes sont renommées pour l'or que l'on trouve dans leurs lits. Il vient de se former une forte Compagnie avec des capitaux étrangers et du pays pour exploiter les *placers* aurifères qui se trouvent disséminés dans ces provinces.

Le prolongement du chemin de fer jusqu'à la Bolivie développera l'exploitation de nouveaux districts miniers dans les régions à traverser.

Des mines d'argent ont été exploitées anciennement dans la province de Tucumán, qui, du reste, possède aussi des mines de cuivre. La suite des riches filons de cuivre trouvés dans la province voisine de Catamarca, doit certainemeut exister dans les montagnes de l'Aconquija.

Outre leurs gisements aurifères, les provinces de Córdoba et de San Luís possèdent des galènes argentifères, du cuivre, des mines de manganèse, wolfram et les célèbres carrières de marbre, onix vert et autres teintes.

Dans les territoires de la Terre du Feu et Santa Cruz, au long de la côte de l'Atlantique, les sables contiennent beaucoup d'or en poudre fine et en pépites que l'on trouve surtout après de grands orages. L'extraction de cet or donne de l'occupation à de nombreuses personnes de toutes nationalités, gagnant de très bonnes journées. On y a installé quelques lavoirs d'or dans des établissements fixes.

Les deux territoires renferment des gisements de lignite et une grande quantité de tourbe. Dans celui de Santa Cruz, on exploite aussi des salines dont le produit est envoyé à Buenos Aires par l'intermédiaire des vapeurs desservant les ports du sud de la République.

On a trouvé souvent de l'or en poudre dans le fleuve *Chubut* qui traverse le territoire du même nom et qui reçoit l'eau de nom

breux ruisseaux venant des régions andines. La présence d'or jusqu'à plus de cent milles de la Cordillère encouragea les colons du territoire en question à former une expédition vers les sources du fleuve, expédition qui réussit, car elle trouva de l'or en pépites assez grosses dans tous les ruisseaux près des montagnes. D'autres explorations amenèrent plus tard la découverte de *placers* aurifères d'un bon rendement ; mais, par manque de persévérance, de connaissances spéciales et de capital suffisant, les premiers chercheurs d'or se lassèrent au bout d'un certain temps. Cependant, beaucoup de gens travaillent maintenant pour leur propre compte et obtiennent d'excellents résultats.

Une entreprise commerciale exploite les salines de la presqu'île Valdez, et une autre, les carrières granitiques connues sous le nom de *Atlas Quarry*.

Le territoire du Neuquén possède des *placers* d'où l'on extrait depuis longtemps d'importantes quantités d'or.

On démontre de l'intérêt pour l'exploration de filons de quartz aurifère et des *placers* d'or, ainsi que pour des mines d'or, des galènes argentifères, du charbon et du pétrole. Beaucoup de concessions pour se livrer à ces exploitations ont été sollicitées dernièrement du Gouvernement National.

Le territoire du Río Negro renferme de grandes carrières de plâtre, de chaux, de pierres de taille et autres matériaux de construction.

Dans le territoire de la Pampa, district de Lihuel Calel, on exploite des mines de cuivre récemment concédées par l'État.

Le territoire de Misiones renferme des mines de cuivre natif, de fer et de manganèse; celui des Andes offre à l'exploitation industrielle de grands dépôts de borate de chaux et des gisements de quartz aurifère et des *placers*.

Étant donné la grande extension de ces territoires et le peu d'importance des explorations faites jusqu'à présent, il est à supposer que beaucoup d'années passeront encore avant que l'on connaisse la véritable richesse minière renfermée par leur sol. Toutefois, les renseignements recueillis jusqu'à ce jour prédisent un brillant avenir à l'industrie minière de la République Argentine ; les lois sur les mines ne peuvent pas être plus libérales, puisque l'État même n'est pas autorisé à exploiter les mines pour son compte, et bien au contraire, il doit les céder à quiconque les demande, pourvu qu'il soit majeur et capable d'administrer ses biens.

Le Code de Mines est en vigueur dans tout le pays. Pour acquérir la propriété minière, il suffit de présenter une demande

par écrit, en double, avec indication exacte de la propriété demandée, détails de sa découverte, situation précise, limites et autres renseignements utiles, et en y joignant un échantillon du minerai lui appartenant. Sitôt la demande présentée, l'Administration inscrit sur elle, afin de constater son droit de priorité, la date, l'heure et les minutes de sa présentation ; dès que la concession minière a été mesurée et démarquée, le solliciteur jouit de la pleine propriété de la mine, le Gouvernement lui ayant accordé le titre définitif de propriété. Celui qui a découvert une mine jouit de privilège sur le simple dénonciateur. La propriété minière ne supporte pas d'impôts ; les minerais extraits non plus ; de même, leur exportation à l'étranger est libre.

La seule obligation exigée au mineur par le Code, est celle de travailler sa mine avec quatre ouvriers, au moins pendant deux cent trente jours dans l'année ; si cette condition n'est pas remplie, quiconque pourra demander la concession de la mine abandonnée.

La topographie des montagnes où se trouvent les régions minières est très accidentée ; les profondes déchirures qui les traversent permettent l'ouverture de galeries pour attaquer les filons, sans qu'il soit nécessaire d'employer une puissante machinerie d'extraction ou d'écoulement.

Le climat des régions minières est des plus salutaires que l'on puisse trouver dans n'importe quel autre point de la terre.

Mines d'Or.
Territoire du Neuquén.

Hôtel de Ville — Buenos Aires.

INDUSTRIES

Les conditions générales du pays sont très favorables au développement des industries manufacturières d'articles de consommation usuelle et courante, vendus à des prix raisonnables et qui n'exigent ni l'emploi de grands capitaux ni l'occupation d'un personnel nombreux ou d'une exceptionnelle habileté.

Le vaste territoire de la République, avec sa diversité de climats et de terres, garantit l'existence et la production de toute sorte de matières premières nécessaires à l'industrie et appartenant aux trois règnes : minéral, végétal et animal.

Sous le rapport des modèles, des goûts et des qualités, les articles et objets consommés sont presque exclusivement les mêmes que ceux de l'industrie européenne ; les produits circulent librement dans tout le territoire de la République et la communication entre

les centres producteurs et les consommateurs se fait rapidement par les voies terrestres et maritimes.

L'action officielle est favorable au développement raisonnable de toute industrie utilisant des matières premières du pays et spécialement celles qui emploient et mettent en valeur les produits des industries rurales. Des lois de protection ont été dictées et des concessions temporaires ont été accordées dans le but d'encourager l'établissement de nouvelles industries et l'introduction de capitaux.

Le pays possède dans divers endroits de son territoire des grandes chutes d'eau parfaitement utilisables comme force motrice.

Tout dernièrement, on a découvert des gisements de charbon, encore inexploités.

La fabrication a été commencée dans le pays, après 1875, avec des ateliers et des petites fabriques de tannerie, de produits et substances alimentaires, de bonneterie et habillement et des manufactures de bois et de métaux ; mais le véritable développement de l'industrie manufacturière ne s'est produit que depuis 1890.

Le tableau suivant démontre l'importance actuelle de l'industrie manufacturière argentine.

RÉSUMÉ DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS
DANS LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE
LES PETITS ATELIERS COMPRIS.

	NOMBRE d'établissements	NATIONALITÉ des PROPRIÉTAIRES		PERSONNES EMPLOYÉES	CAPITAL en $ m/n.	NOMBRE de MACHINES EN USAGE		
		Argentins	Étrangers			Vapeur	Force chevaux	Autres
Alimentation	4.377	598	3.779	29.209	72.434.905			
Vêtements et Confections	6.317	757	5.566	36.304	52.014.307			
Construction	4.211	1.108	3.143	32.560	50.951.000			
Meubles et annexes	2.634	476	2.158	18.346	26.715.000			
Artistiques et d'ornement	1.016	190	826	3.130	9.971.046	2.758	35.500	33.200
Métallurgie	3.404	436	2.968	16.137	28.114.000			
Produits chimiques	421	73	348	5.731	15.217.310			
Graphiques et annexes	682	145	437	6.115	13.217.504			
Mixtes et divers	1.769	462	1.307	18.845	52.641.713			
	24.831	4.245	20.532	166.377	321.276.785	2.758	35.500	33.200

Les industries ci-dessous indiquées se trouvent comprises dans les 25.000 ateliers et fabriques distribuées par toute la République. Sur ce nombre, 10.966 établissements, comprenant les principaux du pays, sont réunis dans la ville de Buenos Aires.

Acides, appareils orthopédiques, appareils à gaz acétylène, argenteries, allumettes, artificiers; bonneterie, balances et poids, boutons, brasseries, bonbons, billards, beurre, boulangeries, bougies de suif et de stéarine, balais, brosses, broderies, biscuits, bronzeurs, boyaux secs; chaises, chapeaux, charrons et carrossiers, couture, chaux, carreaux, cadres, cordonniers, fabricants de chaussures, charbons pour lumière électrique, carton, cannes, confitures, caramels, coffres-forts, cuirs vernis, chantiers, charpentiers, chemisiers, corsets, confections, chars, chocolat, cigares et cigarettes, cuisinières, cheminées, conserves alimentaires, cravates, couronnes, courroies, cristallerie, charcuterie, cartes à jouer; dorure, distillerie; épices et drogues, éclairage (articles manufacturés pour gaz, lumière électrique, pétrole), échelles, eaux gazeuses; forges, forgerons, fonderies, fleuristes, fours à briques, feutre, fromageries, ferblanterie, fusées, gravure, ganterie; graisse, glace; harnachement, habillement, huiles; imprimeries; liqueurs, lithographies, livres en blanc, lavoirs, lits en fer; marberie, menuiserie, meubles en bois et en fer, munitions, moulage, mosaïque, matelasserie, malles, mécaniques, meunerie, minoterie, moulins à café, modes; orfèvrerie; plâtriers, produits chimiques, peignes, poudre à brique, pâtisseries, pâtes alimentaires, papier, passementerie, plombiers, pelleteries, persiennes, peinture, poteries, parfumerie; remouleurs, raccommodeurs, repasseurs de cuirs, raffineries de sucre, d'huiles, reliure; scieries, serrureries, sacs de papier et de serpillière ou toile d'emballage, savonneries, stores, selliers, sculpture, sabotiers; teinturerie, tissus différents, tapisserie, tourneurs en fer, en bois et en ivoire, tailleurs, tuyaux de plomb, tannerie, tabacs, tonnellerie; vernis, vinaigre, valises, vannerie, usines à gaz et lumière électrique; zingueurs.

Substances alimentaires. — Les fabriques de produits alimentaires forment le plus grand capital employé dans l'industrie; les moulins de farine, les fabriques de vin, sucre, bière et alcools ne sont pas comprises dans les établissements en question.

Importation en 1903 :

Substances alimentaires animales..	$ or	1.519.336
,, ,, végétales.	,, ,,	10.223.745

La fabrication de conserves de viande en boîtes, de fromages, de jambons, de saucisses de cochon, de fruits secs, de cornichons, de légumes et de céréales secs et préparés, n'a guère d'importance pour ainsi dire, car elle n'arrive pas à suffire à la consommation interne; ces industries, cependant, sont appelées à un grand dévelop-

ment, grâce aux énormes ressources en matières premières qu'offre le pays. La préparation de poisson sec, en saumure et en boîtes, est une industrie d'avenir par la grande variété et l'abondance de poissons dans les principaux fleuves et la côte maritime du pays, d'une si grande extension.

Boissons. — Liqueurs et autres boissons, vin exclus.

L'importation en 1903 a chiffré 2.480.523 $ or. Les fabriques de boissons et de liqueurs sont répandues dans tout le pays, dans les villes et les villages plus peuplés.

La consommation de bière augmente considérablement tous les ans; trois grandes brasseries, avec un capital de 2.090.000 $ monnaie nationale, sont établies à Buenos Aires; ces brasseries fournirent à la consommation 15.000.000 litres de bière en 1903. Dans l'intérieur du pays, cette industrie est représentée par 29 brasseries, dont le capital global arrive à 600.000 $ or et 1.676.330 $ monnaie nationale. Ces brasseries fabriquèrent 22.000.000 de litres de bière en 1903.

La fabrication de boissons de toutes sortes, déjà connues ou nouvelles, n'est entravée par aucune restriction ou privilège, sauf évidemment ce qui a trait à l'hygiène alimentaire et à la marque de chaque fabricant.

Habillement, etc. — Cette industrie comprend la fabrication de bonneterie, chemises, cravates, gants, corsets, linge blanc en général, confections et vêtements faits, chaussures, chapeaux, parapluies, cannes, tissus, etc.

Toutes ces branches industrielles ont fait des progrès remarquables; il existe actuellement d'importantes fabriques de chaussures, de bonneterie, de chemises et de confections en général, la plupart établies dans la ville de Buenos Aires.

Tissus. — La fabrication de tissus est une industrie nouvelle dans le pays. A part les couvertures de lit de laine et les tissus de laine pour l'armée, la fabrication de couvertures, de *ponchos* de casimirs, de caleçons, de gilets de coton, de bas et de chaussettes, a été commencée il y a peu d'années et le succès a été continuel.

On ne fabrique guère des tissus de soie pure ou mêlée d'autres fibres. L'importation d'articles de cette classe s'est chiffrée par 2.095.560 $ or en 1903. Le ver à soie se produit fort bien dans

le pays, mais cette industrie, qui offre cependant un bel avenir, n'est pas encore établie sérieusement.

La fabrication de tissus de laine est assez développée pour les tissus de point; il manque des fabriques de casimirs de qualité moyenne et de draps de laine avec ses mélanges, ainsi que de feutre de laine.

L'importation de tissus de laine et mélanges a chiffré 5.711.896 $ or en 1903, presque 30 millions de francs.

La fabrication de tissus de coton et de point est arrivée à un grand développement, ainsi que les confections de ce tissu, soit en gilets, caleçons, bas ou chaussettes. Toutes les fabriques de ce genre sont établies à Buenos Aires.

L'importation de toiles de coton et articles confectionnés avec des tissus de coton, se chiffra par une valeur de 20.845.657 $ or, en 1903, soit 104 millions de francs.

Concernant d'autres tissus, tels que de fil, serpillière, etc., l'importation de 1903 s'est chiffrée par la somme de 10.839.535 $ or, comprenant les sacs et la toile de serpillière ou d'emballage (celle-ci pour une valeur de 6.244.215 $ or), des ficelles et des cordes, de la toile de fil, du linge de cette toile, etc.

La filature est récemment établie dans le pays; en général, les fabriques de tissus de laine filent leur laine pour les gros tissus, mais elles font venir de France, d'Italie ou d'Allemagne les filés de numéros élevés pour les tissus de meilleure classe.

La valeur des filés de coton, par exemple, importés en 1903 pour le travail des fabriques de tissus de point, a été de 1.373.612 $ or.

Le pays produit une excellente matière première pour toute sorte de tissus. L'industrie de la filature et des tissus de laine est appelée à un bel avenir, puisque ce pays est grand producteur de laines. Quant à celle de la soie, elle ne tardera pas à s'établir après la démonstration récente du grand rendement laissé par la culture du ver à soie.

Concernant l'utilisation du coton récolté dans le pays, dans les territoires de Chaco et Misiones, il existe déjà une filature pouvant travailler 3.000 kilos de coton d'aussi bonne qualité que ceux d'Égypte et de la Louisiane et Géorgie, dans les États-Unis d'Amérique, d'où viennent, du reste, les graines employées pour la culture. On vient de commencer l'établissement de deux autres filatures de la même capacité que celle indiquée.

Actuellement, la perte de fibre du lin, provenant de la séparation de la graine pour l'exportation, se chiffre par 1.000.000 de tonnes. Quoique cette fibre ne soit guère comparable à celle du lin récolté

pour en retirer spécialement la fibre à tisser, il est évident qu'elle peut avoir une valeur commerciale assez importante et par conséquent, que son utilisation offre une marge pour de beaux bénéfices.

Le ramie, le chanvre, le jute, plusieurs agaves et une grande variété de plantes indigènes de fibre, ayant une véritable valeur commerciale, peuvent être cultivés dans des conditions exceptionnelles sur tout le territoire de la République, ou bien croissent spontanément et avec abondance.

La valeur totale de l'importation des matières textiles et leurs manufactures, s'est chiffrée en 1903, par une somme de 39.492.648 $ or, soit bien près de 200.000.000 de francs.

CONSTRUCTIONS. — Elles comprennent les scieries, chantiers de constructions navales, fours à chaux, menuiseries, tourneurs, fours à briques, marbreries, tuileries, carrelage, fabriques de mosaïques, plâtrières, poteries, etc.

Ateliers Nationaux de la Marine.

Ces installations industrielles, moins les scieries, fours à chaux et fabriques de mosaïques, sont de petits ateliers répandus dans tout le pays. Les scieries ne travaillent exclusivement que des bois importés des États-Unis d'Amérique, pour la menuiserie; quelques-unes, cependant, débitent des bois durs du pays (*urunday*, *lapacho*), pour moyeux, cadres et seuils de portes, poutres, poutrelles et poteaux. Un établissement, dont le but serait de débiter les bois de la République qui sont d'une grande variété et servent à faire des meubles, des caisses et des fûts, aurait une grande chance de réussite. Ainsi, par exemple, une seule fabrique de beurre a importé des États-Unis 150.000 caisses pour sa production en 1903. Des caisses sont également importées pour le sucre en pains et pour les fruits secs, en dehors des 2.000.000 que l'industrie interne lance sur le marché; ces dernières sont faites avec du bois de sapin importé et du bois du pays, saule et peuplier. L'importation de fûts vides a atteint 280.000 piastres or en 1903; celle de sapin de différentes classes et autres bois de construction, 6.800.000 piastres or. La valeur des produits importés pour scieries, pouvant être en grande partie remplacés par des bois du pays, dépasse annuellement la somme de 7.000.000 de piastres or.

Il n'existe pas dans le pays de fabrique de ciment. Et, cependant, on trouve en abondance une excellente matière première pour cette industrie. En 1903, la consommation de ciment hydraulique a été de 68.000 tonneaux représentant une valeur de 814.237 piastres or.

Dans la même année, 5.412.000 tuiles et carreaux de carrelage ont été introduits dans le pays, ainsi que 1.300.000 kilogrammes de mosaïques.

MEUBLES ET ANNEXES. — Ce groupe comprend les meubles de toutes classes, la vannerie, la miroiterie, la sellerie, la tapisserie, la voilerie, la tonnellerie, la brosserie, le charronnage, les matelassiers, doreurs, décorateurs, tourneurs, carrossiers, les billards, chaises, balais, mannequins, malles.

L'industrie du meuble est assez développée; elle a une tendance à produire l'article bon marché, à l'exception de trois établissements qui font le meuble de bonne qualité; cependant, la plus grande partie des meubles de luxe en usage et en vente, est importée dans le pays; 13.826 caisses de meubles de cette classe, ont été reçues de l'étranger en 1903.

La voiture et la charrette sont couramment faites dans le pays; il n'en est pas ainsi de la voiture de luxe qui, presque toujours, est importée.

La fabrication de chaises, commencée il y a quelques années, donne de bons résultats, quoique la chaise du type viennois et nord-américain soit encore importée en grande quantité. Dans le pays, on trouve différentes classes de bois pouvant être utilisés pour cette industrie.

Quant aux billards, instruments de musique en bois, malles, paniers, lits en fer, etc., faits dans le pays, ils constituent une branche de l'industrie très développée, pouvant lutter avec l'industrie similaire étrangère.

MÉTALLURGIE ET ANNEXES. — Les établissements correspondant à ce groupe se réduisent aux forges, fonderies, laminoirs, ateliers mécaniques, quelques-uns d'entre eux d'une importance moyenne.

L'exploitation des métaux extraits du pays, tant pour la consommation interne que pour l'exportation, promet devoir donner de bons résultats.

Les établissements métallurgiques du pays travaillent la matière première importée de l'étranger. En général, ils s'occupent

de la fonte de colonnes, engrenages, poulies et pièces de rechange pour machines, fabrication de coffres-forts, balances, vis et boulons, clous et pointes de Paris, toiles métalliques, fonte de bronze, de caractères d'imprimerie, plaques et tuyaux de plomb, etc.

En 1903, l'importation des produits métallurgiques a été de 30.769.865 piastres or. Le lecteur trouvera plus loin, au chapitre COMMERCE, la désignation de principaux produits métallurgiques importés en 1903.

PRODUITS CHIMIQUES. — Pendant la même année, l'importation des articles compris dans ce groupe accuse les chiffres suivants :

Huiles minérales et volatiles.....	$ or	4.110.658
Substances et produits chimiques et pharmaceutiques.....	,, ,,	4.494.453
Couleurs et teintures.....	,, ,,	933.855
TOTAL.....	,, ,,	9.538.966

Sauf les allumettes, les bougies et le savon, la fabrication des produits chimiques est encore à l'état rudimentaire et offre un vaste champ d'action aux hommes d'initiative qui dirigeraient leurs efforts à l'exploitation et la transformation de tant de matière première que possède le pays pour cette industrie.

Quelques fabriques sans grande importance et possédant des capitaux très réduits, préparent, en général, des produits de qualité inférieure, tels que certains acides, vernis, parfums, cirages, teintures, colles, cire à cacheter, poudre à fusil, peintures, etc.

Les produits considérés comme bons à être fabriqués dans le pays sont : les acides tartrique, sulfurique, acétique, citrique, borique; les huiles lubréfiantes, les essences, le raffinage de soufre, les composés d'ammoniaque, bougies stéariques, carbonate et biborate de soude, colle raffinée, gomme, savon type dit de Marseille, pâte à papier, cellulose, pepsine, parfumerie fine, plaques photographiques, poudre à fusil, glycérine, soude, sulfate de cuivre, phosphore blanc, aniline, vernis de toutes classes, encre à écrire, encre d'imprimerie et lithographique, couleurs sèches et préparées, cirage pour chaussures; branches, racines, tiges et fleurs tinctoriales et médicinales, extraits, produits pour tanner, spécifiques pour guérir la gale.

Le pays possède la matière première pour tous ces produits dont une partie est d'un écoulement facile dans le commerce.

Le soufre se trouve en grande abondance jusqu'à 92 % de force, dans la province de San Juán. Une variété infinie de bois à des prix très bas permet la fabrication de l'acide acétique. La production d'acide borique et de ses composés n'exige qu'un petit capital. Les tartrates bruts de l'abondante production vinicole des provinces de San Juán et Mendoza permettent une préparation facile de l'acide tartrique, et la grande quantité d'oranges, de citrons et autres fruits, celle de l'acide citrique.

Pour la fabrication de la stéarine, de savon commun, de glycérine, il y a grande abondance de suif dont l'exportation seule a atteint, en 1903, une valeur de 4.755.579 piastres or. On dispose aussi, à des prix insignifiants, de matières animales servant à faire la colle pour la consommation interne et l'exportation.

La gomme, type arabique, existe abondamment dans les forêts et bois de la République. Une infinité de variétés de bois et roseaux peuvent être utilisés pour la préparation de la pâte à papier et de cellulose.

La flore argentine est très variée; elle est riche en essences pour la parfumerie. On compte 42 espèces de plantes dont les racines, feuilles, branches et fruits produisent les couleurs jaune, rouge, noir, vert, marron, rose, violet, gris, bleu, orange, ainsi que 340 espèces de plantes médicinales offrant un vaste champ de travail à l'industriel.

Les bois les plus recherchés pour la tannerie se trouvent dans le pays et sans compter le *quebracho* qui ne croît presque exclusivement que dans les forêts argentines, il n'y a pas moins de 33 espèces d'arbres dont le bois, très riche en tannin, peut être utilisé dans la préparation d'extraits pour tanner. Pour donner une idée de l'importance que pourra acquérir plus tard la préparation de ces extraits dans la République Argentine, il suffira de dire que l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis et la France, achètent annuellement pour une valeur de 60.000.000 de francs du produit en question.

Graphiques et annexes. — Les fabriques de registres, les imprimeries, les lithographies, les ateliers de photographie, de reliure et de graveurs, les fabriques de boîtes en carton ne laissent, en général, rien à désirer. Deux fabriques de carton sont en exploitation, ainsi que quatre fabriques de papier, dont une seulement est importante.

Le pays a reçu de l'étranger, en 1903, du papier et du carton pour une valeur de 2.975.391 piastres or, dont:

$ 1.773.572 or pour Papiers et cartons,
et „ 1.201.819 „ „ Objets manufacturés.

Les fabriques dont il est question plus haut ne produisent que du papier d'emballage, un peu de papier pour journaux et du gros carton.

La fabrication de carton fin, de papier à écrire, photographique, à cigarettes, de verre, buvard, de soie, peint, mâché, enveloppes, cartes de visite, pour cols et manchettes, etc., est une industrie à créer.

De toutes ces industries, la plus importante comme industrie de consommation et d'exportation est la fabrication de la pâte de bois. Le pays possède en grande abondance des plantes et des arbres reconnus comme les plus propres à ce produit, lequel est appelé à devenir un article d'exportation considérable, étant donné le développement extraordinaire qu'a pris dans le monde l'industrie du papier, en raison des multiples et nouvelles applications de cette matière, étant donné aussi l'épuisement des bois de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Industries diverses. — Tabac. — Toutes les espèces de tabac se cultivent en de très bonnes conditions dans certaines régions du pays, telles que les territoires de Misiones et Chaco et les provinces de Tucumán, Salta et Jujuy. Il existe d'importantes fabriques de cigares et de cigarettes. La consommation de ces dernières est énorme. D'après une investigation faite en 1902, 1.120 fabriques et ateliers pour la manufacture de cigares et cigarettes étaient en exploitation dans le cours de cette année; 198 de ces établissements appartenaient à des grands manufacturiers disposant d'un capital global de 7.529.944 piastres papier, et 922 à des petits manufacturiers. Le tabac élaboré pesait 7.461.810 kilos, dont 5.958.537 kilos de provenance du pays et fut employé de la manière suivante: 3.687.678 kilos en paquets de tabac piqué, en feuille ou en poudre; 135.798.664 cigares et 138.763.077 paquets ou boîtes de cigarettes, représentant une valeur totale de 34.518.370 piastres papier.

On ne fabrique pas de tabac en corde ni en tablettes.

Tannerie. — La tannerie, assez développée, laisse cependant une grande marge pour l'installation de nouvelles fabriques.

La tannerie a fait de remarquables progrès; ses produits peuvent faire concurrence à l'article similaire importé. On prétend même que les cuirs corroyés de la province de Salta sont supérieurs à tous les autres connus; cependant, une grande partie de la production courante est de moyenne qualité. C'est ce qui explique comment, dans ce pays qui possède en abondance, plus qu'aucun autre, la matière première, les cuirs crus aussi bien que les principes tannants, il a fallu importer en 1903, d'Europe et des États-Unis, 294.958 kilos de cuirs et peaux tannés (veau, chevreau, mouton, marroquin, corroyé), pour compléter le stock nécessaire aux fabriques de chaussures, articles de voyage, aux selleries, etc.

Le grand développement auquel est appelée cette industrie dans la République Argentine, se comprend si l'on considère l'énorme production de peaux de toute sorte et de principes tannants qui sont une source de richesse pour l'exportation. Voir les chiffres au chapitre COMMERCE.

MOULINS — DISTILLERIES — SUCRES ET VINS

Ces industries ont atteint un développement extraordinaire dans ces dernières années.

FARINE. — Jusqu'à l'année 1877, toute la farine consommée dans le pays était importée. En 1903, il existait 650 moulins, dont 234 à vapeur, produisant 450.000 tonnes de farine; sur cette quantité, 72.000 tonnes étaient exportées. Le pays possède quelques moulins très importants et d'une installation pouvant rivaliser avec les meilleurs des États-Unis. Un de ces établissements produit journellement 4.000 sacs de farine.

SUCRE. — De 1870 à 1880, le pays importait annuellement, 30.000 tonnes de sucre. Dix ans plus tard, en 1890, il en produisait 40.000 tonnes et depuis, la production a dépassé 100.000 tonnes par an. Il existe actuellement un excédent de production sur la consommation. Les sucreries établies dans le pays se chiffrent par 51; elles sont munies des machines du type le plus moderne.

DISTILLERIES D'ALCOOL. — La production de l'alcool a atteint son plus complet développement. Sans compter les distilleries annexées aux sucreries produisant l'alcool de canne à sucre, il existe 131 établissements bien montés pour la distillation de l'alcool de grain et de vin.

Vins. — Dans toutes les provinces de la République, on cultive avec succès la plupart des espèces de vigne connues.

En 1899, les besoins de la consommation ont exigé l'importation de 768.000 hectolitres de vins italiens, français et espagnols; depuis cette époque, l'importation a diminué considérablement : elle a été réduite à 370.000 hectolitres en 1903. Cette industrie ouvre un vaste champ de bénéfices aux personnes connaissant bien la vinification.

On compte 949 installations pour l'élaboration des vins; la production actuelle est de 70.000 hectolitres de vin presque exclusivement ordinaire.

Nouveaux Abattoirs. — Liniers, (alentours de Buenos Aires).

Le Riachuelo et le Marché Central
de Laines et Cuirs.
Port de Buenos Aires.

COMMERCE EXTÉRIEUR

La République Argentine se trouve dans des conditions très favorables pour le développement de son commerce avec l'étranger, car ses côtes maritimes si étendues, ses grands fleuves et ses longues voies ferrées, lui permettent de placer ses produits dans les ports d'embarquement pour le monde entier, avec peu de frais et beaucoup de facilités pour leur exportation.

Le tableau suivant réunit les chiffres du commerce extérieur argentin, depuis 1888, en spécifiant les pays de provenance et de destination des marchandises.

IMPORTATION ET EXPOR

PROVENANCES ET DESTINATIONS	1888 $ or	1889 $ or	1890 $ or	1891 $ or	1892 $ or	1893 $ or	1894 $ or
Afrique Australe							
Importation.....	—	—	—	—	—	—	—
Exportation... ...	11.061	27.537	—	—	10.160	—	—
Allemagne							
Importation.....	13.310.094	15.477.754	12.301.472	6.206.572	10.676.513	11.030.573	10.689.487
Exportation.....	13.309.546	17.120.472	11.566.441	11.621.898	16.635.103	10.376.477	11.544.516
Antilles-Cuba							
Importation.	2.212	910	—	13.034	—	—	2.547
Exportation.....	1.246.716	1.290.472	975.075	1.340.660	1.254.714	1.030.974	1.391.318
Belgique							
Importation.....	11.084.482	13.958.247	10.986.710	6.374.868	6.646.838	9.636.845	8.958.561
Exportation.....	16.679.944	16.326.423	12.003.086	18.130.787	14.672.427	10.771.163	12.769.341
Bolivie							
Importation.....	53.359	63.313	85.509	149.485	54.839	68.557	73.547
Exportation.....	247.365	328.203	296.952	463.764	506.393	384.598	385.586
Brésil							
Importation.....	2.377.734	2.607.017	3.354.566	1.497.434	2.107.188	2.117.377	1.980.468
Exportation.....	2.460.451	7.522.835	8.442.563	10.513.207	10.462.538	12.033.960	13.869.406
Chili							
Importation	29.959	19.509	51.114	15.804	71.420	326.624	20.843
Exportation.....	1.682.011	2.504.727	2.188.951	2.374.343	1.993.567	1.584.078	1.764.500
Espagne							
Importation.....	3.913.811	4.565.470	4.302.284	1.567.984	2.179.259	3.164.731	1.703.314
Exportation.....	3.313.864	3 332.115	2.083.817	1.295.535	2.412.485	2.590.486	2.384.507
États-Unis							
Importation.....	9.909.895	16.801.750	9.301.541	3.445.904	7.376.583	9.619.327	10.149.018
Exportation.....	6.665.520	7.726.691	6.066.958	4.214.502	4.831.454	3.416.740	5.285.210
France							
Importation.....	22.906.857	30.237.407	19.875.877	7.925.296	10.425.865	12.094.253	10.156.320
Exportation.....	27.973.561	38.264.414	26.683.318	24.142.260	26.438.097	18.158.977	18.844.323
Italie							
Importation.....	7.764.023	10.188.189	8.663.027	4.205.841	8.412.941	9.318.945	8.873.377
Exportation.....	2.742.960	3.930.134	3.194.802	3.324.103	4.343.066	3.374.929	3.066.767
Pays-Bas							
Importation.....	276.815	831.372	850.121	119.251	149.106	168.891	102.856
Exportation.....	—	116.479	160.249	39.335	6.700	71.640	164.473
Paraguay							
Importation.....	1.762.411	1.377.543	1.724.050	1.483.914	1.987.887	1.157.644	1.712.615
Exportation.....	384.373	855.292	336.566	463.459	334.762	374.674	211.730
Portugal							
Importation.....	59.670	72.567	110.182	15.522	24.007	49.107	48.286
Exportation.....	136.271	189.581	450.701	17.119	114.373	1.064.117	74.276
Royaume-Uni							
Importation.....	44.044.851	56.820.169	57.816.510	28.312.410	35.835.492	32.523.270	33.189.014
Exportation.....	17.061.411	14.931.394	19.299.095	16.798.212	19.720.513	18.506.349	20.410.884
Uruguay							
Importation.....	5.433.001	7.206.315	5.885.758	2.574.498	3.726.491	2.613.164	2.327.129
Exportation.....	2.681.283	5.393.960	5.506.675	4.518.752	3.132.567	4.150.718	4.511.904
Autres prov. et dest.							
Importation.....	5.422.936	4.342.352	6.932.091	3.299.963	1.806.734	2.334.320	2.801.243
Exportation.....	3.515.566	2.954.328	1.557.744	3.961.064	6.501.418	6.200.379	5.009.245
TOTAL *Importation.*	128.4 2.110	164.569.884	142.240.812	67.207.780	91.481.163	96.223.628	92.788.625
.. *Exportation.*	100.111.903	122.815.057	100.818.993	103.219.000	113.370.337	94.090.159	101.687.986

TATION PAR PAYS

1895 $ or	1896 $ or	1897 $ or	1898 $ or	1899 $ or	1900 $ or	1901 $ or	1902 $ or	1903 $ or
—	—	—	—	—	—	—	4.491	62.573
8.010	465.326	573.447	518.118	953.365	3.240.270	2.891.259	8.285.387	9.170.910
11.162.549	13.895.065	11.114.102	12.571.116	12.979.937	16.635.613	16.724.549	13.229.275	17.009.322
13.323.324	13.332.785	14.047.135	20.286.338	29.433.663	20.070.133	21.479.882	22.939.881	26.812.873
86.233	23.119	52.558	27.643	44.098	19.639	43.679	106.781	373.181
1.616.602	252.600	296.817	162.397	265.939	438.251	366.183	470.991	164.933
7.441.356	8.453.200	8.046.254	9.444.981	9.410.479	8.430.880	8.688.657	5.484.233	5.448.872
15.417.711	12.062.348	8.934.829	13.949.751	24.478.370	17.980.885	13.457.731	13.760.219	20.143.012
72.639	55.405	50.260	57.208	78.385	122.422	138.732	122.015	125.458
591.868	320.208	352.520	408.813	332.129	578.646	541.049	600.368	450.597
4.095.665	5.152.621	4.761.505	5.012.115	4.806.116	3.741.877	4.386.047	4.583.645	5.350.976
8.096.105	9.841.460	8.685.187	7.916.301	7.041.668	6.185.507	9.702.488	8.368.742	8.545.127
41.635	15.697	248.902	82.772	142.309	124.214	110.076	213.189	200.473
3.067.421	2.171.214	1.997.398	1.354.494	659.924	870.003	568.173	684.113	1.170.778
2.575.125	3.007.207	3.245.646	3.315.470	3.197.882	3.691.998	3.912.536	3.166.902	3.574.591
1.311.999	1.166.400	1.271.149	387.998	1.765.391	2.699.391	2.131.713	2.025.428	2.035.555
6.686.999	11.210.475	10.101.714	11.129.065	15.466.846	13.438.529	15.533.639	13.305.513	16.684.954
8.947.165	6.401.365	8.321.611	5.874.295	7.667.523	6.882.763	9.296.454	10.037.576	8.126.346
9.116.870	12.028.514	11.019.576	10.596.725	10.979.690	10.897.866	9.959.541	9.243.071	12.708.238
20.337.169	23.654.976	22.999.019	29.981.056	41.446.747	19.007.960	28.637.121	29.587.457	34.294.945
10.363.129	11.394.910	10.943.038	13.695.241	13.780.072	14.924.498	14.736.103	12.265.003	14.702.193
3.518.087	3.897.063	3.964.616	5.246.054	4.926.612	4.304.154	4.318.950	4.215.756	4.338.554
103.931	110.381	80.055	109.881	143.056	173.833	573.419	622.359	790.966
92.050	581.686	33.653	331.232	1.481.526	3.906.082	1.753.931	2.834.288	4.546.958
1.824.312	1.222.025	1.457.327	1.757.439	1.371.649	1.860.948	1.767.644	1.469.510	1.059.839
100.160	159.387	159.094	144.108	177.974	161.613	216.053	212.212	173.904
56.045	84.728	71.588	74.984	98.003	78.049	68.849	89.794	213.249
138.497	19.487	19.562	11.597	72.184	369.504	7.704	113.473	101.093
39.524.270	44.729.966	36.392.057	39.012.600	43.671.421	38.682.753	36.460.808	36.995.460	44.826.749
14.694.783	14.388.761	12.984.090	19.205.928	21.721.591	23.890.686	29.920.759	35.084.066	35.600.922
736.110	568.560	505.170	470.901	506.967	520.449	679.236	744.694	760.677
3.290.574	2.784.661	2.586.214	3.683.275	3.481.348	2.302.599	3.710.663	3.673.633	4.188.532
1.209.210	211.718	199.196	70.759	173.741	141.501	175.234	1.393.321	7.314.289
25.516.265	25.302.289	13.962.258	24.367.703	39.011.577	41.711.965	38.716.989	36.593.137	61.119.485
95.096.438	112.163.591	98.288.948	107.428.900	116.850.671	113.485.069	113.959.749	103.039.256	131.206.600
120.067.790	116.802.016	101.169.299	133.829.458	184.917.531	154.600.412	167.716.102	179.486.727	220.984.524

Les pays compris dans l'intitulé : *Autres provenances et destinations*, sont indiqués ci-dessous, de même que les valeurs de leur commerce avec la République Argentine en 1903 :

IMPORTATION.—Australie, $ 73.088; Autriche-Hongrie, $ 775.402; Canada, $ 912.830; Colombie, $ 1.148; Chine, $ 330.261; Danemark, $ 6.173; Équateur, $ 11.390; Égypte, $ 8.848; Grèce, $ 5.870; Guatémala, $ 957; Haïti, $ 985; Japon, $ 65.826; Maroc, $ 2.790; Mexique, $ 33.958; Nicaragua, $ 186; Pérou, $ 40; Possessions espagnoles, $ 238; Possessions françaises, $ 254; Possessions hollandaises, $ 14.904; Possessions britanniques, $ 3.223.851; Possessions nord-américaines, $ 22.877; Possessions portugaises, $ 127; Russie, $ 180.876; San Salvador, $ 2.688; Santo Domingo, $ 65; Suède et Norvège, $ 457.503; Suisse, $ 942.271; Turquie, $ 29.116; Vénézuela, $ 3.916.

EXPORTATION. — Australie, $ 2.272.319; Autriche - Hongrie, $ 88.960; Danemark, $ 25.274; Mexique, $ 2.149; Possessions françaises, $ 106.039; Possessions britanniques, $ 67.673; Russie, $ 7.916.

Il faut aussi observer que dans les chiffres correspondants à AUTRES DESTINATIONS, se trouvent comprises les valeurs des embarquements *à ordre*, de céréales surtout qui, en 1903, par exemple, ont été représentés par la respectable somme de 48.387.852 $ or.

En examinant maintenant le commerce extérieur argentin dans ses deux grandes branches, l'IMPORTATION et l'EXPORTATION, le tableau suivant a été formé pour expliquer le mouvement de la première, en détaillant les chapitres ou groupes réunissant tous les articles importés dans les dix dernières années:

L'IMPORTATION PAR CHAPITRES D'ARTICLES

VALEUR EN PIASTRES OR

	1894	1895	1896	1897	1898
Animaux sur pied	222.815	611.738	1.289.676	1.002.371	610.032
Substances alimentaires					
Id. animales	756.150	984.113	1.288.866	1.252.156	1.402.844
Id. végétales (fruits)	696.037	539.527	757.494	612.728	681.538
Épices et autres condiments	1.825.104	1.053.102	712.890	479.979	556.249
Légumes et céréales	1.241.875	1.607.317	1.488.497	1.442.453	1.636.349
Substances pour infusions, etc	4.015.347	5.801.869	6.308.128	5.770.971	6.386.331
Farines, pâtes, fécules	456.969	428.294	493.776	727.238	817.875
Tabac et ses applications	1.011.819	2.293.413	4.069.547	2.972.501	2.944.403
Boissons— Vins	5.850.774	7.304.963	6.866.490	6.107.941	6.561.231
,, Eaux de vie et liqueurs	949.783	1.301.822	1.367.088	1.248.889	1.444.903
,, Autres boissons	153.750	211.473	309.266	371.875	294.478
Matières textiles et leurs produits manuf.					
Soie	1.793.417	1.254.790	2.551.974	2.262.119	1.997.155
Laine	7.645.360	7.650.583	8.481.311	6.926.690	6.696.054
Coton	11.788.497	20.309.640	17.320.888	14.381.678	17.286.403
Autres fibres textiles	8.560.489	8.238.062	10.013.307	6.823.134	7.928,335
Huiles fixes, minér., volat. et médicinales	3.056.289	3.193.803	3.551.857	3.298.940	3.329.250
Substances et produits chimiques et pharmaceutiques	2.436.789	2.429.687	2.847.833	3.039.143	3.307.098
Couleurs et teintures	515.247	789.744	861.763	675.983	882.358
Bois et ses produits—Matières premières	5.006.254	3.295.866	6.125.861	3.982.264	5.262.368
Produits manufacturés	648.833	739.593	934.243	1.059.725	1.132.405
Papier et ses produits—Papiers et cartons	1.822.331	1.335.753	1.842.379	1.623.104	1.833.240
Produits manufacturés	1.004.766	678.644	817.773	856.275	798.062
Cuir et ses produits manufacturés	650.219	641.243	930.362	904.638	960.031
Fer et ses produits manufact.—Mat. prem.	5.837.006	5.696.910	10.565.149	10.064.957	9.746.357
Machines et utensiles de labour	3.707.130	1.202.570	836.945	582.250	1.072.128
Produits manuf. de fer et d'acier	6.290.580	4.701.189	6.351.568	6.338.816	6.967.307
Autres métaux et leurs produits manufac.					
Matières premières	582.626	594.626	1.082.136	912.395	1.798,556
Produits manufacturés	1.073.676	846.168	1.252.854	1.602.638	1.713.761
Pierres, terres, cristallerie, céramique—					
Matières premières	8.731.206	6.375.964	7.075.215	6.508.615	7.257.878
Produits manufacturés	1.431.838	1.102.275	1.501.152	1.506.600	1.359.788
ivers Articles et produits manufacturés	3.025.649	1.881.697	2.254.487	2.373.649	2.766.133
TOTAUX	92.788.625	95.096.438	112.163.591	98.288.948	107.428.900

	1899	1900	1901	1902	1903
Animaux sur pied	543.999	264.271	202.648	463.605	693.120
Substances alimentaires					
Id. animales	1.539.443	1.755.243	1.565.788	1.507.656	1.519.336
Id. végétales (fruits)	693.874	633.532	677.867	539.120	583.846
Épices et autres condiments	522.698	590.878	570,677	485.597	588.676
Légumes et céréales	1.753.643	1.701.450	1.992.265	2.139.563	2.654.923
Substances pour infusions, etc	6.041.897	5.335.788	5.629.443	5.446.737	5.799.269
Farines, pâtes, fécules	479.483	436.435	518.447	507.331	597.031
Tabac et ses applications	3.610.602	3.147.161	3.037.287	3.229.647	3.711.181
Boissons—Vins	5.731.739	5.637.234	5.474.628	4.076.840	4.793.428
,, Eaux de vie et liqueurs	1.018.367	1.284.285	1.260.499	1.226.836	1.407.701
,, Autres boissons	366.434	356.332	355.436	279.873	363.929
Matières textiles et leurs produits manuf.					
Soie	2.375.873	2.485.598	1.732.575	1.444.172	2.095.560
Laine	8.252.083	7.141.534	6.180.813	4.917.226	5.711.896
Coton	18.319.103	19.536.926	16.924.602	16.255.680	20.845.657
Autres fibres textiles	10.598.592	8.433.789	8.109.818	7.127.161	10.839.535
Huiles fixes, minér., volat. et médicinales	3.956.113	4.194.342	4.503.658	3.982.800	4.110.658
Substances et produits chimiques et pharmaceutiques	3.488.135	3.760.594	4.114.802	3.697.800	4.494.453
Couleurs et teintures	840.332	865.727	843.003	699.931	933.855
Bois et ses produits—Matières premières	6.008.442	5.500.485	5.795.192	5.647.240	6.831.360
Produits manufacturés	1.468.029	1.540.369	1.604.386	1.209.536	1.915.427
Papier et ses produits—Papiers et cartons	1.919.339	1.924.533	2.083.012	1.649.333	1.773.572
Produits manufacturés	887.851	1.001.673	960.317	907.686	1.201.819
Cuir et ses produits manufacturés	1.129.807	1.244.764	1.141.806	962.661	1.075.020
Fer et ses produits manufact.—Mat. prem.	8.610.762	9.088.374	11.798.022	9.459.134	12.767.924
Machines et utensiles de labour	2.227.332	1.861.137	2.436.901	2.231.644	4.362.735
Produits manuf. de fer et d'acier	7.239.357	8.101.540	7.489:520	6.225.304	9.713.864
Autres métaux et leurs produits manufac.					
Matières premières	1.400.738	1.262.704	1.308.642	1.290.429	1.875.547
Produits manufacturés	2.052.838	2.080.468	2.047.210	1.443.473	2.049.795
Pierres, terres, cristallerie, céramique—					
Matières premières	8.754.752	7.120.884	8.400.647	9.481.663	10.195.754
Produits manufacturés	1.730.700	1.772.486	1.754.485	1.427.031	1.664.034
Divers Articles et produits manufacturés	3.288.314	3.321.533	3.445.353	3.076.547	4.035.695
TOTAUX	116.850.671	113.485.069	113.959.749	103.039.256	131.206.600

Les articles compris dans les tableaux précédents sont très nombreux et appartiennent à toutes les branches du travail moderne.

Nous indiquons ensuite ceux qui ressortent par leur consommation dans le pays, en prenant à l'effet les chiffres de 1903, suffisants pour donner une idée exacte de leur importance commerciale.

Articles		Quantité	Valeur $ or
Morue et stockfisch	Tonnes	2.073	290.883
Jambons...	,,	216	108.167
Poisson conservé en boîte et en saumure.	,,	2.362	579.829
Fromage...	,,	1.129	451.745
Olives	,,	1.478	154.786
Safran.	Kilogram.	8.088	161.760
Riz décortiqué.	Tonnes	26.035	2.082.805
Malt...	,,	7.341	367.027
Café	,,	8.395	1.007.131
Thé	,,	816	489.417
Herbe-*mate* du Brésil, battue.	,,	13.341	1.334.055
,, ,, ,, ,, élaborée	,,	18.755	2.250.589
,, ,, ,, Paraguay, battue	,,	3.907	390.741
Bonbons et confitures de toutes sortes ...	,,	130	102.622
Farines, d'autres céréales que le blé... ...	,,	569	108.872
Cigares d'autres sortes qu'havanes... ...	Kilogram.	453.567	569.717
Spécifique contre la gale des moutons ...	Tonnes	6.602	1.980.550
Tabac en feuilles, de la Havane	,,	236	353.732
,, ,, ,, d'autres sortes.	,,	1.768	713.097
Champagne et autres vins mousseux. ...	Douzaines	14.817	146.318
Vermouth.	,,	176.417	705.668
Vins communs en cercles..	Hectolitres	370.485	3.789.172
Bitter de toutes sortes, en bouteilles.. ...	Douzaines	162.642	652.700
Cognac en bouteilles..	,,	46.732	280.392
Genièvre en frasques...	,,	39.325	117.975
Eaux minérales	,,	184.921	244.127
Rubans de soie mélangée d'autres fibres..	Kilogram.	32.946	221.088
Fil de soie, pour coudre et broder	,,	13.278	140.056
Mouchoirs de soie	,,	8.113	118.819
Tissus de soie pure	,,	54.332	784.987
,, ,, ,, et coton	,,	95.706	417.986
Laine filée.	,,	277.695	244.448
Vêtements confectionnés...	—	—	193.772
Chapeaux de feutre	Douzaines	6.825	136.500
Tissus de laine pure	Tonnes	1.105	2.807.591
,, ,, ,, et coton	,,	1.137	1.785.483
Tapis..	,,	201	231.250
Coton filé..	,,	3.925	1.373.612

Articles		Quantité	Valeur $ 0.
Sacs de coton..	Tonnes	1.134	566.869
Rubans de coton...	,,	102	137.804
Couvertures de lits	,,	201	214.145
Passementerie, dentelles et tulles.	Kilogram.	174.713	650.821
Fil commun à coudre, en bobines.	Douzaines	2.877.439	531.054
Fil de coton, gros.	Kilogram.	101.458	101.458
Fil à coudre les voiles et les sacs...	,,	609.046	182.714
Bas et chaussettes de coton	,,	277.816	694.538
Mouchoirs de coton	,,	263.374	482.978
Tissus de coton blanc et de couleur	Tonnes	15.319	14.055.863
,, ,, ,, écru...	,,	1.866	945.560
Sacs de serpillière — toile d'emballage ...	,,	2.534	405.415
Serpillière — toile d'emballage	,,	41.608	6.241.215
Fil mi-torsion pour faucheuses	,,	5.554	1.110.958
Jute, lin et chanvre, manufacturés	,,	1.574	265.489
Toile et cotonnine pour voiles, tentes, et autres usages...	,,	824	376.669
Tissus de fil pur	Kilogram.	378.706	500.207
,, ,, ,, mélangé de coton	,,	102.856	112.546
,, ,, caoutchouc, pour chaussures ...	,,	67.296	142.418
,, imperméables..	,,	400.660	201.098
Huile lubréfiante...	Tonnes	9.173	887.879
,, d'olive	,,	6.841	1.365.241
Essence de térébenthine	,,	906	117.331
Pétrole	Hectolitres	415.972	1.247.914
Naphthe brut..	Tonnes	2.018	201.751
Produits pharmaceutiques	—	—	985.029
Pâte de papier	Tonnes	12.056	361.671
Parfumerie	—	—	429.292
Poix	Tonnes	8.964	268.904
Poudre seule et poudre en cartouches ...	,,	311	152.102
Sel marin (chlorure de sodium)	Hectolitres	397.350	198.674
Soude calcinée.	Tonnes	3.637	109.113
Aniline	Kilogram.	104.449	104.449
Vernis de toutes sortes	,,	209.828	165.804
Couleurs en poudre et en grumeaux... ...	Tonnes	1.725	123.500
Couleurs préparées	,,	2.262	301.645
Cèdre..	mètres cubes	13.732	165.546
Liège...	Tonnes	229	152.488
Douves et fûts vides	—	—	278.057
Bois non ouvrés et mi — ouvrés...	mètres cubes	31.129	411.286
Pin blanc..	,,	59.452	1.170.331
,, gemme	,,	180.027	2.880.459
,, spruce.	,,	106.263	1.488.459
Camions, charettes et voitures	Nombre	3.825	117.695

Articles		Quantité	Valeur $ or
Embarcations de toutes sortes et destinations	Nombre	28	183.445
Meubles en général	—	—	373.332
Pianos	Nombre	1.425	216.730
Wagons	,,	293	358.982
Carton	Tonnes	3.351	258.286
Papier pour journaux.	,,	3.950	296.220
,, à écrire, en général	,,	1.297	233.527
,, ,, fumer	,,	232	185.353
,, ,, dessiner..	,,	1.723	310.115
,, peint pour tapisserie...	,,	559	149.544
Enveloppes de toutes sortes...	,,	429	171.747
Peaux tannées sans les poils, de veaux ...	Kilogram.	60.496	206.841
,, ,, ,, ,, ,, ,, chevreaux	,,	35.152	164.092
,, ,, ,, ,, ,, ,, maroquins et autres	,,	46.349	163.275
Acier en barres et en planches	Tonnes	1.080	108.033
Fil de fer et acier galvanisé	,,	34.342	2.226.039
,, ,, ,, ,, d'autres sortes..	,,	15.903	817.621
Clous..	,,	1.634	176.659
Éclisses en acier	,,	4.415	529.806
Essieux et ressorts pour voitures et charrettes..	,,	3.746	149.842
Fer en barres et en planches...	,,	55.776	2.177.417
,, galvanisé..	,,	33.943	2.715.474
Rails en acier..	,,	64.808	2.592.305
Colonnes et tringles en fer	,,	13.729	551.399
Vis, boulons et écrous	,,	3.197	358.920
Tringles de fer pour clôtures..	,,	2.631	105.250
Charrues...	Nombre	73.900	1.446.316
Égraineuses	,,	812	111.018
Glaneuses..	,,	3.342	378.960
Socs pour charrues	Tonnes	516	147.694
Faucheuses — lieuses..	Nombre	3.761	402.904
Faucheuses simples	,,	9.374	562.826
Semeuses...	,,	5.697	170.910
Batteuses avec moteur	,,	214	483.625
,, sans ,, ...	,,	220	223.090
Bêches, pics et pioches	Tonnes	717	120.698
Armes à feu	—	—	103.727
Articles de cuisine et de ménage...	Tonnes	1.731	475.395
Chaînes en fer.	,,	1.110	117.990
Chaudières	Nombre	69	148.575
Tuyaux en fer galvanisé...	Tonnes	3.974	397.382
,, d'autres sortes	,,	5.172	234.393

Articles		Quantité	Valeur $ or
Coutellerie	—	—	248.276
Outils d'artisans et d'usage domestique..	Tonnes	329	240.661
Locomotives...	Nombre	57	714.155
Machines à coudre	,,	28.676	344.595
,, diverses.	Tonnes	9.409	1.576.616
Matériel pour les chemins de fer...	—	—	1.785.550
Moteurs à vent	Tonnes	1.665	166.499
Pièces de rechange pour machines	—	—	914.223
Roues et essieux	Tonnes	1.416	136.201
Fil de fer et câbles conducteurs de l'électr.	,,	1.642	783.636
Étain en saumons et en planches.	,,	203	121.961
Fer-blanc..	,,	4.951	401.737
Plomb en barres et en planches	,,	2.732	218.614
Zinc en feuilles lisses ou ondulées..	,,	1.400	154.042
Bijoux de tout. sortes, moins les montres et les pierres précieuses	—	—	385.939
Articles manufactur. en cuivre et bronze..	Tonnes	821	586.931
Montres d'autres métaux que d'or	Nombre	60.028	177.830
Pendules et horloges..	,,	104.211	99.760
Sable...	Tonnes	268.614	214.706
Houille - charbon.	,,	1.070.076	7.490.530
Marbres en blocs..	Mèt. cub.	2.251	254.100
Pierres précieuses et perles non montées..	Grammes	3.072	120.129
Ciment (terre hydraulique)...	Tonnes	67.853	814.237
Verres à vitre et cristaux plats	Mèt. car.	591.711	748.789
Bouteilles et flacons en verre..	Douzaines	310.983	117.830
Faïence et poterie en général..	—	—	390.619
Verres de lampes	Tonnes	821	108.000
Éventails..	Douzaines	108.549	108.119
Boutons	Tonnes	147	190.664
Gutta-percha et caoutchouc (art. en). ...	—	—	207.856
Jouets.	—	—	206.919
Matériel pour la préparation des conserv. de viande..	—	—	137.754
Matériel pour les tramways..	—	—	261.122
Peignes	Kilogram.	40.446	114.410
Poils de lapins	,,	104.332	208.664
Graines et semences d'autres sortes que de blé et luzerne	Tonnes	2.847	171.862
Ustensiles et appareils de pharmacie.. ...	—	—	236.932
		TOTAL..... $	111.960.133
		Correspond aux autres articles..... ,,	19.246.467
		TOTAL DE L'IMPORTATION... ,,	131.206.600

EXPORTATION

L'exportation générale de la République Argentine, dans les dix dernières années, 1894-1903, classée par grands groupes de produits, a offert le mouvement détaillé dans le tableau ci-dessous :

EXPORTATION PAR GRANDS GROUPES DANS LES DIX DERNIÈRES ANNÉES

VALEUR EN PIASTRES OR

GRANDS GROUPES DE PRODUITS	1894	1896	1896	1897	1898
Produits de l'Elevage	**64.562.091**	**74.629.876**	**70.534.040**	**74.044.525**	**87.381.625**
Animaux sur pied	5.683.707	9.052.772	8.635.122	7.208.133	10.133.868
Dépouilles d'animaux	54.836.094	60.352.509	56.950.133	62.828.342	72.450.544
Matières animales élaborées	3.236.734	4.367.264	4.473.218	3.294.919	4.012.865
Résidus d'animaux	805.556	857.331	475.567	713.131	784.348
Produits de l'Agriculture	**34.039.591**	**41.448.012**	**43.132.585**	**23.336.369**	**42.692.922**
Matières premières	32.520.256	39.085.264	36.963.480	15.568.987	38.475.436
,, végétales élaborées	1.180.828	1.960.399	5.275.439	6.851.264	3.260.692
Résidus végétaux	338.507	402.349	893.666	916.118	956.794
Produits Forestiers	**1.511.145**	**2.161.414**	**1.268.663**	**1.918.241**	**2.283.061**
,, ***de la Chasse***	**380.643**	**172.711**	**205.025**	**587.863**	**449.549**
,, ***des Mines***	**311.903**	**338.982**	**352.840**	**164.989**	**205.559**
,, ***et Articles divers***	**882.613**	**1.316.795**	**1.308.863**	**1.117.312**	**816.742**
TOTAUX	**101.687.986**	**120.067.790**	**116.802.016**	**101.169.299**	**133.829.458**

GRANDS GROUPES DE PRODUITS	1899	1900	1901	1902	1903
Produits de l'Elevage	**115.546.906**	**71.253.886**	**90.646.411**	**104.539.139**	**109.181.342**
Animaux sur pied	9.027.996	5.942.130	3.084.755	5.617.696	6.661.176
Dépouilles d'animaux	102.409.004	61.084.550	81.782.456	89.141.828	93.224.203
Matières animales élaborées	3.542.077	3.568.189	5.154.226	9.036.246	8.648.091
Résidus d'animaux	567.829	659.017	624.974	743.369	647.872
Produits de l'Agriculture	**65.155.995**	**77.426.356**	**71.596.099**	**68.171.332**	**105.251.309**
Matières premières	59.919.163	73.645.267	63.103.999	61.118.427	97.391.043
,, végétales élaborées	4.118.804	2.952.449	6.704.101	4.994.247	5.639.451
Résidus végétaux	1.118.028	1.428.640	1·787.999	2.058.658	2.220.815
Produits Forestiers	**2.208.916**	**3.508.915**	**2.821.496**	**3.649.208**	**3.472.708**
,, ***de la Chasse***	**795.893**	**990.594**	**940.141**	**718.449**	**657.952**
,, ***des Mines***	**238.562**	**262.222**	**408.440**	**327.006**	**397.427**
,, ***et Articles divers***	**971.259**	**1.158 439**	**1.303.515**	**2.081.593**	**2.023.786**
TOTAUX	**184.917.531**	**154.600.412**	**167.716.102**	**179.486.727**	**220.984.524**

Après avoir détaillé les grandes lignes de l'exportation argentine, il convient de désigner les principaux produits qui forment chaque grand groupe annoté. Voici cette désignation; elle ne spécifie que les quantités et les valeurs correspondantes à l'année 1903.

Produits		Quantité	Valeur $ or
Animaux sur pied. Anes.	Nombre	20.652	413.040
,, ,, ,, Bêtes à cornes.. ...	,,	181.860	4.437.420
,, ,, ,, Chevaux	,,	13.903	386.625
,, ,, ,, Mules et mulets ...	,,	30.668	920.040
,, ,, ,, Moutons et brebis.	,,	167.747	503.241
Cornes de bœufs.	Tonnes	1.571	125.648
Viande de bœuf congelée	,,	85.520	8.151.956
Moutons congelés	,,	78.149	6.251.959
Crin	,,	2.355	1.147.879
Peaux de chèvres	,,	1.412	847.465
,, ,, chevreaux..	,,	370	221.996
,, ,, moutons en suint.	,,	41.931	10.132.065
Cuirs salés, de bœufs	,,	28.769	5.360.748
,, secs ,, ,, ...	,,	23.242	7.787.819
,, salés ,, chevaux...	,,	2.233	453.237
,, secs ,, ,, ...	,,	1.302	424.616
Laine en suint	,,	192.989	50.424.168
Langues en conserve	,,	473	141.951
Viande salée (*tasajo*)	,,	12.991	1.542.018
Viandes diverses congelées	,,	3.138	203.973
Viandes conservées	,,	3.742	374.154
Bouillon concentré	,,	335	100.599
Cuirs tannés, de moutons	Douzaines	92.261	369.044
Extrait de viande	Tonnes	347	693.174
Beurre.	,,	5.330	2.132.056
Suif et graisse fondus	,,	36.561	4.755.579
Os.	,,	31.500	294.754
Avoine	,,	26.245	514.267
Lin (graine de)...	,,	593.601	21.239.894
Maïs...	,,	2.104.384	33.147.249
Fourrages.	,,	95.859	1.033.244
Blé	,,	1.681.327	41.323.099
Sucre...	,,	30.340	2.427.190
Farine de blé.	,,	71.980	3.128.525
Son	,,	132.192	1.894.693
Repasse	,,	12.351	123.508
Tourteaux de graines oléagineuses. ...	,,	9.067	181.341
Charbon de bois.	Hectolitres	111.036	166.554
Extrait de *quebracho*	Tonnes	12.040	1.204.049

EXPORTATION DE PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

ANNÉES	VIANDE SALÉE TASAJO		SUIF ET GRAISSE FONDUS		BEURRE	
	TONNES	VALEUR $ or	TONNES	VALEUR $ or	TONNES	VALEUR $ or
1894	42.838	4.564.447	25.246	2.809.450	19.500	5.850
1895	55.089	4.225.419	40.588	3.807.751	494.400	123.600
1896	45.907	3.217.541	34.143	3.179.326	903.087	225.771
1897	26.238	2.466.313	31.538	2.656.048	599.711	149.928
1898	22.242	2.116.468	29.341	2.862.512	926.500	231.626
1899	19.164	2.038.413	24.150	2.205.593	1.179.496	294.874
1900	16.449	1.979.557	24.837	2.805.327	1.055.756	263.939
1901	24.296	2.879.455	33.368	3.902.715	1.510.178	377.545
1902	22.304	2.647.450	49.095	6.209.038	4.125.092	1.277.969
1903	12.991	1.542.018	36.561	4.755.579	5.330.000	2.132.056

EXPORTATION DE PRODUITS DE L'AGRICULTURE

ANNÉES	BLÉ		MAÏS		LIN	
	TONNES	VALEUR $ or	TONNES	VALEUR $ or	TONNES	VALEUR $ or
1894	1.608.249	27.118.142	54.876	1.046.007	104.435	3.583.459
1895	1.010.269	19.471.652	772.318	10.193.338	276.443	8.287.112
1896	523.001	12.830.027	1.570.517	15.594.556	229.675	6.856.106
1897	101.845	3.470.351	374.942	5.478.718	162.477	4.996.288
1898	645.161	22.368.900	717.105	9.274.197	158.904	5.420.031
1899	1.713.429	38.078.343	1.116.276	13.042.983	217.713	7.402.488
1900	1.929.676	48.627.653	713.248	11.933.747	223.257	10.674.011
1901	904.289	26.240.733	1.112.290	18.887.397	338.828	16.513.263
1902	644.908	18.584.894	1.192.829	22.994.060	340.937	17.840.952
1903	1.681.327	41.323.099	2.104.384	33.147.249	593.601	21.239.894

ANNÉES	SUCRE		FARINE		FOURRAGES	
	TONNES	VALEUR $ or	TONNES	VALEUR $ or	TONNES	VALEUR $ or
1894	8	1.230	40.758	1.019.931	47.618	456.386
1895	84	12.549	53.935	1.882.366	71.959	432.657
1896	22.026	3.303.949	51.732	1.949.556	104.775	899.781
1897	41.734	4.382.936	41.443	2.411.719	103.700	933.716
1898	20.820	1.665.566	31.933	1.592.495	113.534	1.246.849
1899	26.701	2.136.109	59.464	1.938.281	105.598	1.158.825
1900	15.270	1.221.633	51.203	1.718.085	102.836	1.282.620
1901	49.413	3.952.998	71.742	2.711.298	95.120	961.576
1902	41.694	3.335.558	39.040	1.603.568	98.166	1.004.133
1903	30.340	2.427.190	71.980	3.128.525	95.859	1.033.244

	$.0 Millo
	22
	21
	21
	20
	20
	19
	19
	18
	18
	17
	17
	16
	16
	15
	15
	14
	14
	13
	13
	12
	12
Población	11
5.000.000	11
4.800.000	10
[illegible]	10

CHEMINS DE FER DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

TRAFIC ET RECETTES

1865 à 1903

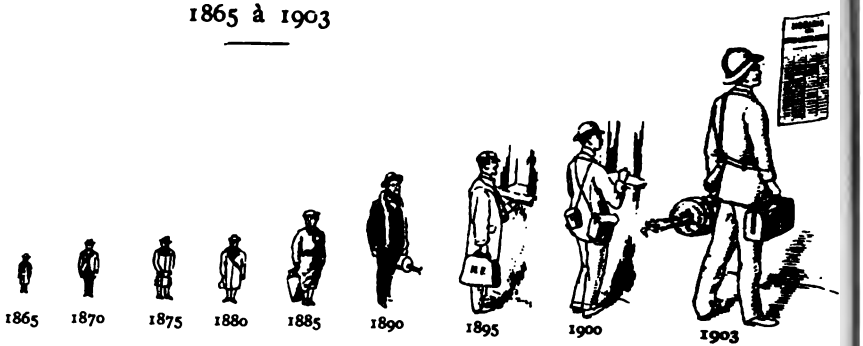

VOYAGEURS

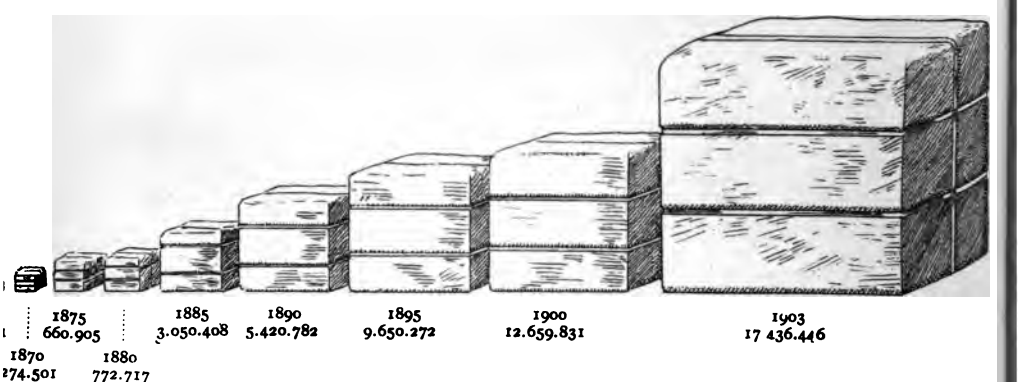

MARCHANDISES TONNES

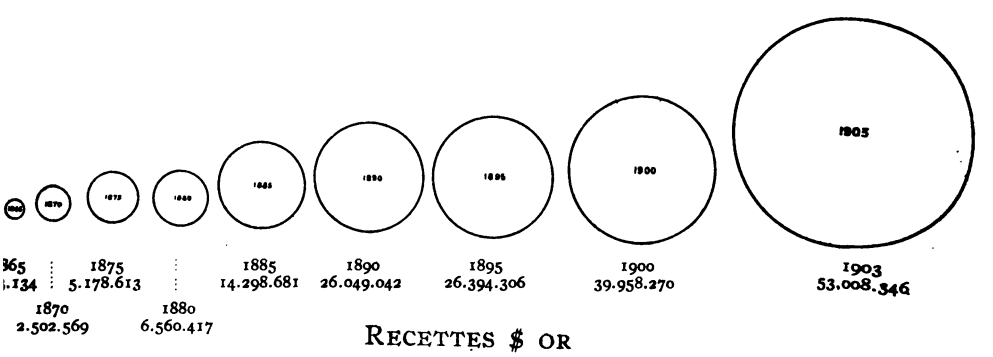

RECETTES $ OR

Gare du Chemin de fer du Sud. — Buenos Aires

CHEMINS DE FER

Le développement des chemins de fer s'est opéré dans la forme suivante :

ANNÉES	ÉTENDUE DES LIGNES en kilomètres	CAPITAL EMPLOYÉ $ or	VOYAGEURS NOMBRE	MARCHANDISES TRANSPORTÉES Tonnes	RECETTES $ or	FRAIS $ or
1857	10	285.108	56.190	2.257	19.185	12.448
1865	249	5.379.898	747.684	71.571	563.134	438.961
1870	732	18.835.703	1.948.585	274.501	2.502.569	1.356.252
1875	1.956	40.990.210	2.597.103	660.905	5.178.613	3.009.707
1880	2.516	62.964.486	2.751 570	772.717	6.560.417	3.072.185
1885	4.502	121.705.281	5.587.299	3.050.408	14.298.681	8.616.201
1890	9.432	321.102.691	10.069.606	5.420.782	26.049.042	17.585.406
1895	14.119	485.360.121	14.573.037	9.650.272	26.394.306	13.846.464
1900	16.563	526.616.661	18.296.422	12.659.831	39.958.270	22.634.006
1902	17.377	560.946.206	19.815.439	14.030.340	41.796.434	21.857.895
* 1903	18.294	560.946.206	20.642.180	17.436.446	53.008.346	26.716.994

* Chiffres approximatifs.

Gare du Chemin de fer de l'Ouest — Buenos Aires

RÉSUMÉ DE L'EXPLOITATION

CHIF

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
		VOIE			MATÉRIEL ROULANT					
	DÉSIGNATION des CHEMINS DE FER	LARGEUR	LONGUEUR	LOCOMOTIVES	VOITURES		FOURGONS		WAGONS	
		Mètres	Kilom.	Nombr.	Nombr.	Places Nombre	Nombre	Tonnes	Nombr.	Tonnes
	A l'État :									
1	Andine	1. 676	339	18	16	916	16	152	504	7.100
2	Central Nord	1. 000	1.122	85	51	1.734	43	524	1.418	17.707
3	Argentin du Nord	"	563	15	26	648	13	97	250	3.454
	Total et moyenne	—	2.024	118	93	3.298	72	773	2.172	28.361
	Particuliers :									
4	Sud de Buenos Aires	1. 676	3.980	290	344	19.309	261	1.490	9.533	116.904
5	Ouest de Buenos Aires	"	1.197	129	136	8.580	148	1.720	3.711	56.859
6	Buenos Aires et Rosario	"	1.997	146	188	12.662	154	1.641	4.962	59.498
7	Central Argentin	"	1.785	162	208	11.992	109	1.570	5.199	83.589
8	Buenos Aires au Pacifique	"	1.261	100	80	3.934	66	300	2.523	34.708
9	Grand-Ouest Argentin	"	714	90	54	3.646	37	196	1.258	16.435
10	Bahía Blanca et N.-O.	"	385	20	8	466	8	80	286	5.640
11	Argentin de l'Est	1. 435	161	14	21	522	8	50	279	2.122
12	Nord-Est Argentin	"	662	36	42	1.131	16	80	340	3.896
13	Entre-Ríos	"	758	30	38	2.056	19	75	492	10.536
14	Province de Santa Fé	1. 000	1.392	81	112	3.657	47	354	1.852	19.789
15	Centr. Córdoba (Sect. N.)	"	885	80	76	3.287	56	424	1.606	18.276
16	" " (" E.)	"	210	13	20	636	12	120	654	7.194
17	Córdoba et Rosario	"	289	29	55	3.020	32	256	654	6.908
18	Nord-Ouest Argentin	"	196	20	14	709	8	68	520	7.800
19	Córdoba et Nord-Ouest	"	153	9	12	362	4	40	86	1.002
20	Transandin	"	175	14	10	324	10	96	130	780
21	Central du Chubut	"	70	2	6	197	3	18	57	344
	Total et moyenne	—	16.270	1.265	1.424	76.470	998	8.628	34.162	452.237
	Total et moyenne générale	—	18.294	1.383	1.517	79.768	1.070	9.401	36.334	480.498

CHEMINS DE F

De propriété de la Nation :

Chemin de fer Central Nord. Prolongement en Bolivie	kilomètres	28
" " " " " Embranchement de Perico à Ledesma	"	5
" " " " " " Anatuya au Chaco	"	20
Chemin de fer Andin. Prolongement de La Toma à Dolores	"	14
" " " Argentin du Nord. Transporteur aérien à Famatina	"	3
" " " " " " Prolongement de San Juán à Serrezuela	"	36
" " " " " " " " Chumbicha à La Rioja, Andalgalá et Tinogasta	"	42

EMINS DE FER EN 1903

PPROXIMATIFS

13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	1
TRAFIC		RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION (EN TOTAL)									
VOYAGEURS	MARCHANDISES	CAPITAUX	RECETTES	FRAIS	PAR 1 KILOMÈTRE DE VOIE			PROFITS	PERTES	INTÉRÊT sur le CAPITAL	
					Capitaux	Recet.	Frais				
ombre	Tonnes	PIASTRES OR								%	
83.761	459.035	8.655.607	862.194	351.493	25.530	2.543	1.037	510.701	—	5.90	1
255.803	606.284	33.243.838	1.326.586	886.092	29.629	1.182	790	440.494	—	1.32	2
33.033	51.548	13.059.337	175.919	171.283	23.196	312	304	4.636	—	0.03	3
372.597	1.116.867	54.958.782	2.364.699	1.408.868	27.153	1.168	696	955.831	—	1.74	
6.833.240	3.050.746	126.165.967	12.775.170	6.301.005	31.700	3.210	1.583	6.474.165	—	5.13	4
2.398.695	2.203.464	38.780.658	6.127.752	3.105.475	32.398	5.119	2.594	3.022.277	—	7.79	5
2.437.797	2.403.560	60.172.096	7.226.971	3.841.617	30.131	3.619	1.923	3.385.354	—	5.62	6
3.991.325	3.615.184	66.034.036	9.675.968	3.923.299	36.994	5.421	2.198	5.752.669	—	8.71	7
941.045	1.225.533	42.104.241	4.273.075	1.917.049	33.389	3.388	1.520	2.356.026	—	5.59	8
498.078	439.193	23.766.206	2.783.199	1.412.712	33.286	3.898	1.977	1.371.487	—	5.77	9
31.615	75.989	8.316.000	298.932	260.515	21.600	776	677	38.417	—	0.46	10
23.330	81.443	5.571.720	239.928	171.092	34.607	1.490	1.063	68.836	—	1.23	11
54.542	103.028	26.131.105	280.050	267.510	39.473	423	404	12.540	—	0.05	12
132.273	309.780	16.174.040	648.371	456.240	21.338	855	602	192.131	—	1.19	13
301.456	782.470	31.738.624	2.664.808	1.383.032	22.801	1.914	993	1.281.776	—	4.04	14
204.645	659.931	23.398.482	1.359.907	996.387	26.439	1.537	1.126	363.520	—	1.55	15
63.624	404.920	6.451.200	664.649	264.904	30.720	3.165	1.261	399.745	—	6.20	16
75.941	468.560	10.744.408	931.309	528.037	37.178	3.222	1.827	403.272	—	3.75	17
231.255	545.900	5.401.640	467.060	260.496	27.559	2.383	1.329	206.564	—	3.82	18
38.793	29.684	6.618.528	84.535	77.084	43.258	552	504	7.451	—	0.11	19
10.374	15.934	7.410.473	122.188	126.291	42.345	698	722	—	4.103	0.05 pert.	20
1.555	4.260	1.008.000	19.775	16.381	14.400	282	234	3.394	—	0.33	21
20.269.583	16.319.579	505.987.424	50.643.647	25.308.126	31.099	3.113	1.555	25.335.521	—	5.01	
20.642.180	17.436.446	560.946.206	53.008.346	26.716.994	31.128	2.897	1.460	26.291.352	—	4.69	

STRUCTION OU À CONSTRUIRE

Chemins de fer particuliers :

Chemin de fer du Sud. Voies à haut niveau et embranchements à Sola et Gral. Mitre	kilomètres	12
,, ,, ,, ,, ,, Embranchement de Lobería à Tres Arroyos	,,	140
,, ,, ,, de l'Ouest. Accès à bas niveau	,,	3
,, ,, ,, ,, ,, Embranchement de La Flora au 5e méridien	,,	90
,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, Timoté à Olascoaga	,,	130
,, ,, ,, Central Argentin. Embranchement à Río Cuarto	,,	40
,, ,, ,, de la Prov. de Sta. Fé. Embr. de San Francisco à Villa María.	,,	162
,, ,, ,, de Chacabuco à Sargento Cabral (concession Lloyd)	,,	500
Tramway électrique de la Capitale à Conchitas (prov. de Buenos Aires).	,,	28

La Darse Sud. Port de Buenos Aires.

Tableau démonstratif du mouvement maritime dans les Ports de la République Argentine en 1901, 1902 et 1903.

		VAPEURS		VOILIERS		TOTAL	
ENTRÉES		NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES	NOMBRE	TONNES
1901	d'Outremer.....	1.865	3.534.357.21	406	288.616.84	2.271	3.822.974.05
	de Cabotage.....	21.169	7.143.085.70	27.520	1.335.317.30	48.689	8.478.403.00
	Total.....	23.034	10.677.442.91	27.926	1.623.934.14	50.960	12.301.377.05
1902	d'Outremer.....	1.722	3.457.342.78	362	283.512.70	2.084	3.740.855.48
	de Cabotage.....	20.177	7.947.586.88	27.134	1.264.704.88	47.311	9.212.291.76
	Total.....	21.899	11.404.929.66	27.496	1.548.217.58	49.395	12.953.147.24
1903	d'Outremer.....	2.445	4.801.246.71	360	315.094.70	2.805	5.116.341.41
	de Cabotage.... .	22.351	9.375.445.63	28.285	1.296.932.69	50.636	10.172.378.32
	Total.....	24.796	14.176.692.34	28.645	1.612.027.39	53.441	15.788.719.73
SORTIES							
1901	pour Outremer...	2.078	3.960.944.24	349	251.083.01	2.427	4.212.027.25
	" Cabotage...	21.211	7.393.372.05	27.172	1.356.925.55	48.383	8.750.297.60
	Total	23.289	11.354.316.29	27.521	1.608.008.56	50.810	12.962.324.85
1902	pour Outremer...	1.882	3.736.157.95	314	237.623.27	2.196	3.973.781.22
	" Cabotage...	19.991	7.670.684.83	26.744	1.283.965.05	46.735	8.954.649.05
	Total.....	21.873	11.406.842.78	27.058	1.521.588.32	48.931	12.928.431.10
1903	pour Outremer...	2 621	5.203.859.82	364	333.925.61	2.985	5.537.785.43
	" Cabotage...	22.096	8.872.039.49	27.971	1.277.926.60	50.067	10.149.966.09
	Total.....	24.717	14.075.899.31	28.335	1.611.852.21	53.052	15.687.751.52

Lac La Plata. — Territoire du Chubut.

BREVETS D'INVENTION

La loi en vigueur sur les brevets d'invention, dictée le 11 Octobre 1864 et réglementée par le Pouvoir Exécutif, repose sur ces principes généraux :

I. — Conciliation des droits de l'inventeur avec le principe de la liberté d'industrie proclamé par la Constitution Nationale, afin d'empêcher les monopoles préjudiciables à l'intérêt général;

II. — Examen préalable de la nouveauté de l'invention par l'Administration compétente;

III. — Durée limitée du privilège dans le but de favoriser les nouvelles inventions et les perfectionnements de l'invention originaire;

IV. — Admission des perfectionnements introduits par des tiers dans les inventions brevetées, en conciliant l'intérêt du premier inventeur avec ceux de la société et ceux de l'auteur de l'amélioration;

V. — Protection provisoire à ceux qui s'occupent d'une invention ou découverte, dans le but d'éviter les périls auxquels sont fréquemment exposés les inventeurs pendant qu'ils font leurs études ou essais;

VI. — Protection aux inventeurs de l'étranger, sans les soumettre à des délais péremptoires et à la réciprocité internationale comme il arrive dans beaucoup de pays, en Europe notamment.

Le bureau administratif avait reçu 5.625 demandes de brevets d'invention jusqu'au 31 Décembre 1903; sur ce nombre, il en avait accordé 4.800. Le 45 % plus ou moins des demandes présentées correspond aux inventeurs de l'étranger. Cette proportion a beaucoup diminué dans les dernières années.

La plupart des inventions brevetées ont trait aux industries agricoles et manufacturières qui sont basées sur l'exploitation des richesses naturelles du pays.

L'impôt sur la concession du brevet est de 82, 206 et 360 piastres monnaie nationale, pour des durées de 5, 10 et 15 ans. La moitié de cet impôt doit être payée au comptant; le reste, par annuités progressives. Le paiement anticipé de l'impôt donne droit à un escompte de 6 % par an, ce qui le réduit aux sommes de:

Brevets	pour	5	ans.....	$ 76	m/n.
,,	,,	10	,, ...	,, 172	,,
,,	,,	15	,, ...	,, 267	,,

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE

La loi en vigueur sur les marques, date du 23 Novembre 1900; elle a réformé la loi antérieure, dictée le 19 août 1876, dont les principales dispositions durent être modifiées pour répondre aux exigences actuelles.

Les peines contenues dans la loi, sur la falsification ou sur l'usage indû des marques, sont suffisamment fortes et contribuent à assurer les droits acquis par l'enregistrement.

Depuis la promulgation de la première loi (1876), jusqu'au 31 Décembre 1903, le nombre des marques inscrites sur les registres officiels a été de 12.500; sur ce nombre, 8.800 marques ont été inscrites avant la nouvelle loi (Novembre 1900). La moyenne annuelle, des marques enregistrées depuis cette date, est de 1.233.

L'impôt à payer pour l'enregistrement d'une marque est de 50 piastres monnaie nationale.

Maison Centrale des Postes et Télégraphes.
Buenos Aires.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Les services des postes et télégraphes sont faits par des bureaux mixtes. L'administration de ces services est faite par 24 districts, dont voici la désignation :

I et maison centrale, Capitale Fédérale, Buenos Aires; II, La Plata; III, Mercedes (province de Buenos Aires); IV, Rosario; V, Santa Fé; VI, Córdoba; VII, San Luís; VIII, Mendoza; IX, San Juán; X, Santiago del Estero; XI, Río Cuarto (pr. de Córdoba); XII, Paraná; XIII, Corrientes; XIV, Uruguay (pr. d'Entre Ríos); XV, Concordia; XVI, Tucumán; XVII, Jujuy; XVIII, Salta; XIX, Catamarca; XX, La Rioja; XXI, Bahía Blanca; XXII, Fuerte Général Roca (Territoire de Río Negro); XXIII, Rawson (Territoire de Chubut); et XXIV, Río Gallegos (Territoire de Santa Cruz).

omme la République Argentine est un pays d'une grande éteue et d'une population très peu dense, le développement des serves est proportionnellement très étendu et coûteux ; cela n'erêche pas, cependant, que l'affranchissement postal et les tarifs téléaphiques pour l'intérieur du pays soient uniformes.

: détail suivant du temps employé pour l'envoi de la corres ponnce, depuis Buenos Aires jusqu'aux différentes capitales de proices et de territoires et autres points de l'intérieur du pays, donra certainement une idée exacte du développement des services en qstion.

Louis Buenos Aires à : La Plata, 1 heure 10 minutes; à Merdes (prov. de Buenos Aires), 2 h. 25 m.; à Rosario, 7 h. 10 m.; à Sa'a Fé, 14 h. 45 m.; à Córdoba, 18 h. 35 m.; à San Luis, 16 h50 m.; à Mendoza, 24 h.; à San Juán, 1 jour, 4 h. 45 m.; à Saiago del Estero, 1 j. 5 h. 20 m.; à Río Cuarto, 18 h. 25 m.; à Paná, 17 h. 45 m.; à Corrientes, 1 j. 22 h. 30 m.; à Uruguay, 18 h. à Concordia, 1 j. et 4 h.; à Tucumán, 1 j. et 9 h.; à Jujuy, 2 j. 2h. et 50 m.; à Salta, 2 j. 2 h. 5 m.; à Catamarca, 1 jour 17 h. 5 m.; à La Rioja, 1 j. 14 h. et 44 m.; à Bahía Blanca, 14 h. 0 m.; à Fuerte Gén. Roca, 1 j. 12 h. 40 m.; à Rawson, 4 jour à Viedma (territoire de Río Negro), 3 j. 23 h. 30 m.; à Cho Malal (territoire de Neuquén) 11 j. 12 h. 30 m.; à Río Gallegc, 12 à 14 jours; à Ushuaia (territoire de la Terre du Feu), 30 jou; à Général Lagos (territoire de la Pampa), 15 heures; à Posaas (territoire de Misiones), 2 j. 21 h.; à Formosa, 6 j.; à Resistncia (territoire du Chaco), 2 j. 5 h. 30 m.; à San Antonio de los obres (territoire des Andes), 9 jours et 16 heures.

Le nmbre des bureaux de poste est de 1.808, ainsi distribués :

Capiale Fédérale, 43; province de Buenos Aires, 487; id. de Santa F, 280; id. de Córdoba, 255; id. de San Luis, 62; id. de Mendoza 64; id. de San Juán, 30; id. de Santiago del Estero, 68; id. d'Ente Ríos, 98; id. de Corrientes, 64; id. de Tucumán, 75; id. de Juuy, 25; id. de Salta, 51; id. de Catamarca, 40; id. de La Rioja, 36; Territoires du Nord, 30; id. du Sud, 100; Nouveaux bureaux, 84.

Le nombre d'employés effectifs était de 6.170 en 1903.

Le mouvement postal en 1902 fut de 347.803.442 pièces de correspondance. Celui de 1903 arriva à 381.542.056 pièces.

Les transports de correspondance, en 1903, ont parcouru 17.101.740 kilomètres en 116.428 voyages, savoir :

par chemins de fer.....	14.012.439	kilomètres	en	63.883	voyages
,, messageries.....	1.341.415	,,	,,	29.938	,,
,, courriers à cheval.	1.351.222	,,	,,	20.622	,,
,, vapeurs.....	396.664	,,	,,	1.985	,,

Dans le service des télégraphes, la moyenne d'envois par les lignes nationales est de 5.500 télégrammes par jour à la maison centrale et chefs-lieux des autres 23 districts, avec une moyenne de 115.000 mots par jour et de 12 minutes 41 secondes de retard pour les télégrammes expédiés, et de 30 minutes 52 secondes pour les reçus.

Le nombre de bureaux nationaux de télégraphes est de	544
Et celui des bureaux particuliers adhérents à la Convention.	335
Total des bureaux de la Convention Télégraphiq. Argentine.	879
Bureaux d'autres chemins de fer, mais avec le même tarif.	791
Bureaux séparés de la Convention et avec tarif différent.	60
	1.730

Les lignes de télégraphe national ont.....	21.885	klm.	Conducteurs	59.875 klm.
,, ,, ,, ,, de Chemins de fer nationanx.....	1.971	,,	,,	4.039 ,,
,, ,, ,, ,, prov. de B. Aires...	4.895	,,	,,	7.215 ,,
,, ,, ,, ,, ,, d'Entre Ríos	1.096	,,	,,	1.924 ,,
,, ,, ,, ,, et câbles télégraphiques d'entreprises particulières.....	19.041	,,	,,	54.070 ,,
Réseau télégraphique de la République...	48.888	klm.	Conducteurs	127.123 klm.

Le réseau télégraphique de la République Argentine a donc une étendue de 48.888 kilomètres avec un développement de 127.123 conducteurs. Dans ce réseau se trouve comprise une ligne télégraphique ininterrompue de 5.527 kilomètres de longueur, depuis *La Quiaca*, tout au nord de la République, jusqu'au cap des Vierges (de las Vírgenes), point extrême du Sud où arrive maintenant la communication télégraphique. Les lignes des territoires du Sud ont une extension de 4.425 kilomètres, dont 1.469 pour les lignes anciennes et 2.956 pour celles récemment construites.

Voici la longueur des principales lignes :

De Buenos Aires à	La Quiaca	2.121	kilomètres
,, ,, ,,	Cap de Las Vírgenes.	3.406	,,
,, ,, ,,	Chos-Malal	1.882	,,
,, ,, ,,	Posadas	1.172	,,
,, ,, ,,	Vinchina	1.398	,,
,, ,, ,,	Formosa	1.446	,,
,, ,, ,,	Cuadro Nacional	1.481	,,
,, ,, ,,	Nahuel-Huapí / Colon. 16 de Octubre.	2.051	,,
,, ,, ,,	San Carlos (Salta)	1.711	,,

Toutes ces lignes appartiennent à l'État et leur longueur peut bien donner une idée du développement des services dans l'intérieur du grand territoire argentin, ainsi que des frais occasionnés par leur entretien.

Le Phare du Cap Corrientes
Mar del Plata. Province de Buenos Aires.

Harberton. — Terre du Feu.

TARIFS POSTAUX

INTÉRIEUR DE LA RÉPUBLIQUE

CORRESPONDANCE URBAINE ET INTERNE

Lettres : les 15 grammes ou fraction	5	*centavos*	m/n.
Cartes postales	4	,,	,,
Journaux seuls : les 60 grammes ou fraction.	1/2	,,	,,
Journaux en paquets : les 50 grammes ou fraction du poids total du paquet	1/2	,,	,,
Revues : les 60 grammes ou fraction	1	,,	,,
Autres imprimés : les 100 grammes ou fraction.	2	,,	,,
Papiers d'affaires : ,, ,, ,, ,, ,,	4	,,	,,
Échantillons : les 100 premiers grammes	5	,,	,,
Les 50 grammes additionnels ou fraction	1	,,	,,

SERVICE DE RECOMMANDÉS, VALEURS DÉCLARÉES ET EXPRESS

Pour ces services, il faut payer, en plus de l'affranchissement obligatoire :

Pour recommander une lettre	25	*centavos*	m/n.
Pour le reçu de retour	10	,,	,,

Les valeurs déclarées payeront 1 $ de commission par 100 $ ou fraction de cette somme et un droit fixe de	12	*centavos*	m/n.
Pour l'avis de réception de la valeur déclarée.	15	,,	,,
Tour l'envoi de chaque lettre à l'intérieur du pays, par express	25	,,	,,
Pour l'envoi de chaque lettre par express, service urbain	20	,,	,,

SERVICE DES ABONNEMENTS

Abonnement à un casier simple, par an	20	piastres	m/n.
,, pour fraction de six mois	10	,,	,,
Abonnés spéciaux, par an	30	,,	,,

BONS POSTAUX

L'Administration des Postes émet des bons postaux pour le service interne; les valeurs de ces bons sont de $ 10, 5, 4, 3, 2, 1 et 0.50 monnaie nationale; leur droit est de $ 0.05 par chaque bon ne dépassant pas 5 $ et de 0.10 pour ceux de 10 $.

Ces bons sont expédiés à l'ordre ou bien sans endos.

Ces derniers ne peuvent être envoyés à destination autrement que par lettre recommandée.

Les bons endossés qui se perdent, sont remboursés à l'acheteur après les soixante jours de leur émission.

TAXE DE DERNIÈRE HEURE

La correspondance épistolaire qui soit déposée pour être expédiée au dernier moment, paiera double affranchissement.

TRAITES POSTALES ET TÉLÉGRAPHIQUES

Les cinquante piastres ou fraction ..... 50 *centavos* m/n.

Les traites télégraphiques payeront une piastre monnaie nationale en plus du tarif précédent, quelle que soit leur valeur.

L'avis de payement, si la traite est télégraphique, coûtera 70 *centavos* m/n, et 20, si elle est postale.

COLIS

Pour chaque colis ne dépassant pas 3 kilos	$ 1.00	m/n.
,, ,, ,, qui pèse plus de 3 kilos sans dépasser 5 kilos	,, 1.50	,,

Les colis internes s'expédient et reçoivent dans tous les bureaux de poste de la République.

Le maximum de la dimension admise est de 60 centimètres linéaires.

EXTÉRIEUR

POUR TOUS LES PAYS DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE

Lettres : Affranchissement par 15 gr. ou fraction..	15	*centavos*	m/n.
Cartes postales : Simples.....	6	,,	,,
,, ,, Avec réponse payée.....	12	,,	,,
Papiers d'affaires : Les premiers 50 gr. ou fraction.	12	,,	,,
,, ,, Les 50 gr. suivants ou fraction.	3	,,	,,
Échantillons : Jusqu'à 50 grammes ou fraction.	6	,,	,,
,, Les 50 gram. suivants ou fraction.	3	,,	,,
Journaux et autres imprimés : Les 50 grammes ou fraction.....	3	,,	,,
Recommandés : En plus de l'affranchissement, Avec reçu de retour.....	24	,,	,,
,, En plus de l'affranchissement, Sans reçu de retour.....	12	,,	,,

POUR BRÉSIL, CHILI, URUGUAY, PARAGUAY ET BOLIVIE

Lettres : Affranchissement par 15 gr. ou fraction.. 10 *centavos* m/n.

Les cartes postales, papiers d'affaires, échantillons, imprimés et le droit de recommandé, payeront les mêmes tarifs.

Palais du Gouvernement. — Façade à l'Est, Buenos Aires.

MONNAIES, POIDS, MESURES

VALEUR LÉGALE DES MONNAIES ÉTRANGÈRES (Loi du 29 Septbre 1875)

	Or frappé	Valeur au pair
Allemagne	20 Marks	$ 4.94
Brésil	20.000 Reis	,, 11.32
Chili	Condor	,, 9.455
Espagne	25 Pesetas	,, 5.00
,,	Doublon	,, 5.166
États-Unis	Aigle	,, 10.364
France	20 Francs	,, 4.00
Hispano-Américaine	Once	,, 16.275
Angleterre	Livre Sterling	,, 5.04
Pérou	5 Soles	,, 5.00

1.000 $ or m/n. or Argentin frappé = 932.84 piastres Républ. Orientale.
1.000 $ or République Orientale = 1.072 piastres Argentines.

La monnaie du pays, ou piastre nationale papier, est émise par l'État. Sa valeur suit le cours de l'or. Actuellement, le cours est de 227.27 %; autrement dit, la piastre or équivaut à deux piastres vingt-sept centavos papier. Le *centavo* est la centième partie de la piastre. Au taux actuel, *un franc* équivaut à $ 0.45 monnaie nationale papier, ou bien $ 0.20 or.

La République Argentine a adopté le système métrique décimal pour ses poids et mesures.

Banque de la Nation Argentine.
Buenos Aires.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE FRANÇAIS DANS LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE

Vacant.

Secrétaire de la Légation, Chargé d'Affaires

M. Paul Vieugué.

Chancellerie de la Légation : *Rue Santa Fé, 1122* — Buenos Aires

CONSULS

A Córdoba, avec juridiction dans les provinces de Córdoba, San Luis, Mendoza, San Juán, Rioja, Catamarca, Santiago del Estero, Tucumán, Salta et Jujuy.	*MM. H. de Surrel.*
A Buenos Aires.....	*Henri Francastel.*
Au Rosario, avec juridiction dans les provinces de Corrientes, Entre Ríos et Santa Fé et dans les territoires du Chaco, Formosa et Misiones.....	*Pierre Biers.*

VICE-CONSUL

A La Plata, avec juridiction dans la province de Buenos Aires et dans les territoires de la Pampa, Neuquén, Río Negro, Chubut et Santa Cruz.....	*M. César Adolphe Waguet.*

AGENTS CONSULAIRES

A Mercedes (Buenos Aires).....	*MM.*	*Jacques Mautalen.*
,, Tandil (Buenos Aires).....		*Jean-Marie Dhers.*
,, Azul (Buenos Aires).....		*Martin Abeberry.*
,, Chascomús (Buenos Aires).....		*Charles P. Jeanningros.*
,, Mercedes (San Luis).....		*Jean Lafont.*
,, Bahía Blanca (B. Aires).....		*Pierre A. Tardieu.*
,, Posadas (Misiones).....		*R. Robert de Blosset.*
,, San Cristóbal (Santa Fé).....		*Casimir Prat.*
,, Tucumán.....		*Adrien Daffüs.*
,, Concepción del Uruguay (E. R.)		*Hector Cornet d'Hunval.*
,, Corrientes.....		*Jean-Pierre Emprin.*
,, Reconquista.....		*Jules A. Lozon.*
,, Resistencia (Chaco).....		*Joseph Serratrice.*
,, Saladillo (Buenos Aires).....		*Bernard Eugène Loustauret*
,, Lobería (Buenos Aires).....		*Louis Segretin.*
,, Chivilcoy (Buenos Aires).....		*Jean-Baptiste Bouchet.*
,, Santa Rosa de Toay (Pampa)		*Jean M. Lier.*
,, S. Nicolás de los Arroyos (B. A.)		*Charles Roll.*
,, Dolores (Buenos Aires).....		*Jean-Baptiste Quénard.*
,, Mendoza.....		*Jean-Baptiste-Pierre Saillard*
,, Santa Fé.....		*Henri Bétemps.*
,, San Juán.....		*François Édouard Langlois*
,, Paraná (Entre Ríos).....		*Paul Crousac.*

AVIS AUX IMMIGRANTS

Les personnes qui désireront s'établir dans la République Argentine sont prévenues que les travailleurs ayant le plus de chances de réussir, sont les agriculteurs et les éleveurs de bétail déjà pratiques dans les industries rurales ou dans celles qui en dépendent, et ceux d'autres métiers, quand ils possèdent un certain capital et leurs familles ne sont pas composées de membres inaptes au travail.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Situation Géographique. — Limites; Territoire; Orographie; Hydrographie 3
Surface et Population. — Capitales; Provinces; Démographie 10
Lois et Administration. — Gouvernement; Justice; Législation; Naturalisation; Service Militaire 15
Instruction Publique. — Statistique; Religion 21
Immigration. — Réception; Logement; Alimentation; Service de la Santé; Bureau du Travail; Internement; Commissions auxiliaires.. 25
Eau. — Nappes souterraines; Phréatiques; Ascendantes; Minérales..... 30
Terres Publiques. — Loi de terres et colonies; Décrets réglementaires de terres, forêts et *yerbales* 34
Territoires Nationaux. — Description 48
Climat. — Température; Pluies; Vents; Tableaux des observations... 52
Agriculture. — Statistique; Région des céréales; Production; Sucre; Bois, etc 70
Élevage. — Existence de bétail; Prix; Comment est pratiquée l'industrie d'élevage; Laine; Établissements frigorifiques; *Saladeros*; Laiteries; Salaires; Prix et consommation de produits 80
Mines. — Notice générale; Provinces minières, Lois; Dispositions administratives 90
Industries. — Statistique; Détails sur les différentes branches de l'industrie manufacturière; Établissement de nouvelles industries.. 95
Commerce Extérieur. — Importation et exportation en 16 ans; Détails sur l'importation et l'exportation en 10 ans et des principaux articles en 1903 107
Chemins de fer. — Statistique; 46 ans; Mouvement et capitaux en 1903 121
Maritime. — Tableau comparatif du mouvement maritime 1901-02-03. 124
Brevets d'Invention. — Législation et statistique; Marques de fabrique, commerce et agriculture 125
Postes et Télégraphes. — Statistique; Tarifs, etc 127
Monnaie, Poids et Mesures 134
Corps Diplomatique et Consulaire Français 135
Avis aux Immigrants 136

ERRATA

			Où est écrit:	Lire:
Page	43,	30e ligne	30 moutons	80 moutons
,,	118,	1ère ,, ...	Rondins de ,,	Rondins de *quebracho*
,,	87,	10e ,, du tableau	35 à 46	39 à 46
,,	109,	13e ,, 10e colonne.	1.997.398	1.977.398
,,	119,	dernier tableau, 3e col.	950.811	363.141
,,	120,	2e ,, 2e ,,	523.001	532.001
,,	,,	,, ,, 5e ,,	15.594.556	15.994.556

Page 110.—La Statistique Nationale ne détaille pas les valeurs des importations et des exportations de provisions de bord et des transbordements de marchandises, ce qui explique la différence entre les totaux des valeurs indiquées dans cette page et ceux des intitulés : *Autres provenances et autres destinations* du grand tableau de l'Importation et de l'Exportation par pays, page 109.

F 2808 .A718 C.1
Description sommaire de la Rep
Stanford University Libraries
3 6105 035 526 867

Date Due

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305